

En tout temps, en tout lieu.
Buvez le GINGER ALE SEC
Gurd

Avez-vous besoin d'ARGENT
FINANCIAL LOAN BUREAU LIMITED
4439 St-Denis - Tél. LA. 1127
Succursales:
80 St-Pierre - - - - - Québec
944 St-Pierre - - - - - Trois-Rivières
Edif. Olivier - - - - - Sherbrooke
100 Hérol - - - - - Drummondville
62 West-End - - - - - Valleyfield
1031 Québec - - - - - Châteauguay
Hôtel Windsor - - - - - Hull
29 Dufresne - - - - - Thérford Mines

Les souverains sont en vue de Québec

L'«Empress of Australia» est à l'ancre près de l'île d'Orléans

Le paquebot royal s'est immobilisé à 11 heures 30 hier soir vis-à-vis Saint-Jean d'Orléans. — Il se remet en marche vers la capitale à 8 heures 30 ce matin — Le très honorable M. King à Québec

Voyage triomphal sur le fleuve

Québec, 16. (De l'envoyé spécial du Canada). — A 11 heures 30, ce soir, le paquebot «Empress of Australia» qui a à son bord Leurs Majestés britanniques, nos gracieux souverains le roi George VI et la reine Elizabeth, jetaient l'ancre à deux milles en amont de Saint-Jean, île d'Orléans, pour y passer la nuit, afin d'effectuer un arrièvement pour ainsi dire ponctuel à l'Anse-au-Foulon, demain matin. Le navire repose au large en eaux calmes, flanqué des deux destroyers canadiens «Saguenay» et «Skeena» avec leurs feux rouges dans la nuit. Aucune embarcation ne peut approcher, mais la foule s'est amassée sur la rive sud, entre Beaumont et Saint-Michel-de-Bellechasse, tandis que les routes de l'île d'Orléans étaient encombrées d'automobiles. Par là, par là, rougeoyaient sur les rives des brasiers énormes comme des feux de la Saint-Jean. Peu de navires marchands s'aventurent dans cette direction, ce soir, d'ailleurs, le chenal, à cet endroit, est suffisamment large pour laisser passer les cargos à plusieurs enclaves de l'Empress. Les pilotes de ces différents bords ont reçu les instructions nécessaires. Aucune sirène ne doit se faire entendre. On lève l'ancre vers 8 heures 30 demain matin, pour accomplir la dernière partie du voyage, c'est-à-dire, l'entrée en rade de Québec, le passage devant le cap Diamant et l'amarage à l'Anse-au-Foulon en amont de la citadelle.

De sa chambre du Château-Frontenac, au onzième, le très honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, arrivé de bonne heure ce soir, à Québec, avait vu sur le chenal de l'île d'Orléans.

Sans doute, le chef du gouvernement a dû percevoir de sa fenêtre la file de nuit avant la lettre que la population canadienne faisait à ses souverains.

Ses collègues du Cabinet ont accompagné jusqu'ici M. King. Le train qui transporta ces personnages à Québec avait aussi à son bord nombre d'autres personnalités dont les noms figurent sur la liste des présentations de demain matin.

L'enthousiasme est à son comble à Québec. Après onze heures ce soir, l'animation était encore grande dans cette ville habituellement si calme après le couvre-feu de 9 heures 30 tonné du haut de la citadelle.

A bord du R.M.S. «Empress of Australia», 16. (P.C.) — Le paquebot royal qui transporte le roi et la reine d'Australie au Canada, a terminé ce soir sa marche triomphale sur le fleuve St-Laurent. Il a jeté l'ancre près de l'île d'Orléans, située à quatorze milles de la vieille ville de Québec. Il repartira demain matin, vers huit heures, pour s'amarer deux heures et demie plus tard à l'Anse-au-Foulon.

Précédés des deux navires de guerre canadiens, le «Skeena» et le «Saguenay», le paquebot royal fut, hier, constamment escorté par les deux croiseurs anglais, le «Southampton» et le «Glasgow». Dans sa marche vers Québec, l'Empress fut salué par de nombreux navires qui naviguaient en aval. Des milliers de Canadiens français ont aussi acclamé Leurs Majestés des rives du St-Laurent.

A Pointe-au-Père

Leurs Majestés furent très heureuses de l'accueil que leur fit le navire-pilote à Pointe-au-Père où l'«Empress» s'arrêta pour permettre au pilote Santerre, à qui incombe le devoir d'amener le paquebot à Québec, de monter à bord. Le roi et la reine qui, à ce moment, étaient dans la salle à manger, montèrent sur le pont pour saluer gaiement la foule qui les acclamait.

Le vice-amiral G.-F.-B. Collins, commandant du «Southampton», le capitaine Jeans, du «Southampton»,

(Suite page six)



● Cette excellente photo de la famille royale, prise quelques jours avant le départ de Leurs Majestés pour le Canada où ils seront accueillis, ce matin, à l'Anse-au-Foulon, par un concours de peuple extraordinaire, fait vraiment regretter que le roi et la reine n'aient pas emmené avec eux les petites princesses Elizabeth et Margaret Rose.

Les à-côtés de la visite des souverains

(D'après la Presse Canadienne)

Québec, 16. — En arrivant demain matin à la citadelle, Leurs Majestés y trouveront des exemplaires de tous les quotidiens de la province de Québec.

... ..

A bord de l'«Empress of Australia», 16. — Le roi a conféré ce soir les insignes de «compagnon de l'Ordre royal de Victoria au capitaine Meikle du paquebot «Empress of Australia». Il y a trente-sept ans que ce capitaine fait de la navigation océanique.

... ..

A bord de l'«Empress of Australia», 16. — Le capitaine Meikle a dit aujourd'hui que le roi l'a souvent encouragé pendant les deux jours que l'«Empress» a perdus dans la brume et les glaces de l'Atlantique-Nord.

... ..

A bord de l'«Empress of Australia», 16. — Le croiseur «Southampton», un des navires escorteurs de

Rivière-du-Loup, 16. — Le «trompette solitaire» de Rivière-du-Loup, Harry Yeo, qui ne manquait jamais de saluer un convoi de soldats pendant la Grande-Guerre, est sorti de sa retraite aujourd'hui pour saluer le passage de l'«Empress of Australia».

... ..

Québec, 16. — Leurs Majestés débarqueront demain à l'Anse au Foulon, là où le général Wolfe prit terre pour la conquête du Canada, voici près de deux siècles. C'est aussi là que James Goudie, grand-père de Jack Goudie, de St-Romuald, construisit le «George William», le premier navire à vapeur à cingler les eaux du St-Laurent.

(Suite page six)

L'accueil d'Ottawa à Leurs Majestés

Le roi et la reine arriveront vendredi dans la capitale

La sanction royale

Ottawa, 16. (P.C.) — Tout comme une hôtesse qui aurait mis de l'ordre dans sa maison, ornée de sa table et endossée ses plus beaux atours pour recevoir des visiteurs de marque, Ottawa attendait, ce soir, dans le calme la venue du roi et de la reine.

La plupart des ministres et des autres personnalités importants qui doivent assister à la réception faite à Leurs Majestés à Québec, ont quitté cet après-midi la capitale et arriveront demain matin à Québec à temps pour être les premiers à accueillir le roi et la reine.

Le premier ministre, l'hon. M. Mackenzie King, et la plupart de ses ministres et leurs familles, de même que les membres du corps diplomatique, se sont embarqués à 1 heure 30 p.m. à bord d'un train spécial composé de six wagons particuliers.

C'est un événement que nous attendons depuis longtemps, a dit à son départ M. Mackenzie King, «je suis assuré qu'il dépassera même tout ce que l'on en attend».

C'est demain que devait avoir lieu à Ottawa la réception des souverains si la traversée de l'«Empress of Australia» n'avait pas été retardée. L'heu-

(Suite page six)

L'Angleterre offre un pacte à la Russie

La Suède, la Finlande et la Norvège refuseraient d'en faire autant. — Les Etats scandinaves feront connaître, dès aujourd'hui, leur attitude sur cette question au gouvernement allemand

Le cas de la Finlande est le plus délicat

Londres, mercredi, 17. (P.C.) — On dit ce matin, dans les milieux britanniques très bien informés, que la Grande-Bretagne et la France ont décidé d'offrir à la Russie soviétique de l'appuyer dans toute guerre qu'elle se verra forcée de livrer à un agresseur occidental pour tenir les engagements qu'elle aura pris de défendre les petits Etats qui touchent à sa frontière. Les ministres anglais en seraient arrivés à cette décision, qui représente une concession faite à l'U.R.S.S., après une séance de deux heures. Ils espèrent que maintenant la Russie n'hésitera plus à s'allier au groupe de nations qui est prêt à résister à la force par la force en Europe. On comprend que tout d'abord Londres va demander

que la France et la Russie fassent avec elle une déclaration dans laquelle elles diront formellement leur détermination de résister à l'agression. Le gouvernement anglais demandera ensuite aux Soviets de garantir l'intégrité et l'indépendance de la Pologne, de la Roumanie, de l'Estonie, de la Lettonie et de la Finlande. Si à la suite de ces garanties qu'elle donnera la Russie doit entrer en guerre, la France et la Grande-Bretagne se porteront à son secours.

Il y aura des échanges d'informations militaires entre les trois grandes puissances, rapporte-t-on aussi. On s'attend à ce qu'une note définitive soit émise d'ici quelques jours.

(Suite page six)

On pourra rester assis pendant le discours du roi à Québec demain

Québec, 16. (P.C.) — Le roi George VI a donné une nouvelle marque de sympathie à ses sujets dans un message adressé, ce soir, aux membres du comité chargé de l'organisation du voyage royal.

Le roi a exprimé le désir que tous ceux qui assisteront au déjeuner donné par le gouvernement canadien, ici demain, restent assis pendant son discours. Selon la coutume, les sujets doivent se tenir debout quand le souverain adresse la parole.

Le roi, cependant, n'accepte aucun cadeau pour la famille royale.

Ceux qui seront présentés au roi à Québec

Québec, 16. (De l'envoyé spécial du Canada) — Voici la liste officielle des personnages qui seront présentés, demain matin, à Leurs Majestés, le roi George VI et la reine Elizabeth, à leur arrivée à l'Anse-au-Foulon.

S. Exc. M. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et madame Patenaude.

Le colonel Denis-B. Papineau, aide-de-camp de S. Exc. le lieutenant-gouverneur.

L'hon. Raoul Dandurand, leader du

gouvernement au Sénat, ministre d'Etat.

L'hon. T.-A. Crerar, ministre des mines et des ressources naturelles, et madame Crerar.

Le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et madame Lapointe.

L'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics, et madame Cardin.

(Suite page six)

Le Danemark est prêt à signer un pacte de non-agression avec Berlin

Les cadets se recrutent en grande partie dans le Québec

Un député critique l'entraînement désuet que l'on fait subir aux cadets

Exemple de la Colombie

Ottawa, 16. (P.C.) — Le ministre de la Défense, l'hon. M. Mackenzie, a déclaré, aujourd'hui aux Communes, au cours de la discussion sur les crédits de la défense, que les écoles de cadets de la défense, des écoles de la milice diminuaient à chaque année, bien qu'il existât maintenant plusieurs unités de cadets de l'aviation et de la marine.

Par la même occasion, il a exprimé ses regrets que le nombre des cadets enrôlés dans les services de la milice diminuât à chaque année.

M. Grant MacNeill, député C.C.F. de Vancouver-Nord, a laissé entendre que «la présente impopularité» des corps de cadets était imputable à l'entraînement «inutile» qu'il recevaient. Il a ajouté que cet entraînement reposait sur un esprit militaire sujet à caution. L'entraînement que l'on donne à ces jeunes est tout à fait démodé, a-t-il dit. Ce qu'il fallait, c'était un entraînement physique selon les données de l'excellent travail qui était accompli en Colombie britannique. Le genre d'entraînement donné dans les centres récréatifs de cet endroit serait plus efficace en cas d'urgence que celui que recevaient les cadets.

Des 73,163 cadets que compte le Canada, la seule province de Québec en a 42,290.

Envolée de huit milles en planeur

Lethbridge, Alberta, 16. (P.C.) — Mlle Evelyn Fletcher, membre du Lethbridge Glider Club, a parcouru huit milles, dimanche, en planeur. On croit que c'est le record au Canada.

Berlin et Varsovie reglent amicalement un premier problème

Berlin, 16. (P.A.) — Pendant que la presse allemande continue d'accuser la Pologne de de tous les péchés d'Israël, le gouvernement naziste a réglé amicalement une petite affaire avec le gouvernement de Varsovie. L'Allemagne a, en effet, payé \$2,375,000 qu'elle devait à la Pologne pour s'être servie des chemins de fer qui traversent le corridor polonais. Varsovie a accepté cet argent.

Comité spécial de la défense approuvé par l'hon. Mackenzie

Ce comité discutera des affaires de la défense avec les directeurs du ministère

Défense des côtes

Ottawa, 16. (P.C.) — Au cours de la discussion sur les crédits de la défense, le ministre de la défense, l'hon. M. Mackenzie, a annoncé définitivement, aujourd'hui, à la Chambre des communes, qu'un comité spécial de la défense formé de représentants de tous les partis des deux chambres du Parlement serait constitué lors de la prochaine session.

Par la même occasion, le ministre a laissé entendre que si la Chambre le désirait, ce comité pourrait être constitué non-officiellement immédiatement et se réunir en assemblée jeudi pour discuter des affaires de la défense avec les directeurs du ministère.

La création de ce comité a été suggérée, il y a quelques jours, par le chef du parti conservateur, M. R. J. Manion, et à ce moment, M. Mackenzie avait marqué son approbation à l'endroit de cette suggestion. Ce n'est toutefois pas avant aujourd'hui qu'il a déclaré que l'on donnerait suite à cette suggestion. La proposition du Dr Manion avait pour objet la création d'un comité qui étudierait en détail les plans de la défense, à huis clos si la chose était nécessaire.

A maintes reprises, M. Mackenzie s'est refusé, aujourd'hui, dans l'Assemblée, à l'endroit de cette suggestion.

(Suite page six)

Londres et Paris se porteront au secours des Soviets, s'ils entrent en guerre pour défendre la Pologne, la Roumanie, la Lettonie, l'Estonie ou la Finlande. — Moscou ne pourra plus refuser

L'attitude soviétique des derniers jours était inquiétante

Berlin, 16. (P.A.) — On rapporte, ce soir, dans les milieux bien informés de la capitale allemande, que le Danemark est prêt à accepter l'offre que lui a faite le Troisième Reich de signer un pacte de non-agression. On sait que récemment le chancelier Hitler a demandé à tous

les pays scandinaves s'ils désiraient signer des pactes de non-agression avec le Troisième Reich. Ces Etats doivent faire connaître leur réponse, demain, à Berlin. Alors que l'on dit que le Danemark est prêt à accepter l'offre naziste, on rapporte que la Norvège, la Suède et la Finlande diront, avec le plus de tact possible, qu'elles ne voient pas la nécessité de s'allier ainsi au Reich.

On a appris que les ministres à Berlin des quatre pays intéressés se rendront, demain, au ministère allemand des Affaires étrangères, et qu'ils y seront reçus séparément par M. Joachim von Ribbentrop, ministre aux Affaires étrangères. On comprend que le Danemark a accepté l'offre de chancelier Hitler parce qu'elle constitue la première garantie jamais faite de la frontière qui sépare le territoire de ce petit pays du nord de celui de l'Allemagne. On sait que le Danemark a hérité, après la guerre, d'un morceau de terre allemande. Il s'agit de la région de Schleswig, un territoire de 1,500 milles carrés qui s'étend au sud du Danemark, le long de la frontière allemande. Ce territoire fut danois jusqu'en 1864, puis allemand jusqu'en 1919, alors qu'il fut retourné, par un plebiscite, au Danemark.

On a toujours considéré que la Norvège et la Suède rejetteraient l'offre d'Hitler. Les deux pays ne touchent pas à l'Allemagne et ne voient pas comment un conflit pourrait les opposer au Troisième Reich. En signant un pacte avec Berlin, ils ne pourraient plus non plus se prévaloir de leur neutralité qui a fait leur force jusqu'ici.

On avait cru que la Finlande accepterait de signer un pacte de non-agression avec l'Allemagne parce qu'elle en a déjà un de signé avec la Russie soviétique, ce qui la place dans une mauvaise position pour refuser l'offre allemande. Les Finlandais diront à Berlin, cependant, que la Russie les a virtuellement forcés de signer ce pacte et qu'ils n'avaient pas d'autre choix à faire que de l'exécuter. Elle dira avec la Norvège et la Suède que l'offre d'Hitler constitue déjà une garantie qu'elle juge suffisante.

IMPOT SUR LES CIGARETTES DANS L'ETAT DE NEW-YORK

Albany, New-York, 16. (P.C.) — Le sénat de l'Etat de New-York a approuvé, ce soir, un impôt qui fera que les fumeurs de cigarettes qu'ils grilleront. On a sou pour chaque dizaine de cigarettes qu'ils grilleront. On estime que cette taxe qui entrera en vigueur le 1er juillet, rapportera \$22,500,000.

Doctorat en droit à l'hon. M. Howe

Halifax, 16. (P.C.) — L'université Dalhousie a décerné, aujourd'hui, cinq doctorats honoraires et 207 diplômes au cours de la cérémonie de la collation des grades.

Des doctorats honoraires ont été remis à l'hon. C. D. Howe, ministre des Transports; à l'hon. Murray MacLaren, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick; au Dr William Inglis Morse, de Cambridge, Mass., historien de la Nouvelle-Ecosse; au professeur A. Stanley Walker, président de l'université de King's College, et à M. Howard W. Matheson, vice-président de la Shawinigan Chemicals, de Shawinigan-Falls, Qué.

Le Dr Carleton Stanley, président de l'université, présidait à la cérémonie.

On commencera incessamment la distribution gratuite de beurre

Ottawa, 16. (P.C.) — Le ministère de l'Agriculture a annoncé, ce soir, que les plans en vue de la distribution du surplus de beurre sont complétés et que l'on s'attendait à ce que ce projet soit mis à exécution d'ici quelques jours.

La Croix rouge canadienne sera chargée de cette distribution dans toutes les provinces et recourra aux associations de secours des provinces pour faire tenir leur part aux secours. Quant à la distribution chez ceux qui gagnent peu, mais qui ne sont pas secourus, la société se fera aider par les associations de bienfaisance et les autorités municipales.

On prévoit que quelques millions de livres seront ainsi distribués. Des bons de trois valeurs seront émis, d'une, de deux et de trois livres respectivement. Le ministère a également expliqué que chaque bon portera le nom de la personne à qui il est destiné et par qui il est émis. Seule la personne à qui est destiné ce bon pourra l'échanger à n'importe quel magasin de détail pour le nombre de livres de beurre spécifié.

Le marchand qui fera la livraison de ce beurre devra indiquer le nombre de livres, le prix et le nom du destinataire, et ce dernier devra signer le bon en reconnaissant qu'il a bien reçu la quantité indiquée. Ces bons dûment endossés, pourront être encaissés par le marchand à leur pleine valeur à n'importe quelle succursale de toute banque à charte du Canada.

Comme la méthode de distribution est différente pour les secours et les familles bénéficiant d'un mince revenu, l'on émettra deux genres de bons.

Plus de deux cent mille soldats défilent, vendredi, à Madrid, devant le général Franco

Madrid, 16. (P.C.-Havas) — Le gouvernement de Burgos a formellement, ce soir, fixé à vendredi le défilé de la victoire qui se fera dans les rues de Madrid et qui symbolisera que le général Franco est enfin le maître absolu de toute l'Espagne, après avoir, pendant près de trois ans, combattu le régime républicain. Des milliers de soldats se dirigeront déjà vers la capitale pour participer à la revue des forces armées de la nouvelle Espagne. Dans les milieux bien informés on assure qu'au moins 200,000 soldats, y compris 15,000 Italiens et 2,500 Allemands marcheront devant Franco. Des détachements navals participeront aussi à la revue de même que plusieurs centaines d'avions de guerre, 101 batteries de campagne et 404 pièces d'artillerie. 24 escadrons de cavalerie et 300 tanks rouleront aussi dans les rues de Madrid.

Quatre avions de combat livrés à Halifax

Halifax, 16. (P.C.) — La livraison de quatre avions de combat du type Hawker Hurricane a été faite, aujourd'hui, à la base d'aviation, au port de Halifax, ont révélé des officiers de l'Aviation royale canadienne ce soir.

Les appels au Conseil privé jugés par la Cour suprême

Sir Lyman Duff ordonne l'inscription du bill aux registres de la Cour

Cause le 19 juin

Ottawa, 16. (P.C.) — Le gouvernement a référé à la Cour suprême du Canada pour décider de la constitutionnalité du bill, visant à abolir les appels des cours canadiennes portés devant le comité juridique du Conseil privé à Londres. La cause a été formellement inscrite aujourd'hui aux registres de la Cour, sur l'ordre du juge en chef, Sir Lyman Duff. La cause sera entendue le 19 juin prochain.

Présenté au Parlement par l'hon. C. H. Cahan, conservateur de St-Laurent-St-Georges, ce bill amène dans la loi de la Cour suprême en vue d'abolir les appels au Conseil privé, a subi sa première lecture le 23 janvier dernier et a été référé à la Cour suprême lorsque vint le moment de l'adopter en seconde lecture le 14 avril. Le ministre de la justice, l'hon. M. Lapointe a présenté une ordonnance du conseil par laquelle ce projet de loi a été référé à la Cour suprême.

Les stipulations de la référence de mandant que l'on étudie et que l'on décide si cette loi «ou aucune de ses dispositions, et en quelle particularité ou particularités, ou jus qu'à tel point, est «intra vires» du Parlement du Canada».

Les procureurs généraux de toutes les provinces ont été avisés de cette référence.

Bestiaux volés dans les Cantons de l'Est

Québec, 16. (P.C.) — La police provinciale a révélé qu'on avait reçu un certain nombre de plaintes au sujet de bestiaux volés dans les Cantons de l'Est.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Association des CirculairesLe Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du
Canada, Limitée, au numéro 23, rue Saint-Jacques,
à Montréal.Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

MERCREDI, 17 MAI 1939

Vive le Roi ! Vive la Reine !

Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth mettront ce matin le pied sur la terre canadienne.

Des milliers de leurs loyaux sujets les acclameront chaleureusement tandis que les représentants des autorités civiles et militaires les accueilleront dans la Vieille Capitale. D'un océan à l'autre, comme le dit si bien la devise de la Confédération, plus de dix millions de Canadiens s'uniront d'esprit et de cœur à leurs compatriotes de Québec pour exprimer l'unanimité des sentiments de la population entière.

La Couronne britannique est la plus respectée et la plus prestigieuse de l'univers. Elle est le symbole de l'empire le plus puissant, le plus vaste et le plus divers dont fasse mention l'histoire du monde. Elle est aussi le symbole des institutions les plus anciennes et les plus sages dont puisse se réclamer un individu. Elle représente une tradition monarchique qui a su s'accommoder des conditions les plus diverses comme des solutions les plus paradoxales.

La monarchie britannique est actuellement incarnée par un couple jeune, éminemment sympathique, qui a su en peu de temps s'attacher ses sujets et s'assurer l'affection de millions d'étrangers. La charnante simplicité de nos souverains ne diminue en rien leur personnalité, elle ajoute au contraire d'innombrables grâces à leur prestige.

Rarement aura-t-on vu une famille royale dont la vie privée s'harmonise aussi parfaitement avec sa vie publique. D'autres monarques ont eu une vie intime aussi digne, mais rigoureusement distincte de leur vie publique. Le roi George VI et la reine Elizabeth savent avec un art subtil marquer d'un certain individualisme leurs actes officiels. Cela donne une touche humaine à l'accomplissement de leurs fonctions royales au lieu d'en faire un rite impersonnel et séchement protocolaire. C'est peut-être là le secret de la profonde sympathie qu'ils se gagnent partout où ils paraissent ; car au lieu de les voir sur un autre plan, comme en un monde inaccessible, on voit en eux des êtres comme les autres, capables de sourire et d'aimer, de souffrir et de pleurer, des êtres dont le plus grand plaisir semble être de faire des heureux.

Autant à cause de leurs qualités personnelles qu'à cause de leur dignité officielle, le Canada se doit de faire à ses royaux visiteurs l'accueil le plus chaleureux, le plus sincère, le plus spontané. Notre pays se le doit en outre à lui-même car ce sont ses souverains qui le visitent et pour la première fois dans l'histoire. George VI est le premier roi d'Angleterre qui a été formellement couronné comme roi du Canada et c'est la principale raison d'être et la grande signification de ce voyage de Leurs Majestés.

L'Angleterre a su mieux qu'aucun autre pays conserver et concilier les avantages de la monarchie et de la démocratie, deux régimes qui ont paru contradictoires à d'autres nations. Sur beaucoup d'autres points le monde britannique donne aux autres pays le spectacle d'un peuple qui sait s'accommoder de solutions acceptables quand on ne peut en obtenir de parfaites. Le souverain qui incarne l'esprit de ce pays, en faisant autour de lui l'unanimité des sentiments des Canadiens, saura nous apprendre à nous accommoder, nous aussi, de certaines situations pas toujours satisfaisantes pour les uns ou pour les autres mais qu'on doit rendre acceptables à l'ensemble de la population ; il nous apprendra à savoir concilier des points de vue différents et compter avec le temps — qui a tant servi à l'Angleterre — pour trouver à nos conflits des solutions applicables quand on n'en peut obtenir d'idéales.

A l'heure où l'amitié anglo-française est la plus grande sauvegarde de la paix mondiale, un an après la visite si mémorable de nos souverains en France, quelques mois après le voyage en Angleterre du président de la République française, il n'y a pas un Canadien qui ne puisse acclamer de tout cœur, et sans réserve, le roi et la reine qui nous honorent aujourd'hui de leur visite. Rendons leur notre plus humble hommage, souhaitons-leur la plus cordiale bienvenue, formons des vœux pour que leur séjour parmi nous soit heureux, faisons en sorte de gagner leurs cœurs comme ils ont gagné les nôtres.

Le Canada s'unit à toute la population du pays et se fait particulièrement l'interprète de ses lecteurs pour acclamer Leurs Majestés George VI et Elizabeth et leur rendre l'hommage qui leur est dû.

Vive le roi ! Vive la reine !

M. Duplessis et la jeunesse

Le chef de l'Union nationale ne peut pardonner au gouvernement fédéral sa sollicitude pour la jeunesse. Il ne souffre pas qu'on lui rappelle qu'il se doit davantage à elle et qu'il ne remplit pas tous ses engagements envers cette jeunesse dont il est pourtant si prompt à revendiquer les droits. Logique avec lui-même et avec sa politique hargneuse, sinon avec son rôle de premier ministre d'une province nécessairement appelée à travailler de concert avec l'administration centrale, M. Duplessis accuse Ottawa de ne pas faire assez pour nos jeunes gens.

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir au ministre du Travail, il estime insuffisants les \$4,500,000 que le gouvernement canadien entend dépenser au cours d'une période de trois ans, conformément au plan national d'aide à la jeunesse. Intervention aussi injustifiée que maladroite, d'autant qu'elle a mérité à M. Duplessis une cinglante réponse de la part de M. Rogers.

Le ministre fédéral du Travail lui a rappelé que cette somme ne constituait qu'un seul des projets du gouvernement canadien conçus pour venir en aide aux jeunes chômeurs. M. Rogers a rappelé en outre qu'Ottawa a accordé au cours des deux dernières années une somme de \$545,000 à la province de Québec pour mettre à exécution divers projets relatifs au plan d'aide à la jeunesse. Or, de cette somme, le gouvernement provincial n'a fait usage que des six onzièmes, soit environ \$300,000 ! La jeunesse de notre province aurait-elle été frustrée de près de \$245,000 par l'Union nationale ?

De plus, le ministre fédéral rappelle fort justement qu'à part certains cours de génie minier et forestier, le gouvernement provincial n'a pas institué, l'an dernier, d'autres cours relevant de l'industrie et du commerce, bien qu'Ottawa ait accordé à notre province à cette fin une somme de \$225,000.

On se rappelle que le gouvernement canadien a offert récemment aux provinces, tout en les invitant à soumettre leurs suggestions, de venir en aide aux jeunes gens dont les études sont compromises faute de ressources pécuniaires. Or, M. Bilodeau, qui a été saisi de ce projet le 8 avril dernier, n'a pas encore répondu à M. Rogers. On dira peut-être, en ce qui concerne les étudiants, que le gouvernement provincial a fait sa part en venant à la rescousse de l'Université de Montréal. Fort bien ! Mais à quoi bon aider les universités si on n'aide aussi les étudiants et si ceux-ci ne peuvent fréquenter ces institutions maintenues aux prix de lourds sacrifices ? Ne serait-ce pas aussi un bon moyen de manifester jusqu'au bout sa sollicitude pour la jeunesse universitaire, en fournissant aux étudiants dans le besoin l'appui financier nécessaire pour poursuivre leurs études ?

Il est facile d'aller criant : "La jeunesse ! vous ne faite pas assez pour elle..." On aurait le droit de sourire de tant d'impudence chez M. Duplessis si elle n'était un indice manifeste de sa mauvaise volonté envers l'administration fédérale.

L'alliance russe

On se préoccupe beaucoup, ces temps-ci, de savoir si le bloc anglo-français réussira à conclure une alliance satisfaisante avec la Russie. Depuis quelques semaines les dépêches les plus imprévues et les plus contradictoires nous sont parvenues d'Europe à ce sujet. On a même parlé de la possibilité d'un accord de Moscou avec Berlin plutôt qu'avec Londres.

Il est vrai qu'en politique, surtout en politique internationale, on peut s'attendre à tout. On a vu des partis former des alliances ou des unions pour en abattre un autre puis se tourner l'un contre l'autre au point de devenir des ennemis irréconciliables et provoquer par là de nouvelles coalitions assez inattendues. On en voit d'analogues et de plus belles en politique internationale. Les amitiés et les hostilités entre pays sont aussi changeantes et peu durables entre pays qu'entre individus.

Ce qui changeant moins que ces sentiments éphémères et ces intérêts variables, ce sont les conditions historiques et géographiques. Historiquement et géographiquement la Russie n'a jamais participé intégralement à la vie politique de l'Europe. Plus asiatique qu'européenne par la géographie et par l'ethnographie, elle n'a jamais joué dans le monde occidental que des rôles secondaires, épisodiques et occasionnels. Quand les circonstances favorisaient un mouvement d'expansion vers l'ouest, elle en profitait pour prendre sa part de pays faibles ou vaincus, de territoires à partager entre grands états comme le furent la Pologne et les pays carpathiques ou balkaniques. Quand les nations occidentales se coalisaient pour abattre en Europe centrale ou orientale un pays puissant et susceptible de gêner la Russie, celle-ci collaborait volontiers à cette exécution. Mais toujours elle se hâtait de se retirer dans le grand silence blanc de ses steppes mystérieuses pour laisser les autres à leurs querelles d'aucun intérêt évident, pressant et immédiat ne secouait sa léthargie et son indolence.

L'éternelle Russie est restée la même sous le régime soviétique. Ces caractéristiques fondamentales d'un pays ne tiennent pas à une forme de gouvernement. Un change-

ment de régime peut les modifier momentanément, artificiellement, mais elles ont tôt fait de prendre le dessus.

De même la Turquie, malgré les modifications apparemment radicales qu'un Mustafa Kémal a fait subir à sa vie nationale, tend à reprendre l'orientation politique des anciens sultans parce que c'est son orientation naturelle. De même l'Allemagne hitlérienne poursuit les rêves des Hohenzollern, qui étaient ceux de Bismarck et de Frédéric de Prusse.

On pourrait continuer cette énumération et analyser longuement en ce sens la politique de tous les pays d'Europe pour y trouver une continuité qui, malgré certaines interruptions temporaires et plus ou moins prolongées, survit aux changements de régimes. Il y a un déterminisme qui n'est pas l'unique loi du monde ni la règle absolue de l'histoire, mais dont on aurait tort de ne pas tenir compte, surtout dans un cas comme celui de la Russie. Car un pays aussi amorphe que celui-là est plus porté qu'une nation à la volonté dynamique à se laisser entraîner vers un déterminisme qui exprime ses tendances naturelles.

C'est pourquoi il ne faudrait pas trop compter sur la Russie nouvelle, pas plus que sur l'ancienne, pour compléter le jeu des alliances en Europe. L'U. R. S. S. est née à la vie internationale en signant avec l'Allemagne, en 1917, une paix séparée qui aurait pu compromettre la victoire des Alliés. Pourrait-on davantage compter sur elle aujourd'hui ?

On n'est même pas d'accord sur la valeur réelle de sa force militaire, sur l'appui effectif qu'elle peut constituer son alliance et elle-même s'entoure d'un dessein de mystère. Quelle confiance avoir alors dans une alliance qu'elle se fait tant prier pour conclure ? Si cette alliance se conclut, il ne faudra trop ni s'en réjouir ni y compter. Si elle ne se conclut pas, il ne faudra pas non plus le regretter outre mesure. C'est un atout d'une valeur bien problématique.

Choses du temps

Les cours d'été à Laval

Depuis 1935 l'Université Laval donne des cours d'été dont l'importance n'a cessé de s'accroître. Conçus d'abord à l'intention des institutrices de l'enseignement primaire, on en modifia par la suite l'aspect et la physionomie pour leur permettre d'atteindre un auditoire plus varié, comprenant surtout des professeurs désireux de trouver un utile complément à leurs connaissances littéraires, philosophiques ou scientifiques, des étudiants et des professeurs de langue anglaise de l'Ontario ou des États-Unis non moins désireux de perfectionner leurs connaissances du français ou de la littérature française.

Comme ces cours ne datent que d'il y a quatre ans, il faudra nécessairement qu'avec les années on y fasse les mises au point qu'imposent d'elles-mêmes selon le nombre des auditeurs et les fins que se proposent les habitués de ces cours. Pourtant un rapide coup d'oeil sur le programme nous autorise à en attendre beaucoup de bien, tout au moins un ensemble de connaissances supplémentaires dont les instituteurs et institutrices ne peuvent que profiter. Ce programme, abondant et complet dans la mesure qu'il peut l'être dans l'espace de quelques semaines, comprend aussi diverses conférences.

L'idée de ces cours d'été est excellente en principe et on ne peut qu'y souscrire. Il faut reconnaître à l'Université Laval le mérite d'en avoir saisi l'utilité et d'avoir compris le parti qu'elle en pouvait tirer pour son rayonnement. Qu'elle donne ainsi des cours complémentaires durant la belle saison, c'est là une initiative toute à son honneur, même si elle n'est pas nouvelle. Comme partout ailleurs, leur efficacité dépendra évidemment non seulement de la densité et de la qualité du programme, mais aussi de la valeur de l'enseignement et du personnel chargé de le dispenser.

Le Japon et la lutte contre l'opium

Engagé dans une guerre ruineuse dont l'issue semble se perdre de plus en plus dans un avenir lointain, le gouvernement de Tokio ne recule pas devant les expédients pour acculer, au prix de la propagation du vice, des profits qui restent tout de même dérisoires devant ce que la guerre impose de sacrifices au peuple japonais.

A en croire M. Richard Butler, sous-secrétaire du Foreign Office, il existerait, officiellement, à Sanghaï, trente-huit fumeries d'opium. Leurs propriétaires paieraient un permis de \$500 par mois au gouvernement japonais pour que la police ne vienne pas les ennuier dans leur métier illicite.

Il se peut que le gouvernement japonais ne se prête pas à une exploitation aussi honteuse du vice. Il se peut aussi que l'argent versé par des propriétaires des fumeries d'opium aille à de simples fonctionnaires trop peu scrupuleux. Mais il n'en reste pas moins vrai que le Japon, comme le démontrent certaines dépositions aux commissions d'enquête de la Société des Nations, a marchandé jusqu'à sa coopération avec les autres puissances dans la lutte contre l'opium.

On accepte volontiers que Tokio puisse ne pas s'entendre avec la S.D.N. et rejeter ses principes politiques, mais s'il est un point où toutes les nations doivent accorder sans réserve leur appui à l'organisme de Genève, même celles qui n'en font pas partie, c'est bien dans cette lutte contre le vice international.

La tour Eiffel a cinquante ans

Commencée en 1887, elle fut terminée à temps pour l'Exposition universelle de 1889.

Son inventeur, l'ingénieur Eiffel, qui s'était spécialisé depuis longtemps dans les grands ouvrages de métal intéressant l'aéronautique, avait établi ses plans avec une science si avancée que la construction ne comporta nulles surprises et qu'elle s'accomplit au rythme prévu.

Son achèvement ne fut pas, il est vrai, salué avec enthousiasme. Au nom de l'esthétique, de nombreux detracteurs, parmi les artistes et les écrivains les plus notoires, firent entendre des protestations. Mais si la tour Eiffel heurtait la conception que l'on avait alors d'un monument harmonieux, elle trouva depuis, dans son utilité, des raisons d'être admises sans réserve.

Défense de la langue française

Le malentendu. — S. O. S.

Il règne parmi les Français moyens une grande confusion et beaucoup d'incertitude quant au sens exact des mots qui nous servent à noter les mesures du temps. Je me souviens encore de l'étonnement profond où j'ai jeté certaines personnes qui n'étaient cependant point illettrées, ni même chose pire, à demi lettrées, quand je leur ai, sans précautions oratoires ni ménagement aucun, révélé que l'année dite séculaire est la dernière, non la première d'un siècle, et que le vingtième, le nôtre, n'a pas commencé le 1er janvier 1900, mais le 1er janvier 1901. Hier encore, un septuagénaire de mes amis, qui vient d'entrer dans sa quatre-vingtième année, c'est-à-dire dans la dernière année de cette période décennale, se plaignait qu'on le félicitait de toutes parts d'avoir quatre-vingts ans :

— J'en ai soixante-dix-neuf, me disait-il, et je trouve que c'est suffisant.

Il n'y aurait que demi-mal si tout le monde ignorait que l'on n'a quatre-vingts ans révolus qu'au bout et non au début de la quatre-vingtième année. Malheureusement, si la plupart ignorent, quelques-uns, les *happy few*, le savent ; de sorte que ceux qui ne le savent pas disent de l'homme qui vient d'entrer dans sa quatre-vingtième année : "M. N. a quatre-vingts ans", les *happy few* ont l'air de dire : "M. N. vient d'entrer dans sa quatre-vingt-unième année, le bruit se répand aussitôt qu'il a quatre-vingt-un ans, et ainsi de suite. Cela peut mener loin. C'est ainsi qu'on fait les faux centenaires.

Le mauvais exemple est donné par le bulletin de l'Office national météorologique, qui annonce une température stationnaire quand elle ne monte ou ne baisse que d'un ou deux degrés ; à ce régime, la température stationnaire peut en moins d'un mois passer des vers à soie à la glace fondante ou vice versa.

Il n'y a aucun doute sur la signification de *quotidien* ni d'*hebdomadaire* ; chacun sait qu'un journal quotidien ou, substantivement, un quotidien est un journal qui paraît tous les jours, et un hebdomadaire, chaque semaine ; mais que signifie au juste bi-hebdomadaire ? Le Larousse du vingtième siècle le définit : "Qui a lieu, qui paraît deux fois par semaine". On ajoute cette remarque : "C'est ce sens, équivalent à semi-hebdomadaire, qui est consacré par l'usage ; mais la signification propre du mot devrait être : Qui a lieu, qui paraît toutes les deux semaines." Comment donc doit-on appeler une revue qui ne paraît que les mois de terme : janvier, avril, juillet, octobre ? Un enfant à qui je poserais la question me répondrait sans hésiter : "Eh bien, c'est une revue trimestrielle !" Il fallait y penser. Les érudits spécialistes qui dirigent le *français moderne* (sans majuscules), revue consacrée à l'étude de la langue française du seizième siècle à nos jours (mais surtout à l'étude de celle que l'on parlait, hélas ! "après nous"), n'ont pas voulu de "trimestriel" et ont préféré annoncer que le *français moderne* paraît en janvier, avril, juin et octobre... Bon ! j'avais écrit : juillet, et : les mois de terme. Je ne sais comment m'excuser...

Le directeur "scientifique" du *français moderne*, M. Albert Dauzat, linguiste de mérite, et qui jout, m'assure-t-on, d'un grand crédit auprès de ses collègues, si j'ose dire — pourquoi ne serais-je pas, à mon tour, moderne ? — M. Albert Dauzat, dans la livraison d'octobre, a bien voulu rendre compte des chroniques de Lancelot. Je lui dois des remerciements ; mais il est un point où nous ne sommes guère d'accord, et je pense que c'est justement celui qui peut intéresser plus mes lecteurs. "Voilà longtemps", écrit M. Albert Dauzat, que je déplore le malentendu qui sépare écrivains et linguistes et que, souvent de façon irritante, leurs conceptions... Linguistes et écrivains auraient avantage à mieux se connaître, à collaborer, pour le plus grand bien de la langue française. L'Académie française n'est pas une assemblée de techniciens du langage, soit ; mais elle gagnerait à compter parmi ses membres au moins un de ces techniciens, dont les avis, pour ne pas être toujours suivis, seraient au moins entendus et discutés. C'est précisément pour réaliser cette collaboration indispensable qu'a été fondé l'Office de la langue française : son but n'est pas de légiférer, mais, en donnant des avis, d'arrêter, dans la mesure de ses moyens, les créations de mots, les déformations syntaxiques et autres, contraires au génie de la langue ; les tendances traditionalistes et puristes y sont représentées, je veux le croire, puisque M. Albert Dauzat me l'assure, mais j'ai dans l'idée qu'elles y font plutôt tapisserie.

Venant ensuite à moi, ou à mon autre moi-même, M. Albert Dauzat témoigne, après les compliments d'usage, "avoir été affligé de me voir rompre des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer". Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richelieu. J'ai regardé davantage que les techniciens du langage créés par le dictionnaire de la Sorbonne, mais je n'ai pas rompu des lances contre eux. Je n'ai pas rompu des lances contre une Sorbonne que je connaissais mal et des linguistes que j'affectais d'ignorer. Il a cependant l'impression, "à la lecture des derniers *Lancelot*", que j'envisage maintenant les faits avec plus de sérénité. Les éloges que j'adresse dans les occasions au dictionnaire étymologique d'Oscar Bloch témoignent à M. Albert Dauzat "que je ne frappe plus d'interdit tous les linguistes et que j'ai trouvé profit au commerce de certains d'entre eux".

M. Albert Dauzat, si la modestie ne le lui déconseillait, pourrait alléguer aussi les éloges que je n'ai pas ménagés à son propre dictionnaire étymologique, et en renforcer ses conclusions. Mais je ne sache pas avoir jamais "frappé d'interdit tous les linguistes" ou nié que "j'eusse trouvé profit au commerce de certains d'entre eux". J'ai pu même regretter que l'Académie se cantonnât un peu timidement dans l'emploi que lui a, voilà plus de trois siècles, assigné le cardinal de Richel

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL.B.

Le gardien d'un animal paiera le dommage qu'il cause

La poitrine déchirée par les cornes d'un boeuf, M. Paul Poulin obtient \$4,950

La jurisprudence

L'article 1055 du Code civil stipule que la responsabilité des dommages causés par un animal est à la charge du propriétaire ou du gardien de l'animal. L'animal est considéré comme un objet inanimé et le gardien est tenu de le surveiller et de le contenir. Si l'animal cause un dommage, le gardien est responsable, à moins qu'il ne prouve qu'il n'était pas le gardien ou qu'il n'a pas pu empêcher le dommage.

tome 2, no 1097, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109;

Planiol et Ripert, tome 6, pages 814 et 816;

Lalou, Responsabilité civile, page 578, no 1113 et page 526, no 1122;

Colin et Capitant, tome 4, page 397;

Marcade, tome 5, page 283;

Marien vs Fréchette, 52 C. S. 85;

Mongrain vs Brisebois, 54 C. S., 307;

Keenan vs Stalker, 35 B. R. p. 1;

French vs Marion, 22 C. S. 384;

Fortin vs Montreal Tramway, 54 C. S., 428;

QUEBEC Railway vs Vandry, 52 D.L.R., 136; 26 R.L.N., n.s., 244;

Drolet vs Shawanigan Caribide, 18 B.R., 271;

Patenaude vs Héritiers Alfred Séguin, 65 C.S., 341;

C. P. R. vs Fréchette, 1915, A. C. 871;

Cité de Montréal vs Watt et Scott, 1920, S.C.R., vol. 60 p. 523 et 48 B.R. 295;

Sourdat, Responsabilité, 6e édition tome 1, no 660;

Président l'honorable Juge Surveyer, Les jugements suivants furent rendus:

Sam Bagan & Co. contre G. P. Burns: Jugement autorisant examen médical avant défense.

Sam Bagan & Co. contre G. P. Burns: Jugement autorisant examen médical avant défense.

G. Beshway contre Cité de Montréal: Jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

A. Gagnon contre J.-B. Lefebvre: Régie hors de cour.

J.-B. Lefebvre contre Eugène Lavallée: Opposition à jugement rendu.

J.-A. Lépine contre The Excelsior Life Insurance Co.: Jugement autorisant à amender en payant frais de motion et d'amendement.

H. Rouleau contre Cité de Montréal et al.: Jugement autorisant examen avant défense.

Dame R. K. et vir contre E. Harvey et al.: Jugement revisant mémoire de frais, sans frais.

M. Pénverne contre O. Dupuis: Jugement autorisant examen avant défense.

United Services Club Inc. contre David MacLaren et J. I. MacLaren: Jugement autorisant examen avant défense.

United Services Club Inc. contre David MacLaren et J. I. MacLaren: Jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Dame G. Morice contre D. Chénervet: Jugement autorisant à ester en justice.

Dame E. Lépine contre L. Currier: Jugement autorisant à poursuivre in forma pauperis.

H. Gendreau contre Dame G. Gagnon et vir: Jugement autorisant à poursuivre in forma pauperis.

S. E. Jackson, requérant: Jugement rectifiant les registres de l'état civil.

Dame veuve C.-B. de Saint-Gurs contre A. Bouchard: Jugement pour \$121.25 avec int. et dépens.

Thérèse Mary Conway contre Douv. F. Saunders: Jugement pour \$640 avec int. et dépens.

May Travers contre Henri Rollin: Jugement pour \$154.65 avec int. et dépens.

C. W. Lindsay & Co. Ltd contre R. Breaker et Dame Alice Breaker, mise-en-cause: Jugement pour \$106.71 avec int. et dépens.

The Montreal Light, Heat & Power Co. contre Mme J.-R. Labrecque: Jugement pour \$164.95 avec int. et dépens.

Edmond Bélanger contre Aimé Duhamel: Jugement pour \$150 avec int. et dépens.

Catholic High School of Montreal contre J.-M. Blouin: Jugement pour \$146 avec int. et dépens.

Dame Eva Pesant contre Antonio DeLorme et Cité de Montréal, tierce-partie: Jugement déclarant saisie-arrest bonne, valable et tenante, etc.

R.-A. Noisette contre Fred Kearns: Jugement pour \$395 avec int. et dépens.

Dr. Henry Drummond contre Adolph Tassenius dit D.D. Tassenius: Jugement ayant le débiteur.

G. Reinhardt contre J.-H. Lamy: Jugement autorisant à poursuivre in forma pauperis.

J. C. Borge, requérant: Jugement rectifiant les registres de l'état civil.

Dlle M. Tremblay contre Cité de Montréal: Jugement autorisant examen médical avant défense.

G. Radovay contre Samovar Russian Art and Cabaret Restaurant: Jugement maintenant inscription en droit pour les frais seulement.

G. Radovay contre Samovar Russian Art and Cabaret Restaurant: Jugement autorisant à amender en payant frais de motion et d'amendement.

Me Penverne veut d'autres détails

Il veut savoir tous les motifs de renvoi que la Ville tentera de prouver au procès

Les deux enfants d'une prisonnière

A prime abord, le tribunal croyait qu'il s'agissait de bébés

Lucienne Chalifoux, 4750, rue Saint-Denis, accusée de recel de draps de lits volés à l'hôpital Saint-Luc, a fait des aveux, hier, devant le juge Gustave Marin. Elle doit revenir en correctionnelle ce matin pour le prononcé de la sentence.

Après la lecture de l'accusation, Me Georges Décaray demanda à la prisonnière:

— Désirez-vous un procès devant un juge seul ou devant les jurés?

— Je ne désire pas de procès; je me déclare coupable. Je voudrais cependant être libérée sur parole à cause de mes deux enfants qui sont actuellement seuls.

— Vos enfants? demande le tribunal déjà sympathique. Quel âge ont-ils?

— L'un a dix huit et l'autre dix-neuf ans.

— En ce cas, restez en prison d'ici demain. Je crois que vos enfants sont capables de se subvenir d'ici là.

Un jeu de quilles dans des fenêtres

La mésaventure de trois gaillards de Brampton venus ici pour voir le roi

Trois jeunes gens de Brampton (Ontario), Leonard Clark, William Callahan et Walter Carroll, arrivés dans la métropole pour voir notre souverain, n'ont pas trop bien supporté le retard involontaire apporté par les glaces des bancs de Terrence.

Avant hier soir, ils décidèrent de noyer leur ennui en absorbant un peu trop de cette eau de feu que vend la Régie du Pied-du-Courant.

Bientôt pompette, nos gaillards décidèrent de jouer aux quilles, vis-à-vis l'établissement de M. J.-A. Stern, 380 ouest, rue Dorchester. Faute d'allée, ils décidèrent de prendre les fenêtres pour cibles. Et d'un et de deux! Trois glaces s'envolèrent pour livrer passage aux roches de trois et quatre livres lancées par nos hardis Bramptoniens. Résultat: course de police, secours, arrestation "sensationnelle" et comparution hier, devant le juge Gustave Marin.

Les prisonniers, craignant d'avoir à devenir les "hôtes" de celui qui était venu de si loin pour admirer et enregistrer des aveux et se déclarer prêts à payer les "vitres" cassées. Me N. Charbonneau, avocat de la poursuite, ne se montra pas trop exigeant et demanda le coût des dommages évalués à \$30.

Le tribunal condamna donc les trois égarés à une amende de \$140 francs à \$10 chacun, payable au plaignant ou, à défaut, à une peine de prison de 15 jours.

M. HUNGERFORD SERA PRESENTE AU ROI

M. S. J. Hungerford, président du Conseil d'administration et directeur général du Canadian National, et quelques membres du Conseil d'administration du Réseau national seront présentés à Leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elizabeth au départ de la gare Union du convoi royal.

Leurs Majestés quitteront la capitale fédérale à 2 h. 30, dimanche après-midi 21 mai, à destination de Brighton, Ont. via Cornwall, Brockville et Kingston, soit une distance de 283 milles. Une locomotive 6400 aux lignes fuyantes sera attelée au train royal. Le train parcourra 4,212 milles sur les voies du Canadian National, à travers le Canada, durant le séjour de Leurs Majestés.

NECROLOGIE

BECHARD — A Montréal, 15 mai, à l'âge de 67 ans, 9 mois, est décédé Marie-Anne Anna Paquin, autrefois de Maskinongé, épouse de Gaudin Bechard, sellier, 7605 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi, 19 courant, à l'église Notre-Dame du Rosaire.

BELANGER — A Montréal, le 15 mai 1939, âgé de 77 ans, est décédé Pierre-Olivier Belanger, ex-chef de police, époux de Marie Pilon. Funérailles vendredi à l'église St-Jean-Baptiste.

BELAIR — A Montréal, le 14 mai, âgé de 72 ans, est décédé Napoléon Belair, époux de Olympe Pelletier. Funérailles ce matin à l'église St-Cécile à 7 h. 45.

BRAIS — A Montréal, le 15 mai 1939, à l'âge de 49 ans, est décédé Mme Stanislas Brais, née Marie-Louise Gauthier. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant à l'église St-Nom de Jésus à 8 h.

CHATELAIN — A Lachine, le 15 courant à l'âge de 68 ans, est décédé Daniel Chatelet, époux d'Alexina Huneault. Funérailles ce matin à l'église des St-Anges à 8 h.

DARRAGH — A Montréal, le 16 mai 1939, est décédé Georges Darragh, époux de Marie-Louise Gauthier, fils de Michel J. Darragh et de feu Agnès A. Thibault. Le service sera célébré à l'église St-Willibrod ce matin à 8 h. 30.

PLAMONDON — A Montréal, le 15 mai 1939, à l'âge de 46 ans, 11 mois et 6 jours, est décédé Georges Plamondon, époux de Berthe Caouette, exposé au salon mortuaire Bonnier. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame à 8 h. 45.

RANGER — A Montréal, le 15 mai, à l'âge de 86 ans, est décédé Charles-Edmond Ranger, ancien maire de Dorion, époux d'Alice Valois. Funérailles auront lieu vendredi le 19 courant à l'église St-Louis de France.

REGIMBALD — A Montréal, 14 mai 1939, est décédé M. Pierre Regimbald, époux de feu Corinne Lévesque, au No 5624 Colbrook, N.E.Q. Funérailles ce matin à l'église St-Antoine à 9 h.

RIVARD — A Montréal, le 15 mai 1939, à l'âge de 26 ans, est décédé Roger, enfant de Siméon Rivard et Olive Gilbert, de la paroisse de l'Enfant-Jésus, à 5153 Casgrain. Avis des funérailles plus tard.

ROCH — A l'Épiphanie, le 13 mai 1939, à l'âge de 66 ans, est décédé accidentellement Sylvain Roch, époux d'Albina Riopel. Funérailles ce matin à 10 h.

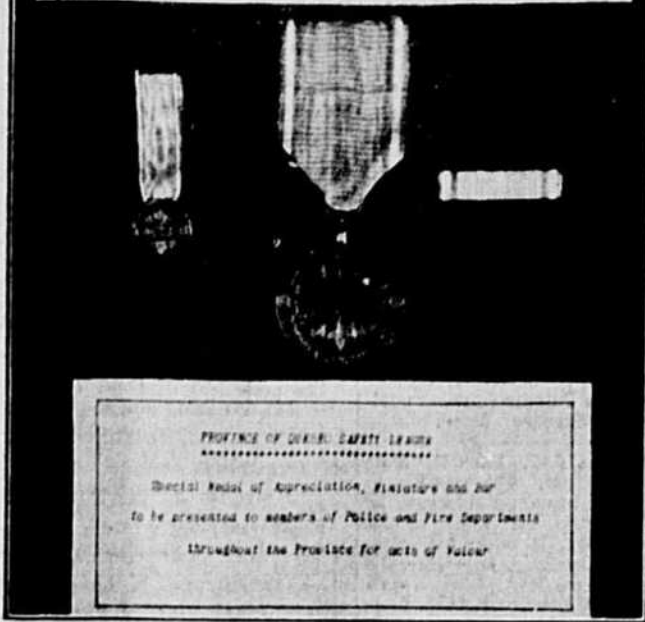
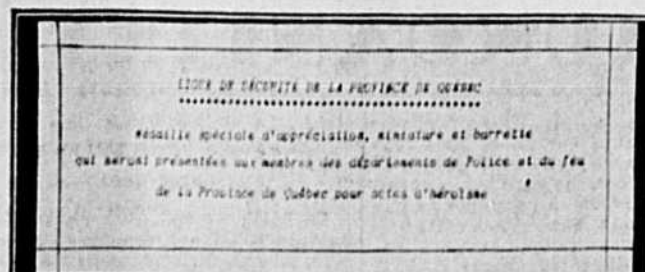
SAUVÉ — A Verdun, le 14 mai 1939, à l'âge de 62 ans, est décédé Mme Delpha Sauvé, née Alexandrine Picard. Funérailles ce matin à l'église N.-D. de Lourdes à 8 h.

SYLVESTRE-PHONIX — A Joliette, le 15 mai 1939, est décédé L.-P. Sylvestre, médecin-vétérinaire, autrefois de St-Barthélemy. Funérailles ce matin à 10 h. 30.

TURCOTTE — A Montréal, le 16 mai 1939, à l'âge de 18 ans, est décédé Françoise Turcotte, fille de Laurent Turcotte et d'Emilie ne Turgeon. Avis des funérailles plus tard.

VIATTE — A l'hôpital classique de Verdun, le 15 mai 1939, à l'âge de 31 ans, est décédé Mme Roméo Viate, née Marie-Luce Gilbert dit Comtois. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame des Sept-Beautés à 8 heures.

POUR NOS POLICIERS



● Médaille spéciale d'appréciation, miniature et barrette qui seront présentées aux membres des services de police et des incendies de la province, par la Ligue de Sécurité, pour actes d'héroïsme.

Guitare volée et haut parleur

Le premier inculpé à entendre la voix amplifiée d'un "député-greffier"

La visite du Roi à l'abbaye des listes d'écurie au Palais de Justice, hier, un seul tribunal a siégé, celui des comparutions, sous la présidence du juge Gustave Marin. Cette anomalie, qui ne déplaît pas aux employés du Greffe de la Paix, s'explique facilement. La semaine dernière, chacun s'attendait à la visite du roi pour le 16 et tous les juges ajournèrent à plus tard les procès de la correctionnelle. En somme, hier était resté l'acte légal dans l'immeuble de Thémis.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Et c'est en utilisant officiellement pour la première fois, le haut parleur installé dans la chambre des comparutions, que le nommé Aubin déclara n'avoir jamais volé de guitare. Le tribunal, vu l'infirmité de l'inculpé, le libéra sur parole en attendant son procès fixé au 23 mai.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Marin, hier, Léopold Aubin, 1619, rue Labrecque se trouvait péniblement avec deux béquilles. Me Georges Décaray, député-greffier de la Paix fut au début de l'accusation d'avoir volé une guitare évaluée à \$6, propriété de Marcel Pelté, 1600 rue Champlain.

Sanctuaire créé dans la Gatineau

Le nouveau sanctuaire couvre une superficie de 1,800 acres

Ottawa, 16. — Le ministre fédéral des mines et des ressources annonce la création, en vertu de la loi de la convention des oiseaux migrateurs, du sanctuaire d'oiseaux Kingmere dans le comté de Gatineau. Le nouveau sanctuaire couvre une superficie d'environ 1,800 acres et il comprend le lac Kingmere et quelques propriétés privées avoisinantes; aussi cette création fut-elle rendue possible grâce à la coopération de la province de Québec et des propriétaires de la région.

Ce sont plutôt des oiseaux de l'intérieur des terres qui fréquentent ce sanctuaire, particulièrement des chanteurs et des insectivores, et le lieu ressemble à nombre d'autres sanctuaires d'oiseaux du genre établis à d'autres endroits, dans les Laurentides, et un peu partout au Canada. Il est donc interdit dans les limites du sanctuaire d'oiseaux de Kingmere de tuer, chasser, capturer, blesser, prendre ou molester un oiseau migrateur, gibier ou non, insectivore ou non, de même que de prendre, endommager ou détruire son nid ou ses oeufs.

LA TEMPERATURE

Toronto, 16. (P.C.)—Minima et maxima de température: Dawson 51, 62; Aklayiv 32, 48; Simpson 38, 46; Port Smith 24, 38; Prince Rupert 14, 28; Victoria 50, 58; Vancouver 46, 60; Kamloops 40; Prince George 50, 52; Jasper 48; Edmonton 34, 54; Banff 32, 44; Calgary 44, 50; Lethbridge 43, 51; Medicine Hat 44, 50; Swift Current 44, 50; Battleford 44, 50; Prince Albert 50, 62; Saskatoon 42, 48; Moose Jaw 40, 48; Regina 34, 48; Brandon 55; Winnipeg 34, 54; Kenora 40, 52; Port Arthur 24, 44; Moncton 34, 40; Huntsville 43, 51; Parry Sound 35, 52; London 44, 54; Toronto 51, 64; Kingston 46, 60; Ottawa 50, 62; MONTREAL 48, 60; Québec 44, 62; Saint John 35, 55; Halifax 38, 52; Charlottetown 35, 46; Chicago 40, 48; St-Paul 46, 52.

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent: partiellement nuageux et plus frais avec averses.

Nord-est du Québec: généralement beau et froid.

Région du lac Saint-Jean: partiellement nuageux et plus frais.

Régions de Montréal et d'Ottawa: plutôt beau et un peu plus frais.

J.-E. FOURNIER Limitée

MANUFACTURIERS D'ARTICLES DE VOYAGE

10 magasins

FAITES DE BARCLAYS VOS

RADIO-COURRIER

Mercredi 17 mai

CBF

- 1 h. 00 Chansonnettes françaises.
- 1 h. 15 Vocal vagues.
- 1 h. 30 Radio-Matin.
- 1 h. 45 Swing Serenade.
- 2 h. 00 Interim musical.
- 2 h. 15 Happy Jack, chant.
- 2 h. 30 Orch. Victor.
- 2 h. 45 Canadian Grenadier Guards.
- 3 h. 00 visite royale. — Reportage de l'arrivée de Leurs Majestés à Québec. Reportage en cours de route: de l'Anse au Foulon à l'hôtel du gouvernement.
- 3 h. 15 La Châtelaine, au musée des Plaines d'Abraham.
- 3 h. 30 Radio-Journal.
- 3 h. 45 Le Trio Toronto.
- 4 h. 00 Bill Johnson, ténor.
- 4 h. 15 Chansonnettes françaises.
- 4 h. 30 Récital d'orgue.
- 4 h. 45 visite royale. — Discours de Sa Majesté le Roi au déjeuner donné par le gouvernement fédéral.
- 5 h. 00 Version française du discours de Thon. M. King.
- 5 h. 15 Joyaux de la scène lyrique.
- 5 h. 30 Chœurs de la musique.
- 5 h. 45 Horaire et disques.
- 6 h. 00 Récital de chant.
- 6 h. 15 Le Quart d'heure de...
- 6 h. 30 Coter de la Bourde de Montréal.
- 6 h. 45 Les plus beaux disques.
- 7 h. 00 Nouvelles.
- 7 h. 15 Nouvelles sportives par Ho...
- 7 h. 30 Wishart Campbell, baryton.
- 7 h. 45 La Pension Velder.
- 8 h. 00 Orch. Luigi Romanelli.
- 8 h. 15 L'invitation à la valse.
- 8 h. 30 A travers les revues.
- 8 h. 45 Roy Shield et son orchestre.
- 9 h. 00 Sérénade pour cordes.
- 9 h. 15 Horaire and Buggy Days.
- 9 h. 30 Orch. Percy Faith.
- 9 h. 45 Paul de Marky, pianiste.
- 10 h. 00 visite royale. — Description du feu d'artifice. — Musique militaire.
- 10 h. 15 Albert Vian, baryton.
- 10 h. 30 Radio-Journal.
- 10 h. 45 visite royale. — Résumé des événements du jour.
- 11 h. 00 Orchestre de danse.
- 11 h. 15 Fin des émissions.

A LA RADIO

La visite du roi à Montréal

On lira ici le programme des émissions préparées pour demain, jeudi, par la Société Radio-Canada à l'occasion du passage de Leurs Majestés à Montréal. Ces émissions seront diffusées par le poste CBF de Radio-Canada et relayées par CKAC et CHLP. Dans l'après-midi, un programme musical exécuté par un orchestre sous la direction de M. Eugène Chartier servira d'intermède entre les différents reportages.

De 11 h. 45 à midi: Arrêt du convoi royal aux Trois-Rivières.

De 2 h. 15 à 2 h. 30: Reportage de l'arrivée du convoi royal à la gare Jean-Talon.

De 2 h. 50 à 3 h.: Reportage du passage du cortège royal au Monument Cartier, au parc Jeanne-Mance.

De 3 h. 30 à 4 h.: Le chœur des élèves des Ecoles catholiques de Montréal au Stade de la rue Delormier. Présence de Leurs Majestés.

De 4 h. 50 à 5 h.: Reportage de la réception à l'hôtel de ville.

De 5 h. 25 à 5 h. 35: Le chœur des élèves des Ecoles protestantes de Montréal. Présence de Leurs Majestés.

De 9 h. à 9 h. 15: Diner d'Etat à l'hôtel Windsor.

De 11 h. 15 à 11 h. 30: Résumé des événements du jour.

Radio-Canada et la visite du roi à Ottawa

Par suite du retard de l'Empress of Australia, la Société Radio-Canada a dû modifier l'horaire de ses émissions. Cet horaire reste tel quel quant au programme pour la ville de Québec et la ville de Montréal. Pour Ottawa, il y a des changements, puisque la visite de Leurs Majestés a été fixée à trois jours au lieu de quatre. Voici donc le nouvel horaire des émissions à Ottawa:

Le vendredi 19

A 11 heures du matin: reportage de l'arrivée de Leurs Majestés. C'est la seule émission consacrée à la visite royale, ce jour-là.

Le samedi 20

A 10 h. 30 du matin: les honneurs aux drapeaux.

A 11 h. 35 du matin, pose de la pierre angulaire du nouvel immeuble de la Cour Suprême. Discours de la reine.

Le dimanche 21

A 11 heures du matin: dévoilement du monument aux morts de la Guerre.

"L'invitation à la valse"

Voici le programme détaillé que nous pourrions entendre ce soir à l'émission "L'invitation à la valse" de 7 h. 30 à 7 h. 45, aux postes CBF (Mtl.), CBM (Mtl.), CBV (Qué.), CBJ (Chicoutimi) et CBL (Toronto):

- 1—Ecos de Andalusia (un pas-doblé).
- 2—Sylvia, de Speaks.
- 3—Le Bleu Danube, une valse de Johann Strauss.
- 4—Tarentelle, de Rossini, chanté par le baryton de ce programme.
- 5—Boléro, de Moszkowski.

Privilegé accordé aux jockeys jeudi

Les membres de la J. O. C. et de la J. O. C. F. auront le privilège de places de choix sur le parcours du défilé royal, dans l'après-midi du jeudi 18, courant.

Les jockeys seront l'objet d'attentions toutes spéciales, aux abords de l'hôtel de ville et au pont Jacques-Cartier.

Les fédérations du Sud, du Nord-Ouest et de l'Ouest devront se rallier, à 1 heure précise, avenue Viger, près de St-Denis, tandis que les fédérations de l'Est, du Centre, du Nord et du Sud-Est, se rallieront, à la même heure, au Pied-du-Courant, angle Craig et Delormier.

Les jockeys devront porter la tenue jockiste afin de bénéficier des avantages qui leur sont offerts par l'autorité.

AU LOEW'S VENDREDI



Akim Tamiroff et Lynne Overman dans "Union Pacific".

L'aspect technique des reportages de Radio-Canada

Quelques-unes des émissions de la visite royale les plus importantes au point de vue technique ont lieu à Québec

Vaste entreprise

M. Gilles Sarault, directeur des services techniques de Radio-Canada, dans une interview à notre journal, nous fait connaître la tâche redoutable qu'impose la préparation des radio-reportages de la visite royale. On aura une idée de l'importance de ces émissions par le nombre des techniciens actuellement à Québec au service de Radio-Canada. Ils sont vingt-cinq. Ajoutez à ce nombre les narrateurs, les annonceurs, les chefs d'équipe, etc.

Comme les reportages en question seront faits dans les deux langues, il a fallu nécessairement doubler l'installation des appareils radiophoniques. Les émissions les plus importantes au point de vue technique seront diffusées de Québec. M. Sarault signale qu'il a fallu nécessairement augmenter le contingent des techniciens. Les points stratégiques des divers reportages sont la gare maritime de l'Anse au Foulon, le Musée provincial, l'église de Saint-Cœur de Marie, l'hôtel du Gouvernement et la Citadelle. Ces divers endroits sont reliés par fils à une centrale radiophonique. Les reporters disposeront d'une trentaine de micros: il y en a deux qui sont réservés à Leurs Majestés. Ces appareils ont un dispositif qui permet de soustraire les émissions aux ondes parasites. Les ingénieurs de Radio-Canada étudient depuis plus de trois mois avec M. Augustin Frigon, directeur général adjoint, les problèmes que présentait une installation qui devait être aussi gigantesque. L'ingénieur en chef, M. Gordon Olive et le directeur technique des postes émetteurs, M. Alphonse Oumet, ont tracé les grandes lignes du système auquel devait travailler tout le personnel technique de la Société.

M. Sarault explique que le voyage de Leurs Majestés se faisant d'une façon fort rapide, il faudra transporter en vitesse de ville en ville les opérateurs et les appareils émetteurs. Il s'en suit que la distribution des dispositifs nécessaires devient une tâche très difficile. "C'est pourquoi", fait observer M. Sarault, "je suis heureux que ma responsabilité se limite aux frontières de notre province". Les émissions seront transmises de 35 villes canadiennes. Radio-Canada permettra leur relais aux Etats-Unis, en Angleterre et dans les pays de l'Empire.

En terminant, M. Sarault déclare que c'est l'entreprise la plus colossale qui s'est faite jusqu'ici dans le domaine radio-électrique.

Enfant gravement blessé par une auto

Trois-Rivières, 17. (Du correspondant du Canada.) — Un enfant de 10 ans, Marcel Normand, fils de M. Léandre Normand, demeurant au No 676 de la rue Saint-Paul, a été gravement blessé, hier après-midi, alors qu'un taxi conduit par M. Marcel Dorion le frappa au bord de la chaussée, rue Sainte-Cécile.

L'accident survint vers 3 heures. Le taxi filait à une assez vive allure quand le chauffeur, donna un coup de volant qui projeta son véhicule sur l'angle d'une maison après avoir accroché le jeune Normand. Le taxi fut démolit et l'enfant était gravement blessé. Il avait une fracture de la cuisse et de la jambe droite, des plaies ouvertes, notamment au genou gauche, des plaies à la figure et un violent choc nerveux.

Quant au chauffeur de taxi, il souffrait surtout de contusions au thorax et de quelques plaies.

Le docteur Rodrigue Dugré a donné les premiers soins aux deux blessés et nous a déclaré que l'état de l'enfant est très grave.

Il sauve un camarade

Ottawa, 10e (P.C.) — M. John Forrester, 23 ans, d'Estport, Ontario, membre de l'équipage du remorqueur "Loretta", en service sur le canal Rideau, a sauvé, aujourd'hui, au moment où il allait se noyer, son camarade de travail, M. Harry James, 40 ans, qui était tombé dans le canal. M. James a été transporté à l'hôpital où l'on a constaté que son état n'était pas très grave.

Dans nos cinémas

Au Loew's

Barbara Stanwyck, dans un rôle différent de ceux qu'elle a tenus jusqu'à maintenant et Joel McCrea, dans un rôle analogue à celui qu'il jouait dans "Wells Fargo", sont les deux vedettes du grand film de Cecil B. de Mille, "Union Pacific" qui commence au Loew's vendredi. Cette superproduction raconte l'épopée de la construction du premier chemin de fer trans-continental américain. Elle a été réalisée avec le souci de l'authenticité et du grandiose que le grand De Mille met toujours au premier plan. On compte aussi dans la distribution des vedettes comme Akim Tamiroff, Lynn Overman et Brian Donlevy.

Au Palace

Profitant de la versatilité de sa vedette principale, "Broadway Serenade", avec Jeannette MacDonald, qui commence au Palace vendredi, nous fait entendre le répertoire complet que Mlle MacDonald peut exécuter. Les mélodies comprennent tous les genres de musique chantée, des airs d'opéra aux succès populaires. Le film raconte la lutte d'une jeune chanteuse et de son mari pour atteindre à la célébrité. Lew Ayres, qui est musicien et compositeur à ses heures joue un rôle correspondant dans le personnage de Jimmie Seymour, le mari de Jeannette MacDonald. Frank Morgan, Ian Hunter et Al Shean ont des rôles de "vaudeville", de naïfs, de Gallagher et Shean, sont aussi de la distribution.

Au Capitol

La chanson idéale pour un film ne doit pas seulement se turluter facilement et être une chanson à succès", disent Johnny Burke et James Monaco qui ont composé les quatre chansons que Bing Crosby chante dans "East Side of Heaven", le film qui commence au Capitol vendredi. "Naturellement", disent-ils, "cette chanson doit plaire au public. C'est une condition sine qua non. Mais il doit y avoir quelque chose de plus. Elle doit tenir compte du thème général du film. Elle doit aider et faire avancer le récit au lieu de le retarder. "C'est le cas des quatre chansons du film: "East Side of Heaven", "Hang Your Heart on a Hickory Limb", "Sing a Song of Sunbeams" et "That Sly Old Gentleman from Featherbed Lane".

Au Princess

Walter Pidgeon et Virginia Bruce jouent ensemble pour la première fois dans "Society Lawyer" qui commence au Princess vendredi. Pidgeon joue le rôle d'un avocat "chic" qui déplaît à ses confrères par son penchant pour les enquêtes et les causes criminelles. A la recherche d'un meurtrier il rencontre Mlle Bruce, dans le rôle d'une belle hôte de boîte de nuit et c'est le commencement d'un récit des plus mélodramatiques et romanesques. Le second film sera "The Kid from Texas", avec Dennis O'Keefe et Florence Rice. C'est l'histoire d'un "cow-boy" de l'Ouest qui envahit les clubs de polo de la haute gomme de l'Est américain.

A l'Impérial

Pour trois jours à compter de vendredi, le film principal à l'affiche de l'Impérial sera "You Can't Cheat an Honest Man", mettant en vedette W. C. Fields et l'inimitable petit fantoche d'Edgar Bergen. L'impertinent Charlie McCarthy, W. C. Fields domine la monde de la comédie américaine depuis plus de quarante ans et ses prises de bec à la radio avec son nouveau rival en "bois mou" sont restées célèbres. Ce combat royal de bons mots est repris au cours du film. Le film supplémentaire sera "Newsboy's Home", avec Wendy Barrie et Edmund Lowe.

Les Kimris avec le cirque Hamid

C'est dans quatre jours seulement que le cirque Hamid-Morton donne la première de la série de représentations qu'il servira au public mont-réalais durant une semaine, au Forum, du samedi 20 au samedi 27 mai. Les spectacles commenceront à 2 h. 15 et 8 h. 15 p.m. Il n'y aura pas de représentations le dimanche.

Parmi les nombreux numéros de grande classe que nous présentera cette année le cirque Hamid-Morton, mentionnons tout particulièrement les fameux Kimris, acrobates européens qui ont connu la grande vedette avec le cirque Ringling Brothers and Barnum and Bailey et au Steel Pier d'Atlantic City. Suspendus à un appareil pivotant, en forme d'avion, ils accomplissent des tours qui surpassent tout ce qu'on peut voir en fait d'acrobatie aérienne et de témérité.

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions... Critique... Commentaires

Restauration des grandes orgues de Notre-Dame

Le mécanisme du gros bourdon est aussi remis à neuf.

Les grandes orgues de Notre-Dame ont été récemment restaurées au coût de huit mille dollars. Construites il y a un demi-siècle ces grandes orgues ont la réputation d'être parmi les plus riches et les plus puissantes d'Amérique. M. Benoît Poirier, organiste de Notre-Dame, fera l'inauguration des orgues restaurées d'ici à la fin du mois. Le public amateur de musique sera invité gratuitement à ce régal.

Le gros bourdon de Notre-Dame subit aussi sa toilette actuellement. Le mécanisme se rattachant à cette cloche historique a été complètement renouvelé. L'énorme joug de bois franc qui soutenait cette masse de bronze de treize tonnes sera remplacé par un autre joug fait d'acier et pesant trois tonnes. Le plus fameux "Big Ben" d'Amérique sonnera pour la première fois avec son nouveau joug, jeudi après-midi, lors du passage des Souverains devant l'église Notre-Dame.

Au Cinéma de Paris

"Le Joueur d'Echecs" qui prendra l'affiche samedi au Cinéma de Paris a tout ce qu'il faut pour devenir un gros succès. C'est d'abord un film à costumes — dont la vogue revient de plus en plus. Le mystère y règne au premier plan basé sur une légende elle-même tirée d'un fait réel.

On y trouve de très grands artistes comme Conrad Veidt et Françoise Rosay et des jeunes comme Bernard Lancret, Paul Cambo, Micheline Francey.

Tout ce film se remarque par un luxe de décor somptueux. Françoise Rosay a grande allure en Catherine II et Conrad Veidt fait un saisissant baron Kempelen. On remarquera Micheline Francey et Bernard Lancret qui forment un couple idéal d'amoureux opprimés. Aussi Edmond Guy, précieuse et gracieuse en ballerine.

L'histoire fabuleuse et historique du "Joueur d'Echecs" se prêtait très bien à l'adaptation cinématographique. Ce fut d'ailleurs un gros succès du film muet et on n'a pas eu tort de le reprendre en parlant.

"Les Bouffons"

remis au 25 mai

La présence de Leurs Majestés le Roi et la Reine à Montréal jeudi a décidé les Anciens du Mont-Saint-Louis à retarder d'une semaine, jusqu'au 25, la représentation qu'ils devaient donner le 18 au soir. Toutes les personnes qui ont pris leur billet pour cette représentation voudront bien prendre note de ce changement imposé par les circonstances. Leur billet sera valable le 25 au soir. Les autres soirées notamment celle du mardi le 22 et la matinée du 20 auront lieu telles qu'annoncées.

Au Saint-Denis

Le désert a toujours fourni aux cinéastes de très belles images. Dans "S.O.S. Sahara" qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis on a voulu montrer le degré d'héroïsme dont doit faire preuve ceux qui dans les postes sahariens ont la mission d'assurer le ravitaillement des routes désertiques. Sur ce fond on a brodé le thème de l'amitié, celui du courage et de l'abnégation. L'un des meilleurs films d'aventures et d'action de la saison "S.O.S. Sahara" est défendu par des artistes de grande valeur soit: Charles Vanel, Jean-Pierre Aumont, René Dary (un jeune à remarquer) Raymond Cordy qui apporte la note comique au film. La femme, la seule du film est Martha Labarr qui ressemble beaucoup à Marlène Dietrich.

Le second film à l'affiche sera "Pasteur", avec Sacha Guitry. Il serait oiseux de faire ici l'éloge de Sacha Guitry! Ce maître de la scène parisienne a donné de bien folles choses à l'écran français mais aucune n'a eu la valeur de "Pasteur". Certes réincarner la plus grande figure de l'humanité contemporaine, le grand bnfaitteur que fut Pasteur était un grand rôle et une admirable tâche. Sacha Guitry a parfaitement atteint le but et sa biographie parlée de Pasteur est une chose à voir.

AU FORUM LE 20 MAI



Mlle Thomas, écuyère de grand renom, fait partie du cirque Hamid & Morton, qui sera en représentation au Forum du 20 au 27 mai.

AU PALACE



Lew Ayres et Jeannette MacDonald dans "Broadway Serenade", qui prend l'affiche vendredi au cinéma Palace.

L'horaire des spectacles

CAPITOL — "Angels With Dirty Faces" à 11 h. 00, 1 h. 30, 4 h. 30, 7 h. 15, 9 h. 30.
PRINCESS — "Never Say Die" à 11 h. 25, 1 h. 50, 4 h. 30, 7 h. 15, 9 h. 30.
IMPERIAL — "The Little Princess" à 11 h. 25, 1 h. 50, 4 h. 30, 7 h. 15, 9 h. 30.
LOEW'S — "Sixty Glorious Years" à 11 h. 15, 1 h. 45, 4 h. 30, 7 h. 15, 9 h. 30.

France-Film et le défilé royal

Afin de permettre au personnel des cinémas de France-Film situés sur le parcours royal, de voir Nos Souverains la direction de cette compagnie vient de prendre les dispositions suivantes: jeudi, 18 mai les cinémas Saint-Denis, Arcade et National ouvriront leurs portes à 3 h. 30. Le Cinéma de Paris ouvrira les siennes une heure plus tard, soit à 4 h. 30.

Les habitués de ces salles sont priés de prendre note de ces dispositions afin de ne pas risquer d'attendre inutilement aux portes.

LES MAJESTÉS, ce soir à 8 h. 30.
 Demain soir, représentation de gala à 10 h. 30. Matinée aujourd'hui et samedi à 2 h. 30.
FRANK FAY'S SHOW
 Troupe de 50
 Du plaisir, du vaudeville, de la danse et des chansons. Soirée 50c. à \$2.00; Mat. 50c. à \$1.50 plus la taxe.

CINÉMA PARIS
FERNANDEL
Schpoundz
ORANE DEMAZIS
 DEUXIEME SEMAINE

ST-DENIS
PIERRE FRESNAY
MAISON VOGEL
HUGUETTE
DUFLOS
LEMONNIER
VISAGES-FEMMES

IN FLAMING TECHNICOLOR
SIXTY GLORIOUS YEARS
ANNA NEAGLE
ANTON WALKER
CAROL SMITH
LOEW'S A l'affiche

JAMES CAGNEY
PAT O'BRIEN
ANGELS WITH DIRTY FACES
THE DEAD END KIDS
HUMPHREY BOGART
Capitol A l'affiche

Belle Davis
Dark Victory
 LEO BRINT HUNTER BOGART
 DEUXIEME SEMAINE
Palace

MARTHA RAYE
BOB HOPE
NEVER SAY DIE
BOB BURNS
"IM FROM MISSOURI"
PRINCESS A l'affiche

IMPERIAL
 Deux derniers jours,
SHIRLEY TEMPLE
"The Little Princess"
 A l'affiche
 Bobby BRUN
 Henry ARMETTA
"FISHERMAN'S WHARF"
 LE MATIN: 20c. LE SOIR: 25c. LE DIMANCHE: 25c. 34c.

McWhisk's SPECIAL
IMPORTED SCOTCH WHISKY
 DISTILLE ET MELANGE EN ECOSSE
 Coby Distilleries Limited
 26 av. 8240 40 av. 8210

Des Juifs songent à lever une armée pour la Palestine

L'organisateur du mouvement déclare qu'elle pourrait être de 1,000,000 d'hommes

Vladimir Jabotinsky

Varsovie, 16. (P.A.) — Vladimir Jabotinsky, Juif russe qui préside la nouvelle organisation sioniste, un mouvement qui demande pour les Israélites des droits de plus en plus considérables en Palestine, a annoncé, ici, aujourd'hui, un programme d'enregistrement volontaire de tous les Juifs mâles de l'est de l'Europe, grâce auquel on pourrait envoyer une armée juive en Palestine, quand cela s'avérerait possible. "Ce programme, a-t-il dit, serait préparé conjointement avec la tenue d'un "parlement de l'infirmité juive" qui devrait se rencontrer quelque part en Europe, en septembre prochain. "Actuellement, les Juifs européens et américains pourraient lever facilement une armée d'au moins 1,000,000 de jeunes hommes qui pourraient défendre contre toute attaque la patrie juive de la Palestine."

Le "parlement de l'infirmité juive" serait, selon Jabotinsky, élu par le suffrage universel et son programme contiendrait les points suivants:

- 1°—Obtenir de tous les gouvernements qu'ils participent à une conférence par laquelle on réglerait le problème de l'immigration juive;
- 2°—Travailler à la mise à exécution d'un plan concret de l'établissement des Juifs en Palestine;
- 3°—Créer un organisme qui dirigerait les affaires des Juifs de l'Europe orientale.

Le Maine et le Témiscouata

Le très hon. M. Lapointe répond à une question de M. Pouliot

Ottawa, 16. (P.C.) — M. J.-F. Pouliot, député libéral de Témiscouata, qui réclame du gouvernement canadien l'annexion de quelques milles carrés de l'état du Maine, contigus à son comté, afin de supprimer les ennuis douaniers auxquels sont en butte les cultivateurs qui possèdent des terres dans le Maine, a demandé aujourd'hui, à la Chambre des Communes, un conseil au ministre de la Justice, l'hon. M. Lapointe.

Il a donné lecture d'un télégramme dans lequel M. Ludger Richard, ancien maire d'Escoffrey, Québec, expose sa situation: "Que dois-je faire si mes bestiaux et mes chevaux sont saisis? Payer, ne pas m'opposer à ce qu'on les abatte ou demander un permis?" M. Pouliot voulait savoir ce que ferait M. Lapointe, s'il était le représentant de Témiscouata.

M. Lapointe a répondu que les Etats-Unis avaient remboursé à M. Richard les droits sur une partie des bestiaux qu'il avait conduits l'an dernier en territoire américain, mais que selon la loi existante un droit devait être payé sur tous les bestiaux qui traversent la frontière, même si leur propriétaire possède des terres des deux côtés.

Les Etats-Unis ont toutefois consentants à permettre de nouveau l'entrée de ces bêtes sur lesquelles les droits ont déjà été payés, sans de frais supplémentaires, lorsqu'il s'agit d'un cultivateur à qui appartient une ferme au Canada et qui possède également des terres en territoire américain.

Deux jeunes gens se noient à Lévis

Lévis, Québec, 16. (P.C.) — Deux jeunes garçons, demeurant à l'hospice St-Laurent, se sont noyés dans le fleuve St-Laurent tard hier soir. Jacques MacDonald, 14 ans, de Québec, et Gaston Grenier, 13 ans, de Beauport, ont été lancés dans l'eau glacée lors de leur chaloupe chavira. Les corps des victimes ont été retrouvés hier soir.

L'Angleterre offre un véritable pacte à la Russie

(Suite de la page 1)

Paris, 16. (P.A.) — Des personnes qui sont au mieux avec le Quai d'Orsay disent, ce soir, dans la capitale française, que la France et la Grande-Bretagne vont tenter, une dernière fois, à Genève, lundi prochain, d'obtenir le concours de la Russie dans la lutte qu'elles conduisent pour arrêter l'agression des Etats totalitaires en Europe. Elles ajoutent, toutefois, avec pessimisme, que les négociations anglo-russes n'apporteront aux démocraties aucun succès, si Londres persiste dans l'attitude qu'il a adoptée de refuser de faire de trop grandes concessions à Moscou.

On considère, ici, que la décision qu'a prise le gouvernement de l'U. R. S. S. de se faire représenter, lundi prochain, à Genève, à l'inauguration de la prochaine session de la Société des Nations, par M. Ivan Maïsky, son ambassadeur à Londres, plutôt que par M. Vladimir Potemkine, son sous-commissaire aux Affaires étrangères, comme il avait d'abord été décidé, est de mauvais augure. On souligne à ce sujet qu'après que Londres et Paris eurent, à la demande expresse de Moscou, retardé l'ouverture de la session de la S. D. N. pour permettre à M. Potemkine d'y venir, la nomination de M. Maïsky est presque un soufflet pour les deux grandes démocraties.

Les Français conservent, cependant, l'espoir de faire accepter à Londres et à Moscou un compromis qui pourrait arranger les choses à l'amiable entre les deux capitales. Ce compromis serait surtout favorable à la Russie et il s'écarterait sensiblement du plan anglais. On comprend que M. Edouard Daladier et M. Georges Bonnet vont profiter du fait que lord Halifax passera la fin de semaine à Paris pour tenter de le gagner au point de vue de la France.

Entretemps les négociations franco-turques qui doivent conduire à la signature d'un pacte d'assistance mutuelle se poursuivent avec des hauts et des bas. On semble ne pas trop insister, dans les milieux diplomatiques français, pour que la France s'allie avec la Turquie. On fait déjà remarquer qu'en signant un pacte avec la Grande-Bretagne, la Turquie s'est alignée avec les nations démocratiques et qu'un pacte formel franco-turc n'est plus très nécessaire. On comprend que le gouvernement français ne se sent pas du tout le goût de céder à la Turquie les anciens territoires d'Alexandrette, et comme c'est là la condition que la Turquie pose à la France pour s'entendre avec elle, on doute d'un rapprochement franco-turc.

A Londres.

Londres, 16. (P.A.) — Le gouvernement anglais a été grandement surpris, aujourd'hui, en apprenant que Moscou avait décidé de se faire représenter, à la session de la Société des Nations qui doit s'ouvrir lundi prochain, par M. Ivan Maïsky, son ambassadeur à Londres, plutôt que par M. Vladimir-P. Potemkine, son sous-commissaire aux Affaires étrangères. On se souvient que c'est à la demande expresse de la Russie que les délibérations de Genève avaient été retardées, Londres et Paris voulant permettre à M. Potemkine d'atteindre la ville suisse assez tôt pour y rencontrer lord Halifax, secrétaire du Foreign Office, et M. Georges Bonnet, ministre français aux Affaires étrangères. On comprend qu'en gardant M. Potemkine à Moscou et en n'envoyant à Genève que M. Ivan Maïsky qui peut rencontrer lord Halifax, tous les jours, à Londres, le gouvernement russe enlève beaucoup de l'importance que l'on se préparait à attacher aux pourparlers genevois. Devant cette attitude soviétique, la Grande-Bretagne a jugé qu'il était plus prudent pour elle de répondre, cette semaine même, à la note qu'elle a reçue de Moscou, hier, note dans laquelle les Soviets rejettent les dernières propositions anglaises et répètent qu'ils ne voulaient rien d'autre que de signer une alliance militaire avec la Grande-Bretagne. On ne sait pas encore ce que contiendra la réponse britannique, bien que l'on dise, dans les milieux bien informés de la capitale anglaise, que la Grande-Bretagne fera toutes les concessions possibles pour obtenir de la

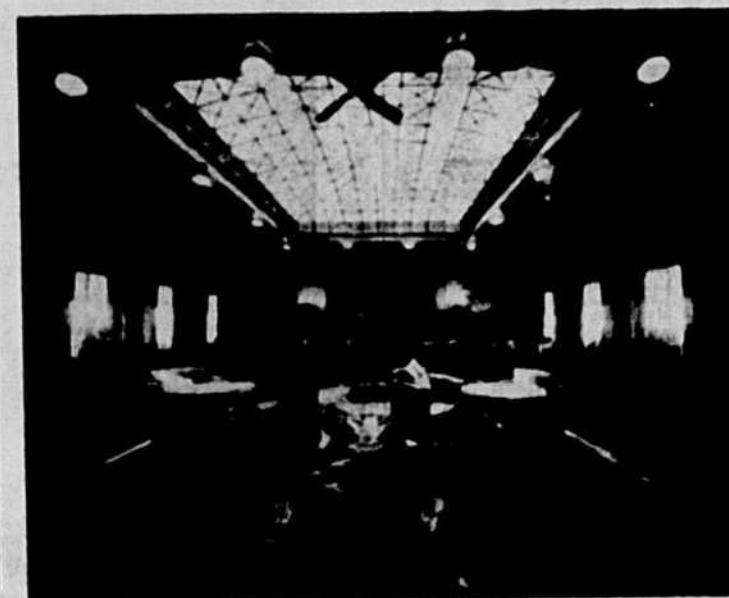
L'EMPRESS-OF-AUSTRALIA", YACHT ROYAL



Le grand salon réaménagé pour le voyage de Leurs Majestés.



La chambre du roi.



Le petit salon adjoint au grand.



La chambre de la reine.

Le pape cherche à créer un sentiment de bonne entente entre les hommes d'Etat

Cité du Vatican, 16. (P.A.) — Le pape Pie XII, poursuivant ses efforts de paix, s'est longuement entretenu, aujourd'hui, avec l'archevêque Francesco Borgognini Duca, nonce papal auprès du gouvernement italien. On comprend que cet archevêque reste toujours en communications très étroites avec les leaders fascistes. Il est entendu aussi que les nonces du Saint-Siège à Berlin, à Paris, à Varsovie et à Londres adressent régulièrement des rapports au secrétaire

d'Etat du Vatican sur les progrès que font leurs tentatives d'apaisement. On souligne, dans les milieux bien informés de l'Etat pontifical, que le Saint-Père use de toute son influence morale et spirituelle pour créer un sentiment de bonne entente entre les hommes d'Etat des diverses nations européennes.

On a écouté, dimanche dernier au Vatican, le discours que le premier ministre Mussolini a prononcé à Turin. On s'accorde pour dire qu'il a été modéré et même rassurant.

Les hommes de l'équipage de l'"Empress" se sont cotisés aujourd'hui pour faire, aux princesses anglaises Elizabeth et Marguerite-Rose, le cadeau d'un album où elles pourraient conserver les photographies que leur père aura prises au cours de son voyage en Amérique.

Les hommes de l'équipage de l'"Empress" se sont cotisés aujourd'hui pour faire, aux princesses anglaises Elizabeth et Marguerite-Rose, le cadeau d'un album où elles pourraient conserver les photographies que leur père aura prises au cours de son voyage en Amérique.

Les hommes de l'équipage de l'"Empress" se sont cotisés aujourd'hui pour faire, aux princesses anglaises Elizabeth et Marguerite-Rose, le cadeau d'un album où elles pourraient conserver les photographies que leur père aura prises au cours de son voyage en Amérique.

Les Bulgares en ont toujours contre Bucarest

Sofia, Bulgarie, 16. (P.A.) — Des manifestations anti-roumaines se sont déroulées, aujourd'hui, à Ruse et à Varna, deux villes situées sur la frontière qui sépare la Roumanie de la Bulgarie, où on a inhumé les cadavres de vingt-deux hommes, tués par des gendarmes roumains, au cours d'un incident de frontière, le 10 mai dernier. Plus de 10,000 personnes se sont réunies devant l'église catholique de Ruse pour y entendre l'évêque Michael diriger le service funèbre des victimes. Un chœur de réfugiés de la région de Dobrouja, que la Roumanie enlève à la Bulgarie, à la suite de la Grande-Guerre, chanta des chants religieux. Des proclamations affichées partout dans les villes de Ruse et de Varna disaient, entre autres: "Nous jurons devant Dieu et devant vos tombes encore fraîches de laver votre sang dans le sang de nos ennemis." Les Bulgares de la région de la frontière ont été indignés, lorsqu'ils ont appris qu'un communiqué du gouvernement roumain, publié au sujet de l'incident où vingt-deux Bulgares ont été tués, disait des victimes qu'elles étaient bulgares à tort.

Comité spécial de la défense approuvé par l'hon. Mackenzie

(Suite de la page 1)

teret public, à renseigner la Chambre. Les détails qu'il a cru bon de ne pas dévoiler à la Chambre seront probablement discutés plus librement aux séances du comité.

Le ministre n'a pas voulu répondre à l'une des questions posées, à savoir, si le gouvernement avait l'intention de se procurer ses canons anti-aériens et ses canons de campagne au Canada ou en Grande-Bretagne. M. Mackenzie s'est contenté de dire que ces sortes de canons n'étaient pas fabriqués au Canada, mais qu'il existait des plans pour leur fabrication.

M. Howard Green, conservateur de Vancouver-Sud, s'est élevé contre le mystère dont on entoure ces questions en disant qu'il n'augmentait pas la confiance de la Chambre ou du public à l'endroit du ministère de la défense.

Bien que les fortifications de la côte du Pacifique soient sur le point d'être achevées, M. Mackenzie a dit qu'aucune date n'avait été fixée pour la construction de celles de l'Atlantique. Pour le moment, les travaux de défense sur la côte de l'Atlantique consistent dans le parachèvement de quatre aérodromes.

New-York, 16. — M. Fred-B. Snite, fils, âgé de 28 ans, qui à la suite de la poliomyélite est réduit à vivre depuis trois ans dans un appareil à jour'hui de Miami. Il s'embarqua à bord du "Normandie" pour la France où il ira invoquer l'intercession de Notre-Dame de Lourdes.

Les à-côtés de la visite des souverains

(Suite de la page 1)

Québec, 16. — Le commandant du "List" cargo norvégien, a déclaré aujourd'hui, à son arrivée à Québec, qu'il n'avait jamais vu tant de glaces et de brume sur la route maritime suivie par l'"Empress of Australia".

Québec, 16. — Le navire-citerne "Orange Leaf", de la flotte anglaise des Antilles, est arrivé ici aujourd'hui avec 5,550 gallons d'essence pour les navires d'escorte de l'"Empress of Australia".

Les programmes des cérémonies religieuses ont été ordonnés de telle sorte que des milliers d'invités et de vétérans pourront assister quand même au dévoilement du monument.

S. E. Mgr Forbes, archevêque du diocèse d'Ottawa, a accordé la dispense du jeûne vendredi à tous les catholiques de la ville d'Ottawa et de ses environs, de même que de l'extérieur qui séjourneront dans la ville durant la visite de Leurs Majestés.

On s'attend à ce qu'environ 10,000 vétérans assistent au dévoilement du monument. Plusieurs d'entre eux ont été assignés à des postes près des édifices du Parlement à titre d'officiers spéciaux.

A la Chambre des communes, le travail s'est poursuivi comme à l'ordinaire, sous la conduite du ministre de la Défense, l'hon. M. Mackenzie, qui, avec le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner, représentaient le gouvernement.

Vendredi, les membres du Parlement seront hautement honorés lorsque Leurs Majestés visiteront le Sénat et que le roi sanctionnera les bills déjà adoptés par le Parlement. Ce sera la première fois que cette cérémonie est accomplie dans aucun parlement anglais depuis que la reine Victoria se rendit, en 1854, à Westminster pour les mêmes fins.

L'accueil d'Ottawa à Leurs Majestés

(Suite de la page 1)

re de l'arrivée du roi et de la reine à Ottawa a été fixée à 11 heures dans la matinée de vendredi de cette semaine et il est fort peu probable que d'autres retards viennent changer l'ordre établi du voyage de Leurs Majestés jusqu'à Ottawa.

Toutefois, les changements apportés au programme de la visite royale affectent les services religieux des deux églises qui doivent avoir lieu dimanche prochain à 11 heures, vu que la cérémonie de la dédicace du monument aux morts de la Grande-Guerre doit avoir lieu à cette même heure.

Les programmes des cérémonies religieuses ont été ordonnés de telle sorte que des milliers d'invités et de vétérans pourront assister quand même au dévoilement du monument.

S. E. Mgr Forbes, archevêque du diocèse d'Ottawa, a accordé la dispense du jeûne vendredi à tous les catholiques de la ville d'Ottawa et de ses environs, de même que de l'extérieur qui séjourneront dans la ville durant la visite de Leurs Majestés.

On s'attend à ce qu'environ 10,000 vétérans assistent au dévoilement du monument. Plusieurs d'entre eux ont été assignés à des postes près des édifices du Parlement à titre d'officiers spéciaux.

A la Chambre des communes, le travail s'est poursuivi comme à l'ordinaire, sous la conduite du ministre de la Défense, l'hon. M. Mackenzie, qui, avec le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner, représentaient le gouvernement.

Vendredi, les membres du Parlement seront hautement honorés lorsque Leurs Majestés visiteront le Sénat et que le roi sanctionnera les bills déjà adoptés par le Parlement. Ce sera la première fois que cette cérémonie est accomplie dans aucun parlement anglais depuis que la reine Victoria se rendit, en 1854, à Westminster pour les mêmes fins.

Les souverains sont en vue de Québec

(Suite de la page 1)

et le capitaine Coltart, du "Glasgow", devaient monter à bord de l'"Empress", ce soir, pour être présentés à Leurs Majestés. On a annoncé, aujourd'hui, la promotion au rang de vice-amiral du contre-amiral Collins. La flottille passa à Murray Bay à 7 h. 20 ce soir. L'"Empress" avançait à une vitesse moyenne de 20 milles à l'heure.

Des milliers de Canadiens français ont acclamé Leurs Majestés lorsque le navire, parti de Pointe-au-Père, passa près de Rimouski. Le roi et la reine saluèrent de la main. Sa Majesté la reine qui, pour la première fois, visite notre pays, a demandé beaucoup de renseignements sur les habitudes des habitants des villages du Saint-Laurent.

Durant leur voyage de onze jours sur l'océan, Leurs Majestés ont dîné avec les membres de la suite royale et d'autres invités. Parmi ces derniers, on remarquait le capitaine Melkie, M. J.-Voce Morre, représentant à Londres du Pacifique Canadien, R.-K. Carnegie, représentant de la presse canadienne, C.-Gordon Young, représentant de la presse anglaise et d'autres officiers du paquebot.

M. King à Québec

Québec, 16. (P. C.) — Des milliers de Canadiens français sont arrivés à Québec, ce soir, pour voir arriver Leurs Majestés demain matin. La température idéale de ce soir fait prévoir un temps radieux pour l'arrivée de nos souverains, bien qu'il soit possible également que le ciel soit couvert de nuages.

Des foules immenses ont envahi les ramparts de la ville et la rive opposée du fleuve et beaucoup projettent d'y passer la nuit afin de conserver les meilleures places. On remarque également dans Québec un grand nombre de voitures américaines, des Provinces maritimes et de l'Ontario.

Le premier ministre du Canada est arrivé, tard ce soir, d'Ottawa.

Québec, 17, mercredi. (P.C.) — Voici le programme de la réception qui sera offerte à Leurs Majestés, aujourd'hui, à leur arrivée à Québec.

A 10 heures 25 a.m., le premier ministre se rendra à bord du paquebot pour saluer Leurs Majestés.

A 10 heures 30 a.m., on présentera à Leurs Majestés le lieutenant-gouverneur de Québec, les ministres du Canada, l'Orateur du Sénat et celui de la Chambre des communes, le premier ministre de la province, le maire Lucien Borne, de Québec et plusieurs autres personnalités accompagnées de leurs épouses.

A 11 heures 25 a.m., il y aura réception à l'Assemblée législative. M. Duplessis souhaitera la bienvenue au nom de la province à Leurs Majestés, puis on présentera les membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative à Leurs Majestés.

A 12 heures 30 p.m., déjeuner au Château-Frontenac donné par le gouvernement canadien. Discours de Sa Majesté sur les réseaux de tous les postes radiophoniques canadiens.

2 heures 35 p.m., visite de Leurs Majestés aux anciens champs de bataille nationaux et autres endroits historiques.

5 heures 30 p.m., réception à Spencerwood, la résidence du lieutenant-gouverneur de la province.

8 heures 10 p.m., dîner offert au Château-Frontenac. Leurs Majestés seront les invités du lieutenant-gouverneur et du gouvernement provincial.

Zéron est transféré à l'hôpital de Brockville

Cornwall, Ont., 16. (P.C.) — James Zeron, âgé de 79 ans, qui était détenu depuis deux semaines comme témoin important dans une affaire de meurtre à Morrisburg, a été transféré à l'hôpital de Brockville, aujourd'hui.

Les médecins ont déclaré au tribunal que Zeron était incapable de distinguer entre le bien et le mal et qu'il souffrait de la manie de la persécution.

Edward Wilson fut trouvé mourant dans la chambre de Zeron il y a deux semaines.

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE

... fruit de 121 années de fructueuses opérations ...



Pour envoyer de l'argent? ... Les mandats et les traites de la Banque de Montréal sont sûrs, commodes et économiques ... en vente dans nos 300 succursales.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

53 SUCCURSALES à MONTREAL et les ENVIRONS

"LES SERVICES DE LA BANQUE DE MONTREAL" — Demandez la brochure

BIENVENUE
à NOS
GRACIEUX SOUVERAINS



NORTH AMERICAN LIFE

Siège Social

Toronto, Canada

Demandez notre brochure, "Les visites de la Royauté au Canada"

"Service des voyages" du CanadaRenseignements donnés gratuitement
33, ouest, rue St-Jacques Montréal

LES VOYAGES

Lisez nos pages avant d'arrêter l'itinéraire de votre prochain voyage

Spectacles gratuits réservés aux visiteurs de l'Exposition

TARIEN SPECIAL D'EXCURSION EN FIN DE SEMAINE
PLATTSBURG, N.-Y.
PORT KENT, N.-Y.**\$1.75** aller et retourA compter du 20 mai ce tarif sera en vigueur avec départ chaque samedi ou dimanche et pour le retour jusqu'au lundi matin suivant, jusqu'au 25 septembre 1939 inclusivement.
LA FETE DE LA REINE VICTORIA — Billets émis pour aller les mardi et mercredi 23 et 24 mai — retour jusqu'au jeudi matin, 25 mai 1939. Départ de la gare Windsor à 10 h. a.m., ou à 7 h. 45 p.m. (Heure solaire)

LES PLUS BELLES PLAGES SABLONNEUSES. GOLF, TENNIS, CANOTAGE.

AUSABLE CHAM, à trois milles de Port Kent.

Service de traversier entre Port Kent et Burlington

Delaware & Hudson

106, édifice Drummond

MARQUETTE 2400

ou aux guichets du C.P.R.

Exposition de NEW-YORK

EXCURSIONS — Chaque fin de semaine, départs le vendredi soir, retour le lundi matin, y compris la FETE DE LA CONFEDERATION 1er juillet

\$16.60

dépendances principales comprises

Avec voyage en mer — deux jours à New-York, départs les 1er juillet et 15 août

\$60 et plus**Voyages Modernes**

(Genin, Trudeau & Cie Ltee)

42, ouest, Notre-Dame

LA. 2261

Puis, outre un grand nombre d'au-

tres attractions, les visiteurs pourront voir la vie dans une ville moderne, la découverte de la télévision, la maison magique, le musée de la science et de l'industrie de New-York, l'ancienne Amérique, la maison des diamants.

L'exposition réserve en dernier lieu à ses visiteurs des restaurants où ils pourront manger gratuitement. Ces restaurants, de même que les cinémas où ils pourront entrer sans coût additionnel, sont indiqués sur les tableaux disposés à l'entrée de l'exposition.

Ce texte a été fourni gracieusement par Canada-Voyage.

Passez le week-end au lac Champlain

A compter de samedi, 20 mai et jusqu'au 25 septembre 1939, les chemins de fer Delaware & Hudson organiseront des excursions de fin de semaine, départ le samedi ou le dimanche et retour le lundi, aux endroits de villégiature situés sur les bords du lac Champlain et qu'on peut atteindre en passant par Port Kent et Plattsburg, N.-Y.

Port Kent est situé à environ 85 milles de Montréal. C'est un endroit situé sur la rive occidentale du lac Champlain. Les hôtels y sont excellents. Le fameux Ausable Chasm n'est qu'à trois milles de là et on peut voir les montagnes Vertes. Les plages sablonneuses rendent le bain agréable et sans danger, même pour les enfants, et les eaux claires du lac et de ses affluents abondent de poissons. Un terrain de golf de 18 trous est à la disposition de ceux qui aiment ce sport.

Un passeur, pouvant transporter cinquante autos à la fois, fait de fréquentes traversées entre Port Kent et Burlington, Vermont.

A 70 milles seulement de Montréal, se trouve la charmante petite ville de Plattsburg, baignant dans le lac Champlain à l'embouchure de la rivière Saranac. Plattsburg est renommée pour son paysage, les souvenirs historiques qu'elle évoque et son climat considéré comme le plus sain dans l'Etat de New-York.

Il y a près de Plattsburg un centre militaire, le Catholic Summer School, à Cliff Haven, et un golf à Bluff Point. Ce golf est l'un des trois premiers golf ouverts en Amérique.

Prix réduits aller et retour. Voitures ordinaires: fin-de-semaine, \$8.85; validité de 30 jours, \$16.50.

De nombreux trains directs et rapides mènent de la gare Pennsylvanie à l'Exposition en 10 minutes.

CANADIEN NATIONAL

Billets de chemin de fer et de pullman réservés et vendus aux guichets de la gare Bonaventure ou aux Bureaux du Canadien National, 384, ouest, rue Saint-Jacques, MARQUETTE 3651

GRATIS

pour tous

— Voyages-Canada offre GRATUITEMENT tous les renseignements que vous désirez pour votre prochain voyage. Nous fournirons aussi sur demande CARTES D'ITINERAIRES, PAMPHLETS, HORAIRES, Etc., pour voyage, en CHEMIN DE FER, en AUTOBUS ou autrement.

APPELEZ DONC**HARBOUR 5131****VOYAGES-CANADA**

A L'EXPO DE NEW-YORK

Ce magnifique groupe qu'on peut admirer à l'Exposition universelle de New-York symbolise la domination des éléments par l'homme. Les trois chevaux représentent l'air, la terre et l'eau. Le cavalier à l'arrière, lance un avion; le second symbolise le transport sur terre et le troisième se penche pour gonfler de son souffle les voiles d'une flotte marchande. (Gracieuseté de CANADA-VOYAGE)

Foule record à Montréal pour la visite du roi

D'après M. O.-A. Trudeau, agent de district de Canadien National tous les records précédents d'affluence d'excursionnistes seront dépassés. La visite des Souverains dans la Province de Québec attirera vers les grands centres où se dérouleront les cérémonies des milliers d'excursionnistes qui retourneront pour la plupart le même soir. A Montréal les trains d'excursion commenceront à arriver à la Gare Bonaventure à 6 h. du matin. Ces arrivées se continueront jusqu'à midi.

Ces visiteurs arriveront en grande partie des Cantons de l'Est, de la région de l'Abitibi, des Laurentides, du Vermont et de différents endroits d'Ontario.

Le service médical à l'exposition de New-York

New-York, 16. — Toutes les précautions en vue de fournir l'assistance médicale en cas d'accident, depuis la plus légère égrainure jusqu'à un accouchement, seront prises à l'Exposition Mondiale de New-York 1939. Dix postes de premier secours seront répartis dans l'enceinte de l'Exposition, un grand nombre de médecins et de chirurgiens, près de cent infirmières, 10 ambulances automobiles et un camion aménagé en salle de radiographie seront constamment prêts à s'élancer sur la scène de tout accident.

ALLEZ A LA MER DANS LE Bas du Fleuve PAR LE CHEMIN DE FER

TARIFS RÉDUITS VALIDITÉ DES BILLETS: 21 JOURS

LES villégiatures telles que la Plage Metis, Rivière-du-Loup, Cacouna, Bic, et nombre d'autres endroits du bas du fleuve sont pour ainsi dire à votre porte! Les trains rapides du Canadien National vous y mènent en un rien de temps et à prix modique. "L'Océan Limité" et "L'Express Maritime" offrent des tarifs réduits pour la saison d'été (15 juin au 4 sept.)... mènent directement et commodément tout le confort moderne. Des vacances à la portée de toutes les bourses! Des vacances inoubliables!

Renseignements et brochure descriptive de votre agent local.

Gare Bonaventure ou aux Bureaux du Canadien National, 384, ouest, rue St-Jacques, ou appelez MA. 3661.

CANADIEN NATIONAL

MENE PARTOUT AU CANADA

EXCURSION**Pacifique Canadien****pour la VISITE ROYALE****\$2.75** aller et retour de Montréal**OTTAWA**

aller au choix

mardi 16 mai

mercredi 17

jeudi 18

vendredi 19

samedi 20

retour jusqu'au 18 mai

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1er

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1er

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1er

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1er

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1er

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1er

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1er

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1er

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

Approbation de l'administration de Radio-Canada

Les services que la radio rend à tous et à chacun

Texte du rapport

Voici le texte du rapport par lequel le comité parlementaire de la radio a approuvé l'administration de Radio-Canada.

Le Comité spécial institué pour examiner le rapport annuel de la Société Radio-Canada, et s'enquérir de ses méthodes, ses objets, ses règlements, ses recettes, ses dépenses et son expansion, a l'honneur de présenter, ainsi qu'il suit.

Son quatrième et dernier rapport

1.—Votre Comité a été frappé de la portée grandissante du travail de la Société et de l'importance qu'il revêt pour le Canada. Il est d'avis que par des mesures plus efficaces, soit au moyen de la radiodiffusion elle-même, soit par d'autres méthodes en usage pour la vulgarisation des renseignements, le public devrait être mis au courant des initiatives variées que prend la Société.

2.—Votre Comité est d'avis que la Société est sagement administrée. L'exploitation à laquelle elle se livre a toujours rapporté un surplus qui témoigne de la prudence avec laquelle elle est gérée. De l'avis de votre Comité, l'amélioration du rayonnement et des services donnés devrait se traduire en une augmentation des recettes.

3.—Votre Comité note avec satisfaction la mise à exécution du plan de rayonnement national, spécialement dans les Prairies et les provinces Maritimes, où des stations émettrices de 50.000 watts viennent s'ajouter au réseau national. A propos de la poursuite ultérieure dudit plan, le Comité approuve tout particulièrement l'intention de la Société de procéder sans retard à des améliorations urgentes qu'il faut apporter au rayonnement et au service dans le sud-ouest de l'Ontario et en Colombie-Britannique.

4.—Relativement aux programmes, le Canada est dans l'heureuse situation de pouvoir puiser à des sources variées tant de l'extérieur que de l'intérieur du pays. La Société semble, en pratique, se prévaloir de cet avantage, tout en encourageant le plus possible les artistes canadiens. Nous approuvons les plans conçus à l'occasion de la visite du Roi. Le Comité souscrit spécialement aux intentions exprimées par la Société qui se propose de radiodiffuser un plus grand nombre de programmes destinés aux campagnes. Nous croyons que la T.S.F. peut rendre des services pratiques et importants aux cultivateurs, aux pêcheurs et aux autres personnes intéressées aux industries primaires et qu'elle peut mettre à leur portée les richesses de la musique, du théâtre et de autres genres d'amusement et de culture intellectuelle. Votre Comité croit également que la Société peut beaucoup pour faire apprécier la valeur et les avantages de la vie rurale.

5.—Vu la nécessité reconnue de l'organisation et de l'harmonie dans la radiodiffusion mise au service du public, votre Comité est heureux de publier l'intention de la Société de ne pas augmenter la proportion actuelle des programmes commerciaux comparés aux programmes de continuité des réseaux.

6.—Le Comité de l'an dernier appuya sur l'importance d'établir aussitôt que possible, une station d'émission à ondes courtes de haute puissance, financée à titre d'entreprise nationale, mais exploitée et contrôlée par la Société comme partie intégrale de son réseau. Un tel projet faciliterait l'échange de programmes avec les autres pays, servirait à annoncer et à faire connaître le Canada à l'étranger et compléterait le service domestique de programmes. Le Canada est la seule nation commerciale importante ne possédant pas une telle installation. Nous désirons attirer l'attention du gouvernement sur le fait qu'un nouveau retard dans l'aménagement de cette entreprise pourrait, chose inimaginable, faire perdre complètement au Canada, les bandes d'ondes courtes qui lui sont réservées, ce qui voudrait dire qu'il serait complètement exclu de ce domaine.

7.—Votre Comité approuve, comme étant dans l'intérêt général du pays, l'attitude de la Société touchant les ondes courtes, la télévision et l'émission des radiophotogrammes. La Société espère bientôt attaquer le domaine de la radiodiffusion sur ondes courtes de grande puissance. En ce qui concerne la télévision et la radiophotographie, son attitude s'oppose à l'aliénation du domaine public aux intérêts privés. La Société se propose d'entreprendre, aussitôt que possible, des expériences radiophotographiques.

8.—Votre Comité reconnaît que la responsabilité du contrôle et de l'organisation de la radiodiffusion dans l'intérêt public incombe à la Société. A ce sujet, votre Comité désire exprimer sa satisfaction de l'entente plus complète qui fut réalisée dernièrement entre les stations particulières et la Société.

9.—Votre Comité se rend compte des difficultés qui surgissent dans l'application du principe de la liberté de parole dans les conditions spéciales inhérentes à la radiodiffusion. Vu les restrictions quant aux périodes et aux réseaux disponibles pour les émissions, et vu aussi les exigences imposées par l'organisation des programmes, votre Comité est convaincu que la meilleure manière d'assurer l'impartialité dans la présentation de questions controversables consiste à les diffuser sur un système de réseaux au cours de périodes réservées aux programmes de continuité.

10.—Votre Comité, partageant ainsi l'opinion de Radio-Canada, croit que les émissions d'opinions concernant l'actualité, radiodiffusées par l'entremise des réseaux, ne devraient pas être mises à la disposition des commanditaires commerciaux, et que du temps plus approprié pourrait être fourni gratuitement à cette fin. Le Comité est d'avis que les lignes de conduite adoptées par la Société au sujet des émissions d'opinions ont pour but d'assurer la plus grande mesure possible de justice et d'égalité des chances. Nous désirons insister sur le fait qu'il importe de faire entendre aux auditeurs la plus grande variété

possible de points de vue. Nous tenons à insister sur l'importance de la souplesse et de l'expérience dans les genres de présentations.

11.—On n'a pas donné assez de publicité à certaines lignes de conduite de la Société concernant le public en général, et il en est résulté du malentendu et de l'embarras. Votre Comité approuve l'intention de la Société de faire connaître, à l'avenir, ces lignes de conduite d'une façon plus complète. Tout en reconnaissant le caractère changeant et progressif de l'entreprise, le Comité désire insister sur le besoin d'une publicité suffisante relativement aux décisions de ce genre.

12.—Quant à la question des émissions politiques sur réseaux, votre Comité est d'avis qu'il y aurait lieu de considérer sérieusement l'idée de n'accorder que du temps gratuit à ces émissions pendant les campagnes électorales fédérales ou provinciales, avec l'entente que le temps ainsi fourni sera reparti équitablement entre les partis politiques. Votre Comité est aussi d'avis que l'achat de temps pour les émissions politiques des partis, radiodiffusées, entre les périodes électorales, par l'entremise des réseaux, devrait demeurer libre, sous réserve toujours de la considération d'une répartition et d'un agencement équitables des programmes.

13.—Votre Comité recommande que le droit de licence des stations d'émission particulières soit modifié en regard de leur puissance et de la population qu'elles desservent et que le nouveau tarif s'applique à la présente année financière.

14.—Votre Comité croit qu'il faudrait abroger le règlement actuel qui oblige le vendeur de postes récepteurs à s'assurer, avant de compléter une vente, que l'acheteur possède une licence. Il recommande que le vendeur de postes récepteurs, soit, à l'avenir, tenu de faire parvenir, tous les mois, au ministère des Transports, une liste des noms et adresses des acheteurs d'appareils donnant aussi la date de chaque vente.

15.—Votre Comité désire témoigner sa vive appréciation du souci du bien public dont font preuve le Bureau des gouvernements et l'administration de la Société dans l'accomplissement de leurs devoirs de gardiens de l'intérêt national dans le domaine de la radiodiffusion. La Société est à organiser un système de radiodiffusion de plus en plus utile au Canada.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages accompagnent les présentes.

Le tout est respectueusement soumis,

Le président,
Arthur L. BEAUBIEN.

La RÉUNIONS

Le jeudi 25 mai prochain, à 2 heures, partie de cartes à la salle Eymard, 146, rue St-Hubert, au profit des missions franciscaines. Au cours de la partie, on annoncera les noms des gagnants de la souscription organisée au profit des missions. Pour renseignements: Mme A. Mongeon, (M. 9505).

Les anciennes élèves de l'Académie Richard tiendront leur réunion annuelle le dimanche 28 mai à 2 heures 30 dans les salles de l'école.

Club Rotary de Montréal. — Le déjeuner-causette fixé pour ce midi est remis à vendredi. Même heure, même conférence, même endroit.

Club Kwanan Montréal. — Déjeuner-causette hebdomadaire ce midi, à 12 heures 30, à l'hôtel Mont-Royal, Salle Dorée. M. R. E. Chadwick, de l'école des enfants infirmes, parlera sur le chant en chœur et dirigera un petit programme musical.

La réunion annuelle des anciennes élèves de la maison-mère des Soeurs de Sainte-Croix (Saint-Laurent) aura lieu le samedi 27 mai, à 230 heures, heure avancée. Toutes les élèves qui ont passé par la maison depuis sa fondation jusqu'à nos jours sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

La réunion de la Cour Dollard de l'Ordre canadien des Forestiers qui devait avoir lieu jeudi a été remise au mois prochain.

Pique-nique funeste

Sarasota, Floride, (6g. — Potter-D'Orsay Palmer, fils d'une riche famille de Chicago, est mort hier à la suite d'un coup de poing reçu au cours d'une bataille survenue dans un pique-nique. Agé de 34 ans, Palmer a succombé à une hémorragie cérébrale.

Le shérif Hatches a déclaré aujourd'hui que Palmer avait apparemment été l'agresseur et que la bataille était survenue au cours d'une excursion de la Chambre de Commerce, section des jeunes. Palmer a été frappé par Kenneth Nosworthy, garçon boucher de Bradenton. L'assistant-procureur de district W. M. Smiley a déclaré que Nosworthy avait volontairement admis avoir frappé Palmer avec son poing. Il est actuellement en liberté.

Le tour du monde en avion

Liverpool, 16. — M. Henry-F. McLean, entrepreneur de Merrickville, Ont., a décidé hier de faire le tour du monde en avion. A son arrivée à Liverpool, il a annoncé qu'il avait subitement pris cette décision à bord du navire qui le transportait en Grande-Bretagne où il devait passer ses vacances. Une garde-malade de Toronto, Mlle R. Atkinson, l'accompagnait. Le voyage débutera à Londres jeudi.

A L'ACADEMIE RICHARD



M. Coderre, président de la Commission des écoles de Montréal-Est, présente à L-Col Chicotte, instructeur des cadets de l'Académie Richard, les trophées Strathcona, que ceux-ci ont mérité cette année.

UNE ETAPE DU CORTEGE ROYAL



Demain, jour du 27e anniversaire de la fondation de Montréal, le cortège de leurs Majestés les souverains britanniques s'arrêtera quelques moments à la Place d'Armes, devant l'église Notre-Dame, pour saluer le monument de Chomedey de Maisonneuve. (Photo CANADA.)

Québec encourage l'élevage du mouton

Organisation de cercles d'éleveurs. — Concours de bergerie

M. Bona Dussault, ministre de l'agriculture, vient d'approuver un projet du service de la production animale pour encourager l'élevage du mouton.

En nous communiquant cette nouvelle, M. Adrien Morin, chef de ce service, nous explique les modalités de cette nouvelle politique.

En vertu du plan proposé, les cultivateurs des districts de colonisation ainsi que ceux ne gardant au plus que 5 moutons pourront se constituer en cercles comprenant au moins 10 membres. Chaque société s'engage à acheter 5 sujets d'élevage âgés de moins de 3 ans. Les agnelles ou brebis proviendront d'un troupeau ayant été, au moins une fois, traité contre les parasites, puis elles seront inspectées par un officier du service de la production animale, avant ou lors de l'achat. Aucun cercle ne sera organisé dans les paroisses où 20 contribuables n'auront pas préalablement présenté une requête au conseil municipal pour se prévaloir de la loi dite: "de l'indemnisation des possesseurs de moutons."

Des subventions variant de \$2 à \$4 par animal, jusqu'à concurrence de 10 sujets par membre, seront accordées à ces cercles. Dans le cas où l'on voudrait acheter en coopération, deux sociétés pourront se charger de l'achat des agnelles ou des brebis. Dans ce cas, le ministère paiera les frais de transport du lieu de chargement jusqu'au point central de livraison.

Les cercles seront aussi encouragés par des concours de bergerie. Durant l'automne, les éleveurs seront visités par un technicien qui appréciera l'entreprise d'élevage en tenant compte de l'état des animaux, de l'aménagement et de l'hygiène de la bergerie. Une somme de \$50 par cercle sera distribuée au prorata du nombre de membres.

Palais archépiscopal confisqué

Salzbourg, Allemagne, 16. — Le parti nazi a confisqué le palais archépiscopal de Mgr Sigismund Waitz et y installera des bureaux. Mgr Waitz, averti qu'il ne pourrait plus résider dans son palais, a fait appel en vain au chancelier Hitler.

La police secrète nazie s'est aussi emparée du monastère des Franciscains et de plusieurs orphelinats catholiques.

Nommé président

Paris, 16. — Jean Marie, directeur de la flotte commerciale du ministère de la marine marchande et administrateur de la Cie Générale transatlantique, a été nommé président de cette compagnie. Il succède à M. Marcel Olivier, qui a démissionné le 11 mai.

Les funérailles de M. Eusèbe Jobin

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Plante, à St-Vincent-de-Paul

Mardi matin ont eu lieu les importantes funérailles de M. Eusèbe Jobin, ancien officier au pénitencier de St-Vincent-de-Paul et depuis trois ans à sa retraite. M. Jobin avait fait



M. EUGENE JOBIN

la campagne sud-africaine et avait été décoré à l'occasion du 25ième anniversaire du couronnement du roi Georges V.

Le cortège précédé de la fanfare du collège de St-Vincent-de-Paul, et d'un détachement de gardes du pénitencier, sous la direction du colonel Georges LeBel, V.D., et d'un landau de fleurs est parti de sa demeure 86, rue du Collège St-Vincent-de-Paul pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut célébré à 10 heures.

A l'église M. l'abbé Lucien Clermont, fit la levée du corps. M. le curé A. Plante chanta le service assisté de M. l'abbé Lucien Clermont, comme diacre et de l'abbé Lucien Guilbault, p.m.e., comme sous-diacre. M. l'abbé J.-A. Pagueau, aumônier du pénitencier, et M. l'abbé Arthur Desjardins, ancien curé.

La chorale sous la direction de Mre François Auclair, exécuta la messe de P. Yon. Mlle Aimée Auclair touchait l'orgue.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. U. Jetté, R. Lesage, Maurice Bolduc, E. Garceau, H. Résidé, J. C. A. Bélanger.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Gaston, Emile, Adrien, Robert, Maurice et Raymond Jobin; ses beaux-frères: MM. Rodolphe Jalbert, Emile Giroux, J.-B.N. Barbeau, J.-A. Letarte; ses neveux: MM. Raymond, Jules, Auguste Roger, Paul et Guy Lalbert, Bruno Rock et Léo Lefrançois, ses cousins: MM. Maurice et Paul Bédard, Hector Jalbert.

Dans le cortège on remarquait: MM. Auguste Desfré, C.R. A. Bisson, maire de St-Vincent-de-Paul, M. Constan, Louis Gendreau, le Dr Alex Desjardins, Georges Plourde, J. Belling, H. Fournelle, A. Nadeau, E. Potvin, H. Hainey, C. Gauthier, G. Loyer, W. Allan, S. Dorais, W. Piché, O. Perron, A. Limoge, Henri Pelletier, Alban Auclair, A. Cormier, Hercule Auclair, George Wyse, C. Denis, R. de Guise, Charles Giroux, Albert Archambault, Louis Dagenais, A. Pelletier, R. Lafrenière, S. Gadbois, F. Plante, G. Charbonneau, S. Roch, Louis Hogue, Noé Papineau.

A. Rochon, Robert Pepin, R. Pepin, Adélard Poirier, H. Julien Eugène Boucher, R. Chartrand, G. W. Rheault, F. Sigouin, J. Brouillette, O. Craig, S. Coffield, A. Desautels, Alex Charbonneau, J. Latour, F. X. Gaudet, J. Gignac, J. Arthur Thérien, R. Larose, Eugène Picard, R. Gauthier, W. Paquette, W. Aubé, F. David, F. Couturier, Charles Letarte, A. Jabinville, I. Galarneau, A. Lemay, Avila Destels, J. Dazé, J. Latour, J.-B. Payne, Marcel Godin, R. Lortie, Roger Lortie, G. Meunier, R. Piuze, Dr R. Blouin, Charles Dupuis, P. Labrecque, O. Charbonneau, V. Gauthier, Gaston Sigouin, J. P. Labelle, L. P. Godin, A. Gagnon, E. Bélanger, A. Arnaud, J.-A. Bélex et autres.

Agitation de plus en plus grave des Juifs en Palestine

Certains d'entre eux menacent de prendre les armes pour combattre le plan anglais

Arabes mécontents

Jérusalem, 16. (P.A.) — Des troupes anglaises se sont installées, aujourd'hui, à tous les points stratégiques de la Palestine pour y maintenir l'ordre, demain, alors que Londres fera connaître la solution du problème palestinien définitive qu'il a décidé d'imposer aux Juifs et aux Arabes de la Terre-Sainte. Alors que les journaux du pays répandent déjà de nombreuses rumeurs au sujet de ce que contiendra le livre blanc que le gouvernement de M. Chamberlain doit publier, demain, les Juifs et les extrémistes arabes se préparent à manifester contre la décision britannique. Jeudi, les Israélites se mettront tous en grève.

(On comprend que le plan de Londres consiste à créer graduellement un Etat indépendant en Terre-Sainte, Etat dans lequel la population sera divisée comme suit: soixante pour cent d'Arabes et quarante pour cent de Juifs. Il prévoit aussi que 75.000 Juifs seulement seront autorisés à s'établir en Palestine au cours des cinq prochaines années.)

Pour la première fois, en prévision des désordres graves que l'on attend, demain, on a autorisé les policiers à aller dans les villes du pays à aider la police à maintenir la paix. Les manifestants trop turbulents seront copieusement arrosés.

Les Juifs sont particulièrement très mécontents. Ils se proposent de descendre tous les drapeaux britanniques qui sont hissés sur les édifices gouvernementaux de Tel Aviv. Ils annoncent aussi que, si cela est nécessaire, ils fourniront à leur coréligionnaires, désirant venir s'établir en Terre-Sainte, des gardes armés pour leur permettre d'entrer dans le pays.

La fédération ouvrière juive, une organisation qui groupe 100.000 travailleurs, s'est engagée à appuyer toutes les mesures que décideront de prendre les leaders juifs pour empêcher le plan anglais d'être mis à exécution. Toutes les organisations sportives juives sont aussi prêtes à l'action. Des manifestes, répandus dans les centres juifs, disent des choses comme celles-ci: "Combattions pour la liberté de notre patrie!" "Soyons prêts à tous les sacrifices!" "Si le gouvernement anglais continue de détruire notre patrie, nous sortirons nos sabres du fourreau!" "Nous n'hésiterons pas à répandre le sang!" Michael Clark, âgé de 27 ans, sortira son sabre du fourreau. "niece et un ami du Dr Chaim Weizmann, président de l'organisation sioniste mondiale, a été assassiné, aujourd'hui."

Washington, 16. (P.C.) — Le représentant Snyder, démocrate de la Pensylvanie, président du sous-comité des appropriations militaires de la chambre des représentants, a déclaré, aujourd'hui, qu'il s'opposait à ce que le Congrès des Etats-Unis se rende à la demande que lui ont présentée les leaders militaires de la nation, à l'effet que des fonds soient immédiatement votés pour que l'on construise une base militaire dans le nord-est du pays, sous le prétexte que cela alimentera la propagande des Etats totalitaires, qui a commencé de répandre dans le monde, la faiblesse que les relations qu'entretenaient les Etats-Unis avec le Canada sont tendues.

"Nous avons beaucoup moins besoin d'une base militaire en Nouvelle-Angleterre, a aussi dit M. Snyder, que dans d'autres parties des Etats-Unis."

Plus tard, cependant, M. Snyder a déclaré qu'il cesserait de s'opposer à ce projet si les chefs militaires persistaient à soutenir que la base de la Nouvelle-Angleterre est essentielle à la défense des Etats-Unis.

Plus tard, cependant, M. Snyder a déclaré qu'il cesserait de s'opposer à ce projet si les chefs militaires persistaient à soutenir que la base de la Nouvelle-Angleterre est essentielle à la défense des Etats-Unis.

Air-Canada dans les Maritimes

M. Howe souligne ce qui a été fait pour établir ce service avant la fin de l'année

Halifax, 16. (P.C.) — L'honorable M. Howe, ministre des transports, a souligné, ce soir, ce qui avait été fait pour établir avant la fin de l'année le service régulier d'Air-Canada dans les provinces maritimes.

Parlant devant les membres du Rotary Club, ici, M. Howe a dit: "Nous nous attendons à ce que le service d'Air-Canada dans cette partie du pays, commence avant la fin de l'année."

Comme le terminus de l'est de la compagnie sera à Moncton, Nouveau-Brunswick, les plans indiquent que deux services l'un desservant Moncton, Charlottetown, New Glasgow et Sydney et l'autre Halifax et Saint-Jean, seront établis. Il y a possibilité, a ajouté M. Howe, que Saint-Jean et Halifax aient des services différents, mais on étudie sérieusement un service Moncton, Halifax et Saint-Jean.

"J'espère, a-t-il terminé, que nous pourrions vous donner un service aussi efficace que dans n'importe quelle autre partie du pays."

Loyauté mise à l'épreuve

Honolulu, 16. — La loyauté de la population hawaïenne sera mise à l'épreuve jeudi prochain, alors que les autorités militaires donneront ordre d'éteindre toutes les lumières durant une attaque aérienne simulée. Durant cette manœuvre, on observera attentivement le degré de soumission des indigènes. 20.000 soldats sont stationnés sur l'île Oahu.

AU REGIMENT DE MAISONNEUVE



Le sergent-major GILBERT FOREST, officier breveté, vient de recevoir, du ministère de la Défense nationale, la médaille canadienne pour bons services. A cette occasion, il a reçu de ses camarades une canne militaire à pommeau d'argent, portant le monogramme du régiment. M. Forest est membre de l'Association des anciens sergents du 65e régiment.

Camp "Le Grillon" pour les enfants infirmes

Les parents désirant que leur enfant infirme, garçon ou fille, fasse un séjour au camp "Le Grillon", cet été, sont priés de s'adresser dès à présent pour admission à 4555, chemin de la Reine-Marie (tramways Côte-des-Neiges ou Cartierville, premier arrêt après l'Oratoire St-Joseph), téléphone: Walnut 2880. Le bureau est ouvert tous les matins de la semaine, de 9 heures à 12 heures a.m.; l'après-midi, lundi, mercredi, vendredi seulement, de 1 h. 30 à 5 heures p.m.

Le camp "Le Grillon", fondé et dirigé par les dames de l'Aide aux enfants infirmes, est situé dans l'île St-Bernard, à Châteauguay. Il existe depuis neuf ans en faveur des enfants infirmes nécessiteux. Régie interne: révérendes Soeurs de la Charité de Montréal (Soeurs Grises). Affilié depuis 1932 à la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises.

Appel du général Tchiang Kai-Shek au peuple chinois

Il lui demande de rassembler toutes ses forces vives pour résister au Japon

Echecs de l'ennemi

Tchoung-King, 16. (P.A.) — Le général Tchiang Kai-Shek, dans un message qu'il a adressé, ce soir, à la nation chinoise, lui a demandé de rassembler toutes les forces vives et de résister plus énergiquement que jamais à l'envahisseur japonais. "Au cours des deux dernières semaines, a dit le leader chinois, l'ennemi s'est attaqué, du haut des airs, plus de cinquante fois à des villes chinoises. Il nous a causé ainsi des dommages irréparables. Ils nous ont tués et blessés de nombreux civils. Il a agi ainsi dans l'espoir de démoraliser le peuple chinois en réduisant sa capacité de produire et en troublant l'ordre et la paix à l'arrière de nos lignes. Les Japonais ont commis des atrocités pires que celles qu'ils avaient commises jusqu'ici. Mais ils n'ont pas atteint leur but. Loin d'affaiblir notre détermination de combattre, ils l'ont renforcée. Il faut que nous luttons jusqu'à la fin si nous ne voulons pas tomber dans l'esclavage. Il faut que nos gens des villes retournent à la terre, que la production de l'industrie rurale soit augmentée. Que l'on sache que dans la seule province de l'Houpeh, au cours des derniers quinze jours, les Japonais se sont laissés tuer près de 14.000 soldats, qu'ils essuient partout des défaites humiliantes. Que l'on sache que si nous ne cessons pas de résister, jamais le Japon ne viendra à bout de nous."

Ancienne tradition observée

New-York, 16. — P. Ashley Cooper, gouverneur de la compagnie de la Bale d'Hudson, est arrivé ici aujourd'hui à bord de l'Aquiltania. Il se rendra ensuite à Winnipeg où il participera aux fêtes à l'occasion de la visite du roi George VI et de la reine Elizabeth. Suivant une charte qui remonte au 17e siècle à l'époque du roi Charles II, la compagnie de la Bale d'Hudson est tenue de faire cadeau de deux têtes d'élan et de deux castors noirs à tout souverain britannique qui rend visite au Dominion du Canada. C'est cette tradition ancienne qui sera observée pour la première fois à Winnipeg, le 28 mai prochain.



ASSURE DES REPAS JOYEUX

Le Ketchup aux Tomates Heinz, rouge et épais, est applaudi à tous les repas.

Grâce à la saveur riche et exquise de cette sauce, les repas sont rendus plus appétissants et les gourmets voient la réalisation de leurs rêves. Des millions de personnes disent que nul autre ketchup ne ressemble à celui de Heinz. Commandez-en quelques bouteilles aujourd'hui chez votre fournisseur.

DEMANDEZ AUSSI Le Sauce Chili Heinz Le Jus de Tomates Heinz Le Sauce Créme de Tomates Heinz



CHRONIQUE OUVRIERE

La mise en vigueur de l'ordonnance No 6 dans la province

C'est ce que réclament les ouvriers de l'Office des Salaires raisonnables

L'ordonnance No 6 des opérateurs de machines à vapeur sera-t-elle mise en vigueur dans toute la province de Québec, l'Office des Salaires raisonnables donnera-t-elle suite aux recommandations du comité de consultation formé pour la révision du décret? C'est ce que les ouvriers se demandent actuellement.

Lors de la dernière réunion de l'Union nationale des opérateurs de machines à vapeur, il fut longuement question de ce projet et les membres ont prié la date à laquelle l'ordonnance sera mise en vigueur dans toute la province. Le comité de consultation a terminé son étude au mois de février dernier et il n'y a encore rien de fait. On se demande ce que l'Office attend pour proposer au gouvernement provincial l'adoption des amendements approuvés par le comité de consultation.

Soumise au gouvernement provincial, le 30 mars, 1938, par l'Office des Salaires raisonnables, l'ordonnance ne fut mise en vigueur que le 15 mai suivant. Les ouvriers étaient à peu près satisfaits de leurs nouveaux salaires et des conditions de travail, bien qu'ils eussent désiré que le décret ait une juridiction provinciale au lieu de se limiter à l'île de Montréal et à un rayon de cinq milles de son centre. C'est pourquoi plusieurs mois plus tard, ils demandèrent à l'Office de faire bénéficier tous les ouvriers de la province de l'ordonnance. L'Office n'a pas encore donné suite aux recommandations de son comité de consultation.

L'Union nationale annonce qu'elle tiendra une réunion ce soir, à 8 h., au Monument National, à laquelle elle discutera de cette question. Elle invite en particulier les ouvriers de Granby.

L'ordonnance No 4 sera suspendue les 17 et 18 mai, à Québec et Montréal.

L'Office des Salaires raisonnables annonce que les clauses de l'ordonnance No 4 qui avaient été précédemment suspendues à l'occasion de la visite de Leurs Majestés, à Québec et Montréal, le seront les 17 et 18 mai, ou tous autres jours où le roi et la reine visiteront Québec et Montréal. La décision prise par l'Office pour les 15 et 16 mai est nulle.

A la réunion du local 145 de l'Union typographique

Le local 145 de l'Union internationale typographique a reçu et accepté la démission de M. J.-W. Blaquière comme délégué du conseil des Métiers et du Travail de Montréal. Il a été remplacé par M. Charles Couture, le nouveau président de l'Union. Il a aussi été annoncé que M. Hercule Deslauriers avait été accepté à la maison de refuge, le "Home" des types, à Colorado Springs. Des votes de sympathie ont aussi été adoptés à l'occasion du décès de la mère de M. Elot Gauthier et de la belle-mère de M. Albert Raymond.

Les gagnants du concours des employés des hôpitaux

L'Association des employés des hôpitaux annonce que les gagnants de son dernier concours sont les suivants: Mlle Deveau No 75, Mme Mondor No 1041 et M. Archambault No 301, de l'hôpital Notre-Dame; M. A. Goulet, No 122, de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc et M. Baribeau, No 130, de l'hôpital Général de Verdun.

Avis du syndicat des plombiers et des poseurs d'appareils de chauffage

Le syndicat des plombiers et des poseurs d'appareils de chauffage tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 h., au No 1231 est, rue De Montigny. Plusieurs questions y seront discutées. L'agent d'affaires, M. Albert Archambault, fera rapport de ses travaux de la semaine.

Avis à l'exécutif du syndicat des employés de la boulangerie

L'exécutif du syndicat des employés de la boulangerie tiendra séance ce soir, à 8 h., au No 1231 est, rue De Montigny. Plusieurs questions d'un intérêt particulier y seront discutées.

Avis du comité spécial du syndicat de l'auto-volture

Le syndicat de l'auto-volture prie les membres du comité spécial, formé pour étudier un projet de contrat collectif, de se réunir ce soir, à 8 h., au No 1231 est, rue De Montigny. Le comité exécutif se réunira également au même endroit.

Assemblée du syndicat des terrassiers manœuvres

Tous les membres du syndicat des terrassiers manœuvres sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 h., au No 1231 est, rue De Montigny. L'agent d'affaires, M. Albert Archambault, fera rapport de ses travaux de la semaine. D'autres questions y seront aussi étudiées.

Corby's
London
DRY GIN
Distillé et Embouteillé au Canada
Corby Distilleries Limited
23 oz. \$1.90
40 oz. \$3.35

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Le dernier national ou la Journée des roses

C'est ainsi que l'on nomme ce jour de quête publique annuelle au profit de la maison d'œuvres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. "La Journée des Roses", ce nom, donné par la présidente générale, Madame Alfred Thibaut, ne pouvait être mieux choisi puisque ce sont de ravissantes petites roses qui seront offertes au public à qui, en retour, nous demanderons le sou ou le dernier national.

L'organisation de cette journée de quête est confiée à Madame Tancred Jodoin, dont la renommée d'organisatrice compétente et dévouée n'est plus à faire, mais il est évident qu'il lui faut le concours d'un grand nombre d'auxiliaires dévoués qui travailleront généreusement. Et parmi ces collaboratrices, nul ne devrait être plus intéressé que les membres des diverses associations qui composent la Fédération nationale.

Et c'est ce que l'on songe parfois à tout ce que l'on doit à la Fédération? Nous devrions être fiers d'avoir une maison essentiellement canadienne-française, une maison spacieuse, accueillante, et qui à la rareté du privilège de posséder un oratoire où jour et nuit le Bon Maître veille sur elle et la protège, où nous pouvons à chaque instant dire à Jésus-Hostie nos joies, nos iniquités, nos angoisses; une maison dont les salons sont toujours ouverts pour nous accueillir et où nous recevons la nourriture de l'intelligence par les belles conférences qui y sont données; une maison dont les vastes salles nous permettent de suivre les nombreux cours qui nous font tant de bien et de nous réunir afin de nous recréer quand le cœur nous le dit.

Mais cette maison, c'est à nous, membres des différentes associations, à la maintenir, et nous le ferons généralement. Nous répondrons avec empressement à Madame Jodoin qui nous demande de l'aider dans cette quête. Même si c'est un sacrifice, un engagement, nous le ferons volontiers pour remplir un devoir de justice et de gratitude.

Nous irons joyeuses, samedi, 20 mai, vendre les jolies roses.

Résultats des examens de sécurité industrielle

Les bureaux de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail ont fait connaître hier les résultats de l'examen de sécurité industrielle subi par les élèves des écoles techniques de la province, à la suite du cours donné sous les auspices de l'Association.

Le gérant général de l'Association a déclaré que les points obtenus cette année sont les plus hauts depuis la mise en marche de ces cours scientifiques de sécurité ouvrière, en 1931.

A l'école technique de Montréal, c'est M. Gilles Fournier qui s'est classé premier avec un total de 100 p.c. et mérite ainsi la médaille offerte par le lieutenant-gouverneur de la province pour excellence en sécurité industrielle. Dans la section anglaise, quatre élèves ont obtenu 100 p.c., ce sont MM. Jack Lee, William King, Ron. Locke et Albert Sherman. C'est à M. Jack Lee qu'a été décernée la médaille du lieutenant-gouverneur, par suite du magnifique travail qu'il a soumis à l'examen.

M. Jean-Paul Rancourt s'est classé premier à l'école technique de Québec, ayant lui aussi obtenu le maximum des points, tandis qu'à Trois-Rivières, deux élèves sont arrivés premiers avec 100 p.c., MM. Marcel Létourneau et Gaétan Trudel. Le médaillé à l'école des Arts et Métiers de Hull est M. Emmanuel Proulx, qui a obtenu 98 p.c.

Des 91 techniciens qui se sont présentés à cet examen, 52 ont obtenu plus de 90 p.c. des points. Des diplômes ont été décernés à tous les apprenants, alors que 9 médailles ont été adressées par l'Association aux premiers de chaque école.

L'Association envoie, chaque année, un instructeur spécial pour donner ces cours dans les écoles techniques et ce sujet, tout comme la sécurité, devient de plus en plus populaire comme matière annexée importante au programme d'études de nos écoles d'arts et métiers.

SOIREE HAITIENNE A L'ECOLE NORMALE

Il y aura vendredi soir, à 8 h. 30, à l'Ecole normale Jacques-Cartier, une soirée haïtienne à l'occasion de la fête nationale du drapeau et de l'Université d'Haïti. Cette soirée est sous le patronage de Me Ernest Tétreau, président du comité Canada-Haïti et sous la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.

M. Philippe Cantave fera une causerie; Mlle Gilberte Martin exécutera les œuvres des maîtres de la musique haïtienne; Mlle Marthe Nadeau dira des poésies haïtiennes et Mlle Cécile Vandette chantera des chants haïtiens. Le public est cordialement invité. Entrée libre.

Air-Canada

M. G.-E. Bellerose, gérant général des services par express d'Air-Canada, a annoncé, hier, que le service par express, le 18 mai, se ferait de Vancouver à Victoria.

Les étudiants de l'U. de Montréal donnent l'exemple

Requête approuvée par l'Association canadienne des étudiants en médecine

Les étudiants en médecine de l'Université de Montréal, d'accord avec ceux de l'Université Laval, viennent de poser un acte qui honore les praticiens qu'ils seront demain. "Médecine, cura te ipsum" (médecin, guéris-toi-même), dit le proverbe. On a beau prêcher, rien ne vaut l'exemple.

Ces jours derniers, le comité provincial de défense contre la tuberculose siégeait dans la métropole. Une délégation se présente. Elle était formée du président actuel des E.E.M., M. Ruben Laurier, et de l'ancien président, M. Guy Cousineau. Au nom de leurs confrères, MM. Laurier et Cousineau demandèrent qu'au début de chaque année universitaire tous les élèves de la faculté qui, au cours de leurs études sont continuellement en contact avec des patients tuberculeux, subissent le test à la tuberculine, et que ceux qui auront réagi positivement soient radiographiés. La radiographie serait obligatoire pour les élèves de 1ère et renouvelable pour les autres dans les cas suspects. Enfin, les malades seraient hospitalisés, le tout aux frais de l'Etat. Ce qui se fait, paraît-il en Ontario.

La requête présentée par MM. Laurier et Cousineau avait été approuvée par l'Association canadienne des étudiants en médecine et des internes, dont les E.E.M. de Montréal font partie, lors d'un congrès tenu à Toronto les 4 et 5 février 1939, et les E.E.M. des Universités Laval et Montréal la ratifièrent eux-mêmes dans un congrès qui a eu lieu les 14, 15 et 16 avril au Lac Masson.

Le comité provincial de défense contre la tuberculose a félicité les carabins et il a adhéré pleinement à leur requête. Celle-ci a été envoyée au ministère provincial de la Santé.

A la même séance, des médecins de Sherbrooke ont soumis un plan pour la construction d'un sanatorium dans la capitale des Cantons de l'Est. Le dépistage de la tuberculose se poursuit activement à Sherbrooke et dans la région avoisinante. Malheureusement, on manque de facilités d'hospitalisation. Pour construire le nouveau sanatorium, on ne ferait pas d'appel spécial aux pouvoirs publics, mais ces derniers s'engageraient à placer l'institution dans la classe J-2. Le comité a reconnu l'importance de doter Sherbrooke d'un hôpital-sanatorium et a félicité les médecins qui lui avaient exposé le projet. Une résolution en ce sens a été adressée au ministère de la Santé.

Enfin, M. le Dr Hervé Beaudoin, du sanatorium Cooke, des Trois-Rivières, a obtenu l'adhésion du comité à un plan d'agrandissement de son hôpital. Il s'agit d'aménager des cuisines de diète, un pavillon pour isoler le personnel, des salles d'isolement pour les malades spécialement atteints. La capacité de l'institution se trouverait par le fait même augmentée et le nombre de lits de portée de 200 à 250. Requête approuvée et soumise, elle aussi, au ministère de la Santé.

A la même assemblée, il a été fait rapport que huit séances consécutives ont été organisées avec succès par le service de santé de la ville de Montréal; Québec en a eu cinq à date et Trois-Rivières huit, dans les écoles. Des séances du même genre ont eu lieu dans plusieurs institutions de la métropole ainsi que dans les paroisses de la banlieue de Montréal.

A l'Ecole d'éducation

Mlle Valiquet, technicienne de l'utilisation du papier Dennison, donnera un cours de confection des chapeaux-cintures - fleurs, etc., lundi prochain 22 mai à 7 h. 30 du soir, à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph.

L'entrée est libre. Celles qui désirent retenir leur siège pour la série entière des cours pourront le faire.

Les funérailles de M. l'abbé Dagenais

Le service fut chanté à St-Joseph par M. l'abbé Dalpé, curé

Mardi matin avait lieu les imposantes obsèques de l'abbé Joseph-Edouard Dagenais, vicaire de la paroisse St-Joseph de Montréal, décédé subitement pendant qu'il disait sa messe, samedi le 13 mai 1939.

La translation des restes mortels eut lieu, lundi après-midi à 4 heures. Monseigneur J.-Conrad Choumont présida à la levée du corps et à l'office des morts qui suivit; il était assisté de MM. les abbés Charles Pilon, curé de Ste-Gunegonde et Joseph Dalpé, curé de St-Joseph.

Le service fut célébré par M. le curé de la paroisse St-Joseph, l'abbé Joseph Dalpé, assisté de MM. les abbés J.-E. Charlebois, curé de Ste-Anne de Bellevue, comme diacre, et Rosario Forest, curé de St-Norbert, comme sous-diacre.

Disaient des messes aux autels latéraux MM. les abbés C. Pigeon, curé de St-Hippolyte, et J. Pigeon, curé de St-Canut, tous deux cousins du défunt.

Dans le sanctuaire on remarquait Monseigneur Georges Chartier, vicaire général du diocèse de Montréal, Monseigneur Eustache Dugas, P.A., V.G., curé de St-Lin, MM. les abbés J.-A. Graton, curé de St-Nicolas d'Antisite, Jos. Picotte, curé de St-Pierre-Claver, B. Berthiaume, curé de Ste-Elisabeth, Charles-Auguste Labelle, curé de St-Anselme, J.-A. Champoux, curé de St-Ambroise, J.-E. Therrien, curé de St-Barthélemy de Montréal, Gédéon Sanche, curé de Notre-Dame-des-Neiges, J.-W. Caumartin, curé de St-Jean-Berchmans, J.-O. Maurice, curé de St-Denis, D. Godin, curé de St-Charles, Victor Pilon, curé de St-Charles, Charles Pilon, curé de Ste-Gunegonde, J.-C. Jetté, curé de St-Edouard, J.-A. Berthiaume, curé de Ste-Marguerite-Marie, J.-E.-F. L'Heureux, curé de St-Vincent-Ferrier, Henri Delongchamps, curé de la Nativité d'Hocheville, J.-Sylvio Cloutier, curé de St-Henri de Montréal, Georges-E. Boileau, curé de Notre-Dame-de-la-Parix, J.-A. Aubin, vicaire, Amédée Allard, p.s., Ovide Fournier, Armand Courtemanche, H. Gates, Frère Jean o.s.t., P. Pierre o.s.t., Henri Forest, Wilfrid Labrosse, Père Louis Lalonde, s.j., J.-M. Melançon, aumônier du Pensionnat d'Outrevois, Père J.-A. Lachapelle, s.j., A. Raymond, R. Bachand, M. Cloutier, aumônier des Soeurs Grises, D. Theriault, s.m.m., de Ste-Hélène de Montréal, S. Pelletier, procureur du collège de L'Assomption, L. Morin, aumônier adjoint de l'hôpital de la Merri, Paul Lapointe, P.-D. Laferrrière, o.m.i., Lévi Côté, o.m.i., Pierre Gauthier, supérieur du collège de L'Assomption, R. Chagnon, D. Gascon, Georges Dufresne, J.-A. Gariepy, Ernest Rivet, A. Champagne, s.j., L.-T.-O. Lachapelle, Frère Dominique de la Croix, o.s.t., Frère Laurent-de-la-Passion, o.s.t., J.-Charles Beaudin, aumônier du Mont-St-Louis, Georges Lanciault, N. Salvail, Donat Martineau, visiteur des Ecoles, Arsené Hébert, J.-P.-Z. Therrien, aumônier de St-Jean-de-Dieu, P. Roy, J.-René Corbeil, Georges Jodoin, L.-G. Brassard, Gérard Bourgeois, Emile Morin, s.m.m., Frère Charles, o.s.t., Paul L'Archevêque, Aimé Séguin, Frère Germain, o.s.t., Frère Jean, o.s.t.

Au retour, il y aura une assemblée, au Casino, de tous les officiers du 2e bataillon et des trois compagnies. Les vœux de la province sont spécialement invités à ce rassemblement.

La chorale sous la direction de M. D. Lachapelle exécuta la messe de requiem de Perosi. Touchant l'orgue le docteur J.-P. Thibault. Dans la nef qui était remplie de paroissiens, on remarquait les soeurs de l'abbé défunt, les révérends Soeurs Bernard-de-Marie, supérieure du couvent de St-Lin, Angèle-Marie et Thomas-de-l'Eucharistie, ses cousins et cousines M. et Mme Eugène Dagenais, M. et Mme Roch Dagenais, M. Paul Dagenais, Mme B. Goyer, M. et Mme Victor Corbeil, M. Ernest Labrière, J. A. M. Pesant, J.-Auguste Archambault, Gaston Parent, Clovis et Adalbert Dagenais, Roland Archambault, Roger et Guy Boisvert, L.-P. Boisvert, C. E. Greaves, W. Archambault, J.-E. Pelletier, E.-G. Normandeau, E. Corbeil, Hector Archambault, W. Poirier, W. Gagnon et de nombreux autres parents.

On remarquait aussi dans l'assistance, M. W. J. Hushion, les conseillers J.-Emile Dubreuil et O. Taillefer, le colonel H. Bissonnette, le docteur J.-E. Marion, J.-F. Cardinal, notaire, Arthur Barbeau, Charles-A. Landry, docteur W. Jarry, et une foule d'autres.

Les porteurs d'honneur étaient les anciens et nouveaux marquisiers Messieurs L. C. Monpetit, G. Dagenais, W. Bélanger, Antonio Guyot, E. Legault, A. Lefebvre, E. Dubuc et Alexandre Desnoyers.

Après le service, le cortège se forma pour se rendre à Saint-Roch de l'Achigan, où un libéra fut chanté. M. le curé J.-O. Fréchette officia à cette dernière cérémonie. L'inhumation eut lieu au cimetière de cette paroisse.

Pèlerinage annuel des Zouaves au tombeau de saint Prosper

Saint-Hyacinthe, 16. — Les Zouaves de Saint-Hyacinthe (compagnie No 3) feront dimanche prochain, le 21 mai, leur pèlerinage annuel au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire de cette ville.

Cette occasion, les Zouaves recevront la visite des officiers d'état-major du 2e bataillon du régiment des Zouaves pontificaux du Canada, ainsi que de deux compagnies étrangères, respectivement de Farnham (No 26) et de Drummondville (No 32).

Les compagnies de Zouaves se rassembleront à 8 heures du matin, dimanche, au Casino des Zouaves, puis défilant par les principales rues de la ville jusqu'à la Cathédrale, où elles entendront la messe à 8 h. 45, dans la chapelle des jeunes gens. A 9 h. 30, les exercices militaires sur le terrain de l'Académie Girouard; à 11 heures, présentation des armes aux autorités civiles, à l'hôtel de Ville; à 11 h. 30, présentation des armes aux autorités religieuses, à l'évêché; à midi, repas au Casino; à 1 h. 30, rassemblement, puis défilé par les principales rues jusqu'au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire; présentation des armes aux autorités du séminaire.

Au retour, il y aura une assemblée, au Casino, de tous les officiers du 2e bataillon et des trois compagnies. Les vœux de la province sont spécialement invités à ce rassemblement.

Le pèlerinage annuel des Zouaves au tombeau de saint Prosper

Saint-Hyacinthe, 16. — Les Zouaves de Saint-Hyacinthe (compagnie No 3) feront dimanche prochain, le 21 mai, leur pèlerinage annuel au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire de cette ville.

Cette occasion, les Zouaves recevront la visite des officiers d'état-major du 2e bataillon du régiment des Zouaves pontificaux du Canada, ainsi que de deux compagnies étrangères, respectivement de Farnham (No 26) et de Drummondville (No 32).

Les compagnies de Zouaves se rassembleront à 8 heures du matin, dimanche, au Casino des Zouaves, puis défilant par les principales rues de la ville jusqu'à la Cathédrale, où elles entendront la messe à 8 h. 45, dans la chapelle des jeunes gens. A 9 h. 30, les exercices militaires sur le terrain de l'Académie Girouard; à 11 heures, présentation des armes aux autorités civiles, à l'hôtel de Ville; à 11 h. 30, présentation des armes aux autorités religieuses, à l'évêché; à midi, repas au Casino; à 1 h. 30, rassemblement, puis défilé par les principales rues jusqu'au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire; présentation des armes aux autorités du séminaire.

Au retour, il y aura une assemblée, au Casino, de tous les officiers du 2e bataillon et des trois compagnies. Les vœux de la province sont spécialement invités à ce rassemblement.

Le pèlerinage annuel des Zouaves au tombeau de saint Prosper

Saint-Hyacinthe, 16. — Les Zouaves de Saint-Hyacinthe (compagnie No 3) feront dimanche prochain, le 21 mai, leur pèlerinage annuel au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire de cette ville.

Cette occasion, les Zouaves recevront la visite des officiers d'état-major du 2e bataillon du régiment des Zouaves pontificaux du Canada, ainsi que de deux compagnies étrangères, respectivement de Farnham (No 26) et de Drummondville (No 32).

Les compagnies de Zouaves se rassembleront à 8 heures du matin, dimanche, au Casino des Zouaves, puis défilant par les principales rues de la ville jusqu'à la Cathédrale, où elles entendront la messe à 8 h. 45, dans la chapelle des jeunes gens. A 9 h. 30, les exercices militaires sur le terrain de l'Académie Girouard; à 11 heures, présentation des armes aux autorités civiles, à l'hôtel de Ville; à 11 h. 30, présentation des armes aux autorités religieuses, à l'évêché; à midi, repas au Casino; à 1 h. 30, rassemblement, puis défilé par les principales rues jusqu'au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire; présentation des armes aux autorités du séminaire.

Au retour, il y aura une assemblée, au Casino, de tous les officiers du 2e bataillon et des trois compagnies. Les vœux de la province sont spécialement invités à ce rassemblement.

Le pèlerinage annuel des Zouaves au tombeau de saint Prosper

Saint-Hyacinthe, 16. — Les Zouaves de Saint-Hyacinthe (compagnie No 3) feront dimanche prochain, le 21 mai, leur pèlerinage annuel au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire de cette ville.

Cette occasion, les Zouaves recevront la visite des officiers d'état-major du 2e bataillon du régiment des Zouaves pontificaux du Canada, ainsi que de deux compagnies étrangères, respectivement de Farnham (No 26) et de Drummondville (No 32).

Les compagnies de Zouaves se rassembleront à 8 heures du matin, dimanche, au Casino des Zouaves, puis défilant par les principales rues de la ville jusqu'à la Cathédrale, où elles entendront la messe à 8 h. 45, dans la chapelle des jeunes gens. A 9 h. 30, les exercices militaires sur le terrain de l'Académie Girouard; à 11 heures, présentation des armes aux autorités civiles, à l'hôtel de Ville; à 11 h. 30, présentation des armes aux autorités religieuses, à l'évêché; à midi, repas au Casino; à 1 h. 30, rassemblement, puis défilé par les principales rues jusqu'au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire; présentation des armes aux autorités du séminaire.

Au retour, il y aura une assemblée, au Casino, de tous les officiers du 2e bataillon et des trois compagnies. Les vœux de la province sont spécialement invités à ce rassemblement.

Le pèlerinage annuel des Zouaves au tombeau de saint Prosper

Saint-Hyacinthe, 16. — Les Zouaves de Saint-Hyacinthe (compagnie No 3) feront dimanche prochain, le 21 mai, leur pèlerinage annuel au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire de cette ville.

Cette occasion, les Zouaves recevront la visite des officiers d'état-major du 2e bataillon du régiment des Zouaves pontificaux du Canada, ainsi que de deux compagnies étrangères, respectivement de Farnham (No 26) et de Drummondville (No 32).

Les compagnies de Zouaves se rassembleront à 8 heures du matin, dimanche, au Casino des Zouaves, puis défilant par les principales rues de la ville jusqu'à la Cathédrale, où elles entendront la messe à 8 h. 45, dans la chapelle des jeunes gens. A 9 h. 30, les exercices militaires sur le terrain de l'Académie Girouard; à 11 heures, présentation des armes aux autorités civiles, à l'hôtel de Ville; à 11 h. 30, présentation des armes aux autorités religieuses, à l'évêché; à midi, repas au Casino; à 1 h. 30, rassemblement, puis défilé par les principales rues jusqu'au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire; présentation des armes aux autorités du séminaire.

Au retour, il y aura une assemblée, au Casino, de tous les officiers du 2e bataillon et des trois compagnies. Les vœux de la province sont spécialement invités à ce rassemblement.

Le pèlerinage annuel des Zouaves au tombeau de saint Prosper

Saint-Hyacinthe, 16. — Les Zouaves de Saint-Hyacinthe (compagnie No 3) feront dimanche prochain, le 21 mai, leur pèlerinage annuel au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire de cette ville.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Journée de la Saint-Jean Cortège historique et concerts populaires

Une fois par année, la Société de Saint-Jean-Baptiste organise une quête publique au profit de ses œuvres.

Tous ceux qui donnent aux dames et aux demoiselles dévouées qui sollicitent en son nom, reçoivent en retour une feuille d'étable. Cette année, cette collecte nationale aura lieu le samedi 17 juin.

Tous les citoyens de Montréal tiendront, en cette journée de la Saint-Jean, à porter fièrement la feuille d'étable pour affirmer leur nationalité, sans doute, mais aussi pour contribuer au maintien et à l'expansion des œuvres de la Société nationale des Canadiens français.

Le 24 juin, tous les ans, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise un grand cortège historique qui est, au témoignage même des Américains de langue anglaise, et entre beaucoup d'autres, du gouverneur Leche de la Louisiane, un défilé, supérieur en tous points, à ceux des autres pays, car les animateurs de ce cortège ne se contentent pas de faire beau et grand, mais ils en profitent pour donner au peuple une vivante leçon d'histoire.

Il ne faut pas croire, cependant, que le reste de l'année, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal soit inactive. Bien au contraire, la célébration de la fête nationale, avec le feu de la Saint-Jean, la messe solennelle, le cortège historique et le ralliement patriotique du 24 juin au soir, n'est qu'une des œuvres nombreuses de la Société.

Tout le reste de l'été, en effet, la Société organise les Concerts populaires du parc La Fontaine, afin de réjouir, chez nos gens, le goût de la bonne musique et surtout de la chanson canadienne et française. Pour arriver à cette fin, la Société a fait distribuer de nombreux chansonniers.

Le pèlerinage annuel des Zouaves au tombeau de saint Prosper

Saint-Hyacinthe, 16. — Les Zouaves de Saint-Hyacinthe (compagnie No 3) feront dimanche prochain, le 21 mai, leur pèlerinage annuel au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire de cette ville.

Cette occasion, les Zouaves recevront la visite des officiers d'état-major du 2e bataillon du régiment des Zouaves pontificaux du Canada, ainsi que de deux compagnies étrangères, respectivement de Farnham (No 26) et de Drummondville (No 32).

Les compagnies de Zouaves se rassembleront à 8 heures du matin, dimanche, au Casino des Zouaves, puis défilant par les principales rues de la ville jusqu'à la Cathédrale, où elles entendront la messe à 8 h. 45, dans la chapelle des jeunes gens. A 9 h. 30, les exercices militaires sur le terrain de l'Académie Girouard; à 11 heures, présentation des armes aux autorités civiles, à l'hôtel de Ville; à 11 h. 30, présentation des armes aux autorités religieuses, à l'évêché; à midi, repas au Casino; à 1 h. 30, rassemblement, puis défilé par les principales rues jusqu'au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire; présentation des armes aux autorités du séminaire.

Au retour, il y aura une assemblée, au Casino, de tous les officiers du 2e bataillon et des trois compagnies. Les vœux de la province sont spécialement invités à ce rassemblement.

Le pèlerinage annuel des Zouaves au tombeau de saint Prosper

Saint-Hyacinthe, 16. — Les Zouaves de Saint-Hyacinthe (compagnie No 3) feront dimanche prochain, le 21 mai, leur pèlerinage annuel au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire de cette ville.

Cette occasion, les Zouaves recevront la visite des officiers d'état-major du 2e bataillon du régiment des Zouaves pontificaux du Canada, ainsi que de deux compagnies étrangères, respectivement de Farnham (No 26) et de Drummondville (No 32).

Les compagnies de Zouaves se rassembleront à 8 heures du matin, dimanche, au Casino des Zouaves, puis défilant par les principales rues de la ville jusqu'à la Cathédrale, où elles entendront la messe à 8 h. 45, dans la chapelle des jeunes gens. A 9 h. 30, les exercices militaires sur le terrain de l'Académie Girouard; à 11 heures, présentation des armes aux autorités civiles, à l'hôtel de Ville; à 11 h. 30, présentation des armes aux autorités religieuses, à l'évêché; à midi, repas au Casino; à 1 h. 30, rassemblement, puis défilé par les principales rues jusqu'au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire; présentation des armes aux autorités du séminaire.

Au retour, il y aura une assemblée, au Casino, de tous les officiers du 2e bataillon et des trois compagnies. Les vœux de la province sont spécialement invités à ce rassemblement.

Le pèlerinage annuel des Zouaves au tombeau de saint Prosper

Saint-Hyacinthe, 16. — Les Zouaves de Saint-Hyacinthe (compagnie No 3) feront dimanche prochain, le 21 mai, leur pèlerinage annuel au tombeau de saint Prosper, dans la chapelle du séminaire de cette ville.

Cette occasion, les Zouaves recevront la visite des officiers d'état-major du 2e bataillon du régiment des Zouaves pontificaux du Canada, ainsi

1

Jack Washburn perd deux chutes par disqualification et Williams garde son titre

AUTOUR DES LINKS

UN QUI PROMET

A ROSEMERE

Omaha, 16. (P.A.) — Stanly Davies, golfeur professionnel du club Omaha, déclare que c'est lui qui a appris les notions fondamentales du jeu de golf à Johnny Goodman, qui a déjà remporté le championnat ouest des Etats-Unis et celui du tournoi amateur des Etats-Unis.

Comme Johnny pratiquait sur le parcours du club Omaha, aujourd'hui, Davies en profita pour parler de son ancien élève : Johnny ne se sert pas de son "putter" comme il avait l'habitude de le faire. Il emploie plutôt des bâtons de 14 pouces 1/4 au lieu de 13 pouces 1/2.

Et de l'avis de Davies, celui qui change pour de plus légers bâtons, n'est pas de la bonne façon. Goodman ne s'en fait pas pour sa part, et quoiqu'il paraisse plutôt mince, depuis qu'il a perdu 8 livres au cours d'une récente maladie, il est tout aussi impatient de jouer dans les grands tournois. Il a l'intention de prendre part au championnat ouvert des Etats-Unis disputé à Philadelphie le mois prochain, et le championnat amateur des Etats-Unis qui aura lieu à Chicago en septembre. Goodman a remporté son championnat ouvert à Chicago en 1935.

A KANAWAKI

Voici la cédule pour 1939 du club de golf Kanawaki dans la section des dames :

22 mai. — Match à quatre balles. Les participantes devront former des couples.

29 mai. — Thé d'ouverture précédé d'un tournoi de 9 trous pour tous.

29 juin. — Prix de Mrs Soper, quatuors à deux balles, rondes de qualification et détails.

13 juin. — Tournoi pour commençants (trous cachés).

14 juin. — Sweepstakes, ronde pour la médaille de la C. L. G. U.

20-21 juin. — Championnat de la Cité et du District de Montréal, à Kanawaki.

23 juin. — Ronde de qualification, prix du président et ronde pour la médaille de la C. L. G. U., première ronde sera jouée le 30 juin. Deuxième ronde, le 7 juillet. Troisième ronde, le 14 juillet.

24 juin. — Tournoi de neuf trous pour juniors.

3 juillet. — Prix de Mrs Peterson, tentative de briser la normale.

8 juillet. — Tournoi de neuf trous pour juniors.

10-14 juillet. — Prix de Mrs Balmantyne, tentative de briser la normale.

19 juillet. — Prix du capitaine, ronde pour la médaille de la C. L. G. U.

21 juillet. — Deuxième ronde pour le prix du capitaine.

28 juillet. — Ronde pour la médaille de la C. L. G. U. et trophée donné par le club.

31 juillet. — Tournoi de neuf trous pour commençants.

9 août. — Ronde pour la médaille de la C. L. G. U. et trous cachés.

10 août. — Journée spéciale contre Grand-Mère.

14 août. — Prix du vice-président, meilleur score net pour 36 trous. Première ronde pour la médaille de la C. L. G. U.

15 août. — Deuxième ronde pour le prix du vice-président.

20 août. — Tournoi de neuf trous pour juniors.

28 août. — Compétition Tombstone.

30 août. — Ronde pour la médaille de la C. L. G. U. et Sweepstakes.

5 septembre. — Ronde pour la médaille de la C. L. G. U., suivie par une pratique des principaux coups du golf à 2 heures.

8 septembre. — Tournoi du club par équipes.

9 septembre. — Tournoi de neuf trous pour juniors.

11 septembre. — Ronde de qualification et ronde pour la médaille de la C. L. G. U. (16 meilleurs se qualifiant, suivi par une rencontre au match).

15 septembre. — Championnat du club, finale de 36 trous.

16 septembre. — Tournoi Mère et Fils.

17-24 septembre. — Prix de Jim Patterson pour la semaine, deux meilleurs nets.

18 septembre. — Tournoi de neuf trous pour commençants.

20 septembre. — Sweepstakes de la C. L. G. U.

9 octobre. — Dîner de fermeture, assemblée annuelle et présentation des prix précédé par un tournoi de neuf trous, avec un seul bâton.

Des tournois handicaps pour les Classes A et B, commencent le 29 mai et finissent le 30 septembre.

ASS. AMERICAINE

HIER		
Minneapolis	200 652 030-10 12	2
Kansas City	200 122 030-12 0	1
Smythe, Rutland, Nash, Homett & Lacy		
Belandson: Vance, Makooky, Gay, Reis, Pie		
chota & McCullough, Middle.		
Indianapolis	609 383 010-7 12	2
Toledo	609 603 010-1 12	2
L. Johnson & Baker; Rogalski, Reid, Deit		
t Parouta.		
R-Pal	609 200 000-2 6	5
Milwaukee	609 120 02x-5 11	1
Chelini, Gabler & Schlusser; Jungels & Hest		
ander.		
Louisville & Columbus, remise, plaue.		

Mouvement réactionnaire des stocks hier aussi bien à N.-Y. qu'ici---Blé aussi lourd

Potins et commentaires

Les stocks étaient véritablement réactionnaires hier à Wall Street et sur les marchés mobiliers de Montréal et de Toronto, mais les liquidations étaient peu abondantes. Quant aux prix du blé, ils étaient faibles hier, aussi bien à Winnipeg que sur les marchés de Liverpool et de Chicago. A Buenos-Aires, les prix étaient fermes. Le calme régnait en matière hier sur le marché de Londres et les stocks hésitaient, de leur côté, hier sur les Bourses de Paris et d'Amsterdam.

Le fait que plusieurs valeurs boursières perdaient hier 1 à 4 points à N.-Y. et l'accroissement du volume des transactions sur le mouvement descendant portaient à croire que maints détenteurs de valeurs paraissent en avoir assez de l'acalmie du marché. On se demande évidemment si l'inactivité de la Bourse depuis une couple de mois ne présage pas quelque chose de défavorable. A moins d'événements tout à fait défavorables outre-mer, nous sommes d'opinion, cependant, que le marché a passablement escompté ce que la contraction persistante dans les activités des industries de l'automobile et de l'acier, et, par conséquent, que l'on ne saurait s'attendre à une réaction accentuée en ce moment.

On lit, dans le dernier bulletin de McCusig Bros. & Co., que l'on a mal interprété, en certains milieux, le dernier rapport officiel de Stadscon, relativement à la réduction du tonnage de minerai traité au moulin. On est allé jusqu'à dire, ce n'est pas que les réserves n'étaient pas assez abondantes, alors que cette décision est motivée par le désir de pousser activement les travaux de développement en profondeur, pour pouvoir ensuite produire à un rendement plus élevé.

Les directeurs des entreprises suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question du dividende: Am. Sugar Refining Co., Am. Tel. & Tel. Co., Gaylor Container Co., Kansas City Power, Magma Copper Co., Matheson Alkali Works, Inc., Pullman, Inc., Thatcher Mfg. Co., U. S. Tobacco Co., et enfin Yellow Truck and Coach Mfg. Co.

L'anniversaire de la Bourse de N.-Y.

Comme c'est aujourd'hui le 147^e anniversaire de la Bourse de New-York, nous croyons le moment propice pour effectuer quelques commentaires sur cet important marché, le plus important du monde soit dit en passant. S'il est vrai que Wall Street a déjà été plus actif que n'importe quelle Bourse, il n'en est pas moins vrai, cependant, que Lombard Street est reconnu aujourd'hui comme ayant une influence prépondérante, quoiqu'en pensent les Américains. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas notre intention de discuter ce matin de la lutte qui se poursuit depuis nombre d'années entre les financiers de New-York et ceux de Londres, car nous voulons profiter du 147^e anniversaire de la Bourse de New-York pour en démontrer à nos lecteurs toute l'importance.

Le total des transactions a fluctué énormément depuis 10 ans

Comme chacun le sait, ce fut en 1792 qu'une vingtaine de courtiers en grains et en marchandises se réunirent à 68 Wall Street et depuis le nombre des courtiers, membres de cette Bourse, n'a cessé d'augmenter, puisque l'on compte maintenant environ 1,375 membres de cette Bourse, soit un nombre fort considérable, dans les circonstances actuelles. Comme chacun le sait, si ce nombre n'était pas trop élevé en 1929, on doit admettre qu'il l'est maintenant et pour cause... N'y eut-il pas seulement 334,660 actions échangées durant le cours de la première séance de cette semaine, contre 16,410,030 actions le 29 octobre 1929? Il est vrai que cette séance-là marqua un record, mais il faut bien admettre néanmoins qu'il y eut de nombreuses séances de deux à trois millions d'actions au cours des années précédentes et que ce nombre fut même souvent dépassé. Un retour sur le passé permet même de constater que ce fut le 15 décembre 1886 que 1,000,000 d'actions furent transigées pour la première fois sur ce marché et que ce fut le 30 avril 1901 que le total dépassa les 3,000,000 d'actions en une seule journée. Depuis lors, le total alla en augmentant jusqu'à atteindre 16,410,030 le 29 octobre 1929. Ce chiffre anormal était, toutefois, attribuable au "krach" de la Bourse à cette époque. Depuis les activités ne cessèrent de se contracter et présentement, le total des transactions varie entre 300,000 et 800,000 actions par jour, soit un chiffre trop peu élevé pour que le commerce des valeurs mobilières soit intéressant. Sans un échange quotidien de quelque 2,000,000 d'actions par jour à la Bourse de New-York, les courtiers, membres de ce marché, ne peuvent opérer avec profit. Il va sans dire que la plupart opèrent à perte présentement. Il n'est donc pas étonnant qu'on parle de diminuer le nombre de sièges, afin de rendre les opérations de Bourse plus profitables à ceux qui y consacrent tout leur temps et leurs activités.

Fortes variations dans les prix des sièges sur cette Bourse

Il va sans dire que les prix des sièges sur ce marché se sont ressentis de la contraction enregistrée dans le volume des transactions au cours des dernières années. C'est ainsi que le prix d'un siège à la Bourse de New-York glissait au cours du mois dernier à \$51,000 soit le plus bas prix encore vu depuis 1918, (exception faite pour l'an dernier) alors qu'il baissait jusqu'à \$45,000. De 1918 à 1924, les prix variaient entre \$45,000 et \$85,000. Par contre, en 1928, il s'élevait à \$305,000 pour enfin atteindre en 1929 le prix fabuleux de \$625,000. Depuis, le prix d'un siège sur cette Bourse n'a cessé de s'avilir. On notera, cependant, que la vente d'un siège hier s'est faite à \$63,000, soit \$3,000 de plus que lors du dernier achat. Quant au prix d'un siège sur le marché du Curb de cette ville, il a aussi connu des sauts formidables, passant de \$254,000 en 1929, à \$8,000 au cours du mois dernier, soit un prix inconnu depuis 1925. S'il est vrai que les plus bas prix payés pour un siège à la Bourse et au Curb de New-York furent \$2,750 et \$3,600 respectivement en 1871 et en 1923, il faut bien admettre, cependant, que rares sont les maisons, membres de cette Bourse, qui détiennent des sièges qui leur coûtent un aussi bas prix ou même un prix quelque peu plus élevé. Dans de telles circonstances, il n'est pas étonnant que plusieurs d'entre elles, ayant à supporter des prix beaucoup plus élevés et des dépenses énormes d'opérations, aient vendu leurs sièges à de vilains prix au cours de ces derniers temps. Il importe, de plus, de ne pas oublier que dans ce domaine comme dans les autres la loi économique de l'offre et de la demande dicte les prix. Comme les gens ne sont guère anxieux de spéculer depuis quelque temps, il n'est pas étonnant que le commerce des valeurs mobilières en souffre et, par conséquent, les financiers ne sont pas des plus pressés à s'y lancer comme en 1928. A cette époque, les 1,375 membres de cette Bourse, employaient alors plus de 100,000 personnes et la Bourse de New-York elle-même comptait un personnel de plus de 2,300 personnes, tandis que maintenant, le nombre des employés, dans l'un et l'autre cas, est considérablement réduit.

Quoiqu'il en soit, il reste encore quelque 600 firmes, membres de cette Bourse, et sur ce total, 528 environ sont situées à New-York même et la balance dans les principales villes américaines et canadiennes. De plus, ces firmes maintiendraient 1,230 succursales, dont 200 à New-York et le reste à l'étranger. C'est ainsi que notre ville possède sept bureaux ou succursales, membres de la Bourse de New-York, nous voulons parler des firmes Abbott, Proctor and Paine, Thompson and McKinnon, J. R. Timmins and Co., Shearson Hammill and Co., A. M. Kiddier and Co., Post and Flagg, Rotschild and Co. La nécessité de nous résumer ne nous permet pas d'en dire davantage aujourd'hui sur les activités de Wall Street, mais, avant de terminer, nous tenons à dire que, grâce au maintien dans notre ville de succursales, membres de cette Bourse, ceux qui s'intéressent au commerce des valeurs américaines sont assurés d'obtenir le maximum de renseignements désirés, sans qu'il leur soit nécessaire de s'adresser directement à New-York.

Marcel CLEMENT

Dividende de la Libbey-Owens-Ford Glass

Toledo, 16. (P.A.) — Les directeurs de la Libbey-Owens-Ford Glass Co. ont déclaré aujourd'hui un dividende de 50 cents par action, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 30 mai. Ceci se compare avec un dividende de 25 cents au cours de la même période de l'an dernier. Ce dividende pour le deuxième trimestre est du même montant que celui payé au cours du premier trimestre de l'année.

Bourse de MONTREAL

Le marché local réagissait de nouveau hier. — 69 reculs, contre 25 gains. — Les titres de Can. Car. enregistreurs chaque jour se vendent tellement minime qu'il semble écarté, éventuellement, toute possibilité d'ajustement prononcé du marché. Dans de telles circonstances, mieux vaut ne pas envisager l'avenir avec pessimisme. Que la situation internationale devienne plus favorable et les stocks ne tarderaient pas à escompter le relèvement dans les affaires, prêt maintenant pour le prochain trimestre.

La liste locale avait un faible pour la baisse hier et nombre de valeurs paraissent souffrir de réalisations des ouvertures et ces dernières influencent sur nombre de stocks durant une bonne partie de la séance d'hier. Sur 132 titres transigés hier sur ce marché, 25 accusaient des gains, pendant que 69 accusaient des reculs et que 38 demeuraient inchangés. Il y eut 23,600 actions échangées hier sur ce marché, contre 16,300 actions échangées la veille.

Les titres de Canadian Car étaient encore réactionnaires hier et les actions communes, après une perte initiale de 3-8 pt à 9, glissaient à 8-1-8, avant de clôturer à 8-5-8, tandis que les titres de priorité se fixaient à 19-3-4, contre 23-7-8 la veille. National Steel Car qui perdait plus de 2 pts la veille à 45-3-4, clôturait hier à 45-3-4. Smelters perdait 1-1-2 pt à 40 par- mi les métaux et Nickel reculait de 1-1-2 pt à 47. Noranda baissait de 1 pt à 77-3-4.

National Breweries clôturait à la baisse parmi les brasseries et le C.P.R. reculait de 1-8 pt à 3-7-8 parmi les titres de chemin de fer.

Les utilités publiques accusaient des variations minimes et Montreal Power passait de 31-3-8 à 31-1-2, tandis que les detentes se fixaient à 50-3-8. Shawinigan clôturait à 20-1-2, en regard de 20-3-4 la veille.

Il y eut 28,500 actions échangées hier sur le marché du Curb de cette ville, contre 29,900 actions échangées la veille.

Ford se distinguait par sa fermeté parmi les spécialités et ce stock se hissait de 1-8 pt à 19-1-8. Les papeteries étaient lourdes et Abitibi, commun, glissait à 55 et les titres de priorité cotaient aussi bas que 4. Cons. Paper baissait à 5-7-8. St-Lawrence Paper réagissait de 1-1-2 point. Walker perdait 1 pt parmi les titres de boissons.

O'Brien et Waite Amplett étaient à la baisse parmi les mines. Wright Hargreaves, East Malartic et Eldorado faiblissaient de quelques centimes chacun.

La diminution des ventes d'autos est moindre que l'on s'y attendait

New-York, 16. — Les rapports disponibles à cette date, indiquent que les ventes au détail de voitures et de camions en avril aux Etats-Unis se sont bien maintenues, la diminution qui doit suivre la saison de mars ayant été moindre qu'on ne s'y attendait d'après les rapports préliminaires.

Si les rapports qui arriveront plus tard confirment l'estimé actuel des inventaires des marchands, ils seraient, à la fin d'avril, d'environ 6,000 unités de moins qu'à la fin du mois précédent.

Les ventes au détail aux Etats-Unis de voitures et de camions en avril sont maintenant estimées à 317,000 unités, soit 3.6 pour cent de moins qu'en mars.

Le blé faiblit à cause de la pluie

Winnipeg, 17. — Les prix du blé étaient à la baisse hier sur ce marché, accusant des pertes de 1-2 à 5-8 cent par boisseau. Les intérêts de l'est et du sud paraissent liquider leurs stocks hier, malgré la nouvelle d'un envoi de 1,000,000 de boisseaux de blé canadien outre-mer hier.

Liverpool, 17. — Les options se montraient à la baisse hier sur ce marché, enregistrant des pertes de 3-8 denier par boisseau. A Buenos Ayres, la tendance était à la hausse.

Chicago, 17. — Les futures se montraient à la baisse hier sur ce marché, accusant des reculs de 7-8 à 5-8 cent par boisseau. Des nouvelles de pluies dans le Texas et des prédictions de pluies encore plus abondantes sous peu dans les régions ensencées seraient cause de la lourdeur des options hier sur ce marché.

MARCHE DES GRAINS

Cours fournis par Thomson & McKinnon Edifice Banque Royale

WINNIPEG

Ferm. ant. Ouv. Haut Bas Clôt.

Blé—

Mal 64 61 62 63 62

Juillet 64 61 62 63 62

Octobre 64 61 62 63 62

Avoine—

Mal 20 19 20 20 20

Juillet 20 19 20 20 20

Octobre 20 19 20 20 20

Orge—

Mal 41 41 41 40 40

Juillet 40 40 40 40 40

Octobre 39 39 39 39 39

Seigle—

Mal 48 47 47 46 46

Juillet 48 47 47 46 46

Octobre 47 46 46 45 45

Lin—

Mal 14 14 14 14 14

Juillet 14 14 14 14 14

Octobre 14 14 14 14 14

CHICAGO

Blé—

Mal 72 72 72 72 72

Juillet 72 72 72 72 72

Septembre 72 72 72 72 72

Minot—

Mal 50 50 50 50 50

Juillet 50 50 50 50 50

Septembre 50 50 50 50 50

Moyennes de la Bourse de Montréal

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

Ferm. hier 65.2 65.4 65.6 65.8 66.0 66.2 66.4 66.6 66.8 67.0

Ferm. ant. 65.1 65.3 65.5 65.7 65.9 66.1 66.3 66.5 66.7 66.9

11-1-1 sem. 65.6 65.8 66.0 66.2 66.4 66.6 66.8 67.0 67.2 67.4

11-1-1 mois 62.4 62.6 62.8 63.0 63.2 63.4 63.6 63.8 64.0 64.2

11-1-1 an 62.0 62.2 62.4 62.6 62.8 63.0 63.2 63.4 63.6 63.8

Haut 1929 70 72 74 76 78 80 82 84 86 88

Bas 1929 60 62 64 66 68 70 72 74 76 78

Haut 1928 68 70 72 74 76 78 80 82 84 86

Bas 1928 58 60 62 64 66 68 70 72 74 76

Haut 1927 66 68 70 72 74 76 78 80 82 84

Bas 1927 56 58 60 62 64 66 68 70 72 74

Le commerce

HAUSSE CONSIDERABLE DES VENTES DE DRAPEAUX, DECORATIONS, ETC.

Le commerce du printemps à venir jusqu'à date a été pratiquement négligeable, toutefois les dépenses pour la visite royale au pays ont été élevées et les rapports semblent indiquer que les dépenses pour drapeaux, décorations etc., ont atteint un niveau sans précédent. Plusieurs détaillants ont été obligés de renouveler leurs stocks et en fin de semaine, des marchands avaient encore écoulé ces stocks, rapporte le bulletin hebdomadaire de la Canadian Credit Men's Trust Association, (division de Québec) pour la semaine terminée le 15 mai.

Les ventes immobilières ont diminué légèrement. Les expéditions de papier-journal ont par contre augmenté, quoique les moulins continuent à opérer sur une échelle réduite. Dans l'industrie de la peinture, on rapporte une amélioration et les affaires sont satisfaisantes dans l'industrie de la ferronnerie.

Les ventes de chaussures ont augmenté. Le commerce d'automobiles, est plutôt lent. La consommation de l'essence et de l'huile est toutefois meilleure.

La demande pour les confiseries et les cadeaux a été meilleure à cause de la "fête des mères". Le commerce des fleuristes s'est aussi amélioré pour cette raison.

Les articles de sport se vendent assez bien.

Les recouvrements ont continué à être plutôt lents.

B.C. Power Corp.

RECETTES PLUS ELEVÉES EN AVRIL ET POUR LES DIX MOIS

La British Columbia Power Corporation, Ltd., rapporte des recettes brutes de \$1,272,740 pour le mois d'avril, soit une augmentation de \$27,405 comparativement au même mois de l'année précédente. Les recettes brutes pour les dix mois de l'année fiscale ont été de \$12,913,947, soit une augmentation de \$255,574 en regard de la même période de 1938.

Voici un état comparatif des recettes et des dépenses :

1938 1939

Rec. brutes 1,272,740 1,245,335 + 27,405

Dép. 928,129 915,078 23,051

Int. div. pr. etc. 189,401 192,901 - 3,500

Net pour cap. A 148,210 139,356 + 8,854

Dix mois terminés le 30 avril 1939 1938

Rec. brutes 12,913,947 12,658,373 + 255,574

Dép. 9,199,567 8,999,535 + 200,032

Int. div. pr. etc. 1,892,207 1,936,007 - 43,800

Net pour cap. A 1,822,173 1,822,831 - 658

Assoc. Breweries

HAUSSE DES VENTES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE

Les ventes de l'Associated Breweries of Canada Ltd. et de ses subsidiaries entièrement détenues au cours du premier trimestre de l'année courante ont augmenté de 17 pour cent comparativement au trimestre de l'an dernier. Les rapports des ventes au cours du deuxième trimestre à date, sont encourageants, suivant des nouvelles reçues ici.

Les compagnies de l'ouest des Etats-Unis dans lesquelles Associated Breweries détient un intérêt substantiel rapportent aussi que les conditions au marché se sont améliorées en regard des mois correspondants de 1938.

Dans l'ouest canadien, qui, par l'acquisition de la Capilano Brewing Co., Ltd. de Vancouver, est maintenant complètement desservi par des agences de la compagnie, l'avenir semble encourageant et les ventes augmentent.

Assemblée aujourd'hui

Canadian Cannery, Ltd., annuelle à Hamilton, à midi.



L'IMPRÉVOYANT RESSEMBLE A CET ÉMONDEUR: gaspiller ses économies, c'est saper sa sécurité future.

Aussi ce sera bientôt la chute sur... la bourse des autres. Et dire qu'avec quelques sous par jour, il pourrait avoir une rente: un salaire perpétuel. Nous en avons 24 sortes. Faites-vous expliquer la voie. Payable dans un mois, si vous le voulez.

* CAISSE * NATIONALE D'ECONOMIE

41 ouest, rue St-Jacques Montréal — HA. 3291

Bourse de NEW-YORK

Wall Street était fortement réactionnaire hier. — 544 pertes, contre 89 gains. — Reculs, allant jusqu'à 4 points. — Lourdeur des titres de l'acier et de l'automobile. — Ferroviaires, plus résistants. — Seulement 620,540 actions échangées.

New-York, 17. — Les gains étaient en majorité hier matin à Wall Street, mais ce ne fut que pour un temps, car dès le commencement de l'après-midi, la liste était redevenue fort irrégulière et en fermeture, la tendance était même réactionnaire. En effet, sur 752 titres transigés hier sur ce marché, 89 accusaient des gains, pendant que 544 accusaient des reculs et que 119 demeuraient inchangés. Il y eut 620,540 actions échangées hier sur ce marché, contre 334,600 actions échangées la veille.

Le taux de l'argent à vue était de un pour cent.

L'indice de 60 stocks industriels, compilé par la Presse Associée, accusait une baisse de 1.1 point à 44.8. Le gros des stocks perdait quelques fractions à 2 points hier sur ce marché. Certains titres plus volatiles reculaient même jusqu'à 4 points. Le gros des titres canadiens, inscrits sur ce marché, avaient un faible pour la baisse hier. Nickel et Walker baissaient chacun de 1 point. Dome et McIntyre paraissaient lourds, de leur côté, dans le groupe des mines d'or canadiennes.

Les gros des liquidations, effectuées hier, seraient attribuables à des spéculateurs, fatigués d'attendre le mouvement de reprise tant prédit, mais qui tarde toujours à se réaliser.

Les titres d'automobiles et de l'acier paraissaient les plus affectés par les liquidations hier. C'est d'autant plus explicable qu'on ne s'attend pas à ce que ces industries se relèvent sous peu.

Les ferroviaires et les utilités publiques se montrèrent plus résistants que les autres compartiments de valeurs. Il ne faut pas oublier que les revenus bruts des chemins de fer de première classe l'emportèrent en avril sur ceux du même mois l'an dernier et que la production des centrales électriques continue d'être intéressante.

Chrysler et Gen. Motors clôturaient à la baisse parmi les moteurs et on pouvait en dire autant de U.S. Steel et de Bethlehem Steel.

Chesapeake and Ohio R.

Cleveland, 16 (P.A.) — Les directeurs du Chesapeake and Ohio Railway ont déclaré aujourd'hui un dividende de 50 cents par action ordinaire et \$1 par action de première priorité. Les deux dividendes sont payables le 1^{er} juillet aux actionnaires inscrits le 8 juin.



MUTUAL AUTOMOTIVE REPAIRS LTD.

356, RUE COLBORNE William Fl. 1455 (Jour et nuit)

N'allez pas en aveugle

Recettes nettes de la Southern Canada P.

Les recettes nettes de la Southern Canada Power Co., Ltd., pour le mois d'avril ont été de \$119,164 contre \$108,317, soit une augmentation de \$10,847.

Le rapport mensuel des recettes brutes, des dépenses d'exploitation, des recettes nettes et du surplus, après l'intérêt, la dépréciation, l'amortissement et les dividendes, de la compagnie pour avril se compare ainsi avec le mois correspondant de l'année précédente. Le rapport pour les sept mois de l'année fiscale courante est aussi comparé avec la période correspondante de l'an dernier.

	Avril 1939	Avril 1938	Aug. et dim. 1939	7 mois 1939	7 mois 1938	Aug. et dim. 1939
Rec. brutes	\$202,596	\$187,055	\$15,461*	\$1,395,196	\$1,284,650	\$110,546*
Dép. d'exp.	83,342	78,738	4,604*	601,227	571,317	29,910*
Rec. nettes	119,164	108,317	10,847*	793,969	713,333	80,636*
Int. dép. amort. et div.	109,948	108,208	1,740*	773,551	771,556	2,000*
Surplus	\$ 9,216	\$ 0	\$ 9,107*	\$ 20,108	\$ 41,777	\$ 21,636*

*—Augmentation. — Diminution.



De concert avec tous les Canadiens, nous souhaitons sincèrement à Leurs Majestés une cordiale bienvenue. Nous espérons qu'ils garderont de leur visite au Canada un agréable souvenir

AIRD & SON LTD MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

916, Ontario est — Wilfrid GAGNON, Président

UN EXECUTEUR D'EXPERIENCE

Grâce à notre expérience de plusieurs années, nous connaissons à fonds tous les détails du règlement et de la distribution de successions. — Et comme cela constitue une de nos spécialités, notre personnel expert est en mesure de voir à ces détails promptement et économiquement. Si vous projetez la nomination d'un exécuteur fiduciaire de votre testament, nous serons enchantés d'en discuter avec vous.



MONTREAL TRUST COMPANY</

5 D'UNE SAVEUR PLUS RICHE

GRANDS VERRES 6c

KIK

Délicieux — très froid
Buvez-le à table

DUVAL MOTORS Ltée

3030 STE-CATHERINE EST — TEL. 2110

Succursale du Nord — 529 Jarry — DU. 6757

500 ST-LAMBERT — 154 Ave Victoria Tel. 308-7335

VOUS LE VOUS

Apprenez-le ou non
présentant sa carte d'identité
vous reconduire
vous visiter votre
salon et voir nos

AUTOS USAGES

Il se peut que ce soit congé civique vendredi prochain

M. Omer Barrière a plaidé la cause des fonctionnaires au comité exécutif

La visite du roi

Il est fort probable que les fonctionnaires municipaux auront congé vendredi, à l'occasion de la visite de nos souverains, le roi et la reine. Tous le désirent et le conseiller d'Ahuntsic, M. Omer Barrière, a plaidé leur cause hier midi au comité exécutif. M. Barrière s'est fait également le champion, de la cause des chômeurs auprès des administrateurs municipaux.

Le conseiller d'Ahuntsic, accompagné des conseillers A.E. Goyette, de St-Jean-Baptiste, et Armand Tailleur, de Préfontaine, a demandé au comité exécutif d'accorder une allocation spéciale à l'occasion de la visite du roi et de la reine. L'exécutif a promis de prendre la requête en considération.

Les divers services municipaux sont fort occupés depuis quelques jours à la surveillance des balcons et des estrades qui seront loués pour voir le cortège royal demain. Les sièges se vendent jusqu'à \$30 chacun, mais il faut que le service des Travaux publics ait accepté la construction avant que des sièges puissent y être loués.

Forte saisie de liquors alcooliques dans un club de la rue Windsor

Les agents provinciaux ont effectué une saisie, de bonne heure hier après-midi, dans un club situé, rue Windsor, près de la rue St-Antoine. Des liquors alcooliques, pour une valeur d'environ \$3,000, ont été confisqués par les policiers. La descente aurait été faite quelques heures avant la livraison d'une forte quantité de liquors alcooliques. On nous a déclaré que la fermeture de ce club bien connu de la rue Windsor, causerait le renvoi d'une vingtaine d'employés, dont cinq musiciens. Le club en question était situé dans l'immeuble de l'hôtel New-Carlton, mais on nous a déclaré que la saisie d'hier n'aurait aucunement la vente de la bière et du vin de ce dernier établissement.

Les élèves de Laval à l'Oratoire St-Joseph

Le collège Laval accomplira demain son 26^e pèlerinage annuel à l'Oratoire St-Joseph. Les élèves partiront de St-Vincent-de-Paul par sept autobus spéciaux, à 8 heures du matin, heure avancée. A 9 h. 30, fanfare en tête, ils quitteront l'abri des pèlerins pour se diriger vers la basilique de St-Joseph. La grande messe aura lieu à 10 heures. Elle sera suivie de la bénédiction du Saint Sacrement. Parents, anciens et amis sont cordialement invités. Après la cérémonie, les élèves prendront leur congé du mois de mai.

Le CANADA ne paraît pas demain

Demain, fête de l'Ascension, le CANADA ne sera pas publié.

Le Canada

Votre journal du matin

est toujours le

PREMIER À VOUS RENSEIGNER

sur les événements politiques qui se déroulent à OTTAWA et publie des comptes rendus fidèles et complets des débats

LE "CANADA" PUBLIE TOUTES LES NOUVELLES

Faites-vous livrer le "CANADA" à domicile de bonne heure le matin avant de déjeuner	
3 mois	\$1.50
6 mois	\$3.00
12 mois	\$6.00
A Montréal seulement — Appelez HA. 5131	

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

Abonnement d'essai

Par la poste, pour la campagne seulement

3 mois au prix de \$1

LE CANADA

33 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Messeurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'insérer comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de \$1.

NOM

ADRESSE

Tout Montréal est déjà en fête pour l'accueil qu'il fera demain au roi

On comptait hier soir qu'il y avait déjà à Montréal une centaine de milliers d'étrangers, venus de toutes les parties de la province, et même des Etats-Unis et des provinces voisines, pour assister au passage du cortège royal, qui défilera demain par les rues de la ville.

Les décorations étaient partout à peu près au point. Le parcours n'est déjà plus que dra-

peaux, oriflammes, banderoles, blasons, panonceaux, etc... Plusieurs édifices étaient éclairés hier soir "à giorno", et par les rues du parcours, c'était un flot ininterrompu de promeneurs à pied, en autobus, en tramway et en automobile. Tout fait prévoir que la population flottante de Montréal sera demain plus forte que jamais dans toute l'histoire de la métropole.

L'Italie aidera Berlin à reprendre ses colonies

Faits Divers

Une collision fait trois blessés

Trois personnes ont été plus ou moins grièvement blessées, vers trois heures, hier après-midi, dans une collision entre une auto et un camion, qui s'est produite à l'angle des rues Dandurand et Bourbonnière. Les victimes, qui ont été transportées à l'hôpital Notre-Dame, sont MM. Frank Lee, âgé de 50 ans, domicilié 3222, boulevard Rosemont, qui a l'épaule droite fracturée; Jean-Paul Larose, 19 ans, domicilié 5973, 26^e avenue, Rosemont, qui a la rotule du genou gauche fracturée, ainsi qu'une plaie contuse au cuir chevelu; et Roland-Léo Larose, son frère, âgé de 27 ans, même adresse, qui souffre de plaies contuses au front, à la tête et au dos. M. Lee était seul dans sa voiture; les deux jeunes gens voyageaient dans un camion qui était conduit par M. Roland-Léo Larose, au moment de l'accident.

Trouvé inconscient sur la chaussée

Denis Gauthier, bambin de 5 ans, dont les parents habitent 6411, rue St-Dominique, a été trouvé inconscient, sur la chaussée, un peu après 11 heures, hier matin, à un endroit situé à l'angle de l'avenue Casgrain et de la rue Bellechasse. Il a été transporté à l'hôpital St-Justine, où les autorités médicales nous ont déclaré, hier soir, qu'il avait un traumatisme crânien. Une radiographie sera prise incessamment, afin de déterminer si la petite victime a le crâne fracturé ou non. Son état est assez grave. La police municipale enquête actuellement.

Cambriolage

Aux petites heures, hier matin, des cambrioleurs se sont introduits dans une succursale de la maison sociale "Légaré Compagnie, Limitée", 1278, avenue Mont-Royal, où ils ont fracturé le coffre-fort pour s'emparer d'une somme d'environ \$225. Les intrus ont aussi fait main-basse sur deux petits radios évalués à \$40 chacun, ainsi que sur d'autres effets, le tout évalué à \$87. Les autorités du poste de police du parc Lafontaine et de la Sûreté municipale ont été alertées.

Accident à St-Eustache

Georges Thibault, garçon de 13 ans, dont les parents demeurent à St-Eustache, a été transporté, hier, de son domicile à l'hôpital St-Justine de Montréal, où les autorités nous ont déclaré, plus tard, qu'il avait la cuisse droite fracturée. Les médecins de cette institution ont appris que le garçon avait été renversé par une auto, vendredi dernier, en traversant la chaussée, près du domicile de ses parents.

Un porte-parole de Mussolini le déclare formellement au congrès colonial de Vienne

On pense à tout

Vienne, 16. (P.A.) — Le Dr Mariengazzi, directeur du cabinet du premier ministre Mussolini, venu à Vienne pour y participer à un congrès, durant lequel 25,000 nazis vont étudier les moyens qu'il convient de prendre pour que l'on retourne à l'Allemagne les colonies qu'elle perdait à la suite de la Grande-Guerre, a déclaré, aujourd'hui, que l'Italie et le Troisième Reich collaboreraient plus étroitement que jamais quand Berlin déciderait de lancer une campagne officielle en faveur de la reconstitution de son empire d'avant-guerre.

"L'Italie marchera aux côtés de l'Allemagne quand il sera question pour cette dernière de régler son problème colonial", a affirmé le Dr Mariengazzi. S'adressant aux milliers de congressistes qui l'applaudissent à tout rompre, le général Franz von Epp, l'homme qu'Hitler a personnellement chargé de préparer le règlement de la question coloniale allemande, a souligné que l'Allemagne ne permettrait jamais qu'on fasse tendre ses efforts vers un autre but que celui de la reprise de son empire.

"C'est une erreur de croire, a-t-il ajouté, qu'Hitler n'est pas un ami de la Grande-Bretagne, mais il faudra que les demandes coloniales du Führer soient satisfaites. Nous pouvons rentrer en possession de nos colonies dans un an ou dans dix ans, mais il est certain que nos anciens possesseurs seront retournés au Reich."

Le Dr Mariengazzi dirige une délégation italienne de 8 représentants officiels du parti fasciste qui sont venus mettre à la disposition des Allemands l'expérience que l'Italie a acquise en se constituant un empire colonial.

La Savoie

Turin, Italie, 16. (P.A.) — Le premier ministre Mussolini a dit, ce soir, à des milliers de Turinois, qu'il était satisfait de constater que leur foi fasciste pouvait être soumise à l'épreuve sans être ébranlée. Parlant brièvement, après avoir été l'objet d'une réception enthousiaste, à son arrivée dans la capitale du Piémont, il a dit: "J'ai senti, durant les jours que j'ai passés au milieu de vous, camarades, que la communion de vos esprits avec le mien était parfaite. J'ai senti que votre foi fasciste est si grande qu'aucune épreuve ne peut plus réussir à l'ébranler."

Carl Backman survole l'océan

Il est parti de Terre-Neuve dans un monoplan pour se rendre à Stockholm

St-Jean, Terre-Neuve, 16. (P.C.) — Le jeune aviateur suédois Carl Backman s'est envolé à l'aube aujourd'hui de l'aéroport de Terre-Neuve, sur la côte nord-ouest de l'île, en route pour Stockholm. Il était arrivé de Bangor, Maine, hier.

Son monoplan, activé par un moteur d'une force de 90 chevaux à vapeur, à une vitesse moyenne d'environ 110 milles à l'heure sur un rayon de 4,000 milles. Sa cargaison d'essence lui permettra plusieurs heures additionnelles de vol après qu'il aura parcouru la distance Terre-Neuve-Stockholm. Il n'y a pas de radio dans son appareil.

M. Clare Bunch, président de la Monocoupe Corporation de St-Louis, a dit que l'envolée était faite pour démontrer qu'un petit avion bien équipé peut traverser l'Atlantique.

Chicago, 16. (P.A.) — Les frères de l'aviateur Carl Backman ont dit ce soir que comme il ne pouvait pas avoir la permission du département du Commerce des Etats-Unis pour une telle envolée, il a vendu son appareil à un ami qui demeure en Suède et a accepté de le lui livrer.

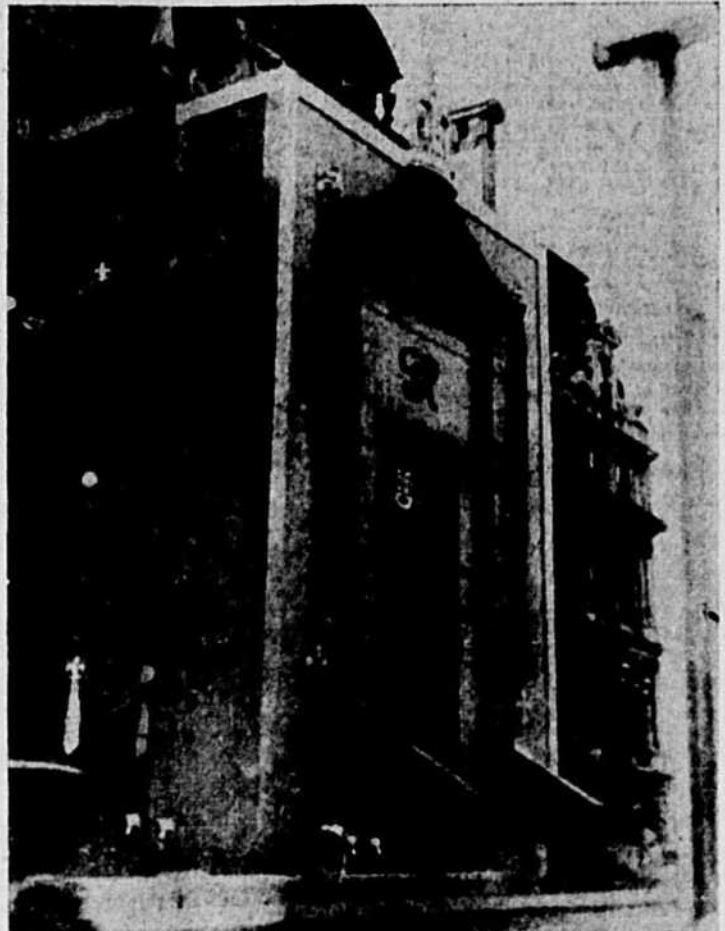
L'envolée, alors dépendait de la sanction du gouvernement suédois qui lui a accordée.

Mickey Macdonald nie avoir participé au meurtre de Windsor

Toronto, 16. (P.C.) — Mickey Macdonald a nié, aujourd'hui, au cours du procès des Macdonald pour le meurtre de Windsor, le 7 janvier dernier, qu'il ait fait partie du groupe qui assassinait le preneur au livre. La défense terminera probablement sa preuve demain et les jurés seront ensuite appelés à décider du sort des accusés. Mickey Macdonald a dit qu'il était sous l'effet de la boisson quelques jours avant le meurtre et qu'il ne pouvait ainsi donner des détails sur ses agissements.

Québec, 16. (P.C.) — Le jury du coroner a rendu, aujourd'hui, un verdict de mort accidentelle dans le cas de Gérard Grenier, 31 ans, qui fut trouvé noyé, hier, dans un ruisseau.

L'ACCUEIL DE MONTREAL AUX SOUVERAINS



La porte monumentale dorée de l'hôtel de ville telle qu'elle apparaîtra demain, pour la réception de Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth. (Photo CANADA)

L'arrivée de Leurs Majestés à Montréal coïncide avec la fête de l'Ascension

L'arrivée de Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth à Montréal, jeudi, coïncidera avec la fête de l'Ascension, qui est une fête d'obligation pour les catholiques et une fête légale dans toute la province.

Tous les édifices publics, les magasins de la Commission des liquors et les tavernes sont fermés le jour de l'Ascension. A travers toute la province, les journaux français suspendent leur publication ce jour-là.

La foi fasciste peut être mise à l'épreuve, dit le Duce

Mussolini affirme qu'il est maintenant convaincu que sa nation est prête à tout

Les étudiants et le défilé royal

Les étudiants de l'Université de Montréal ainsi que les professeurs des diverses facultés se grouperont devant l'immeuble universitaire de la rue St-Denis pour acclamer les Souverains lors du défilé royal de demain après-midi. Le trottoir devant l'Université leur sera réservé.

Le général Franco aurait refusé de recevoir Goering

Tout n'irait pas très bien entre le régime de Burgos et l'Allemagne

Inquiétude à Berlin

Paris, 16. (P.C.) — Une dépêche de l'agence Havas, datée de Berlin, dit, ce soir, que l'on répète, dans les milieux bien informés de la capitale allemande, que le feld-maréchal Hermann Goering a essayé une échec lamentable, lorsqu'il tenta d'organiser une entrevue qui lui aurait permis de rencontrer le général Francisco Franco et de discuter avec lui de la participation économique et militaire de l'Espagne avec l'axe Rome-Berlin. Havas ajoute que l'on commence de s'inquiéter à Berlin du fait que la propagande allemande ne réussit plus à donner grand chose en Amérique du Sud. On s'inquiète surtout du fait que beaucoup d'Allemands sont déportés du Brésil, de l'Argentine et du Chili.

On lie le fait que Franco a refusé de recevoir Goering avec celui que M. Helmuth Wohlth, conseiller économique du gouvernement allemand, a indéfiniment retardé un voyage qu'il devait faire à Burgos. Berlin n'a pas encore entamé de négociations avec l'Espagne pour signer un pacte commercial.

Selon les rumeurs qui circulent dans la capitale allemande, Goering aurait demandé à Franco de le recevoir pendant son séjour en Italie. Franco lui aurait répondu qu'il était incapable, dans les circonstances actuelles, de lui accorder la réception due à son rang et de garantir sa sécurité. Goering suggéra alors au chef nationaliste de le rencontrer dans un port espagnol. Encore une fois, il esuya un refus. Ce que voyant il revint en Allemagne, après s'être baladé quelques jours sur la Méditerranée.

Manque d'humidité pour les semis en Alberta

Edmonton, 16. (P.C.) — Dans le premier rapport du département de l'Agriculture du gouvernement provincial sur les récoltes, il est dit que les terrains semencés ont besoin de pluies et qu'en certains districts, il y a un besoin urgent d'humidité. Les grands vents qui ont balayé la province au début de mai ont causé l'assèchement de la terre et des dommages limités. Mais en dépit de ce manque d'humidité, la germination des graines semées à bonne heure est satisfaisante et les conditions de la récolte sont bonnes.

Des milliers de vétérans sur le parcours royal

Ces derniers devront se rendre à l'heure et à l'endroit indiqués

Endroits de réunion

Des milliers de vétérans formeront la haie sur le parcours que suivront Leurs Majestés le roi et la reine demain après-midi.

Le tableau suivant est publié afin de faire connaître aux vétérans qui formeront la haie humaine sur le parcours que suivront le roi et la reine, jeudi, l'endroit où ils devront prendre position, à quelle heure ils doivent être en place et sous les ordres de qui leur groupe sera.

Groupe	Point de réunion officier en charge	Temps
1—Rue Viger, à l'est de la rue St-Denis. M. T. M. Hubley		1 h. 15
2—Rue Mansfield, au nord de Dorchester. M. G. Underwood		2 h. 00
3, 4, 6—Rue Beaumont, à l'ouest de l'avenue du Parc. M. W. R. Mills		12 h. 30
7, 42, 45—Rue Atlantic, à l'est de l'avenue du Parc		12 h. 30
5—Rue Ste-Famille, au sud de l'avenue des Pins. M. George S. Layton		1 h. 00
8, 21, 41—Rue Outremont, entre les rues Van Horne et Ducharme. M. W. J. Connor		1 h. 00
9—Champ de Mars, à l'est de la rue Gosford. M. J. H. Gregg		1 h. 30
10—Rue Jean - Talon, à l'ouest de l'avenue du Parc. M. J.-H.-T. Reakes		12 h. 30
11—Rue McNider, au nord de la Côte Ste-Catherine. M. R. Mitchell, M.M.		1 h. 00
12—Côté ouest du McGill. Le major J.-M. Umphrey, M.C., V.D.		1 h. 30
13—Rue Dorion, au nord de la rue Sherbrooke. M. W.-H. Lebrun		1 h. 15
14—Rue Duluth, à l'ouest de la rue St-Hubert. M. T. W. Lee		1 h. 00
15—Rue Davaar, entre Van Horne et Ducharme. Capitaine Peter Grant		1 h. 00
16—Rue Panet, au nord de la rue Sherbrooke. M. A.-L. Taylor		1 h. 15
17—Manège de la rue Craig Colonel J. Chaballe, M. C., V.D.		1 h. 45
18—Rue Lajoie, à l'ouest de la rue Dunlop. M. B. Taylor		1 h. 00
19—Rue McDougall, au nord de la Côte Ste-Catherine. M. E. Colton		1 h. 00
20—Rue Napoléon, à l'ouest du parc Lafontaine. M. A. Hodgson		1 h. 15
22—Rue Nelson, au nord de la Côte Ste-Catherine. Lt.-Col. G.-C. Machure		1 h. 00
23—Rue Mt-Royal, à l'ouest du chemin de la Côte Ste-Catherine. M. J.-E. Bériau		1 h. 00
24—Rue Stuart, entre Côte Ste-Catherine et Lajoie. M. W.-C. Thurgurand		1 h. 00
26—Rue Marie-Anne, à l'ouest de la rue St-Hubert. M. E.-L. Kelly		1 h. 15
27—Square Viger, à l'ouest de la rue St-Denis		1 h. 30
28—Rue Cherrier, à l'ouest du parc Lafontaine. M. C.-M. Fleming		1 h. 15
29, 37, 49, 52, 43—Rue Rouen, à l'est de la rue Delorimier		1 h. 15
30—Rue St-Urbain, au nord de l'avenue des Pins. M. Henry Campbell		1 h. 00
31—Rue Christophe-Colomb, au nord de la rue Mont-Royal. M. J.-A. Gélinais		1 h. 00
32—Rue Lafontaine, à l'est de la rue Delorimier. M. F.-C. Stapley		1 h. 15
33—Rue Parthenais, au nord nord de la rue Larivière. M. C. Schofield		1 h. 15
34—Rue McEachern, entre Côte Ste-Catherine et Lajoie. M. W. A. Norton		1 h. 00
35—Rue Rockland, au nord de la Côte Ste-Catherine. M. R. E. Green		1 h. 00
36—Rue Lagache, à l'ouest de Beaver Hall. M. W. M. Smith		2 h. 00
38—Rue Larivière, à l'est de la rue Parthenais. M. P. McDonald		1 h. 30
39—Rue Roy, à l'ouest du parc Lafontaine. M. F. W. Muncy		1 h. 15
40—Rue Jeanne-Mance, au sud de l'avenue des Pins. M. F. D. R. Brand		1 h. 00
44—Rue Berri, au nord de la rue Cherrier. M. E. G. Closely		1 h. 00
46—Rue Laval, au sud de l'avenue des Pins		1 h. 00
51—Rue Cherrier, à l'est du parc Lafontaine		1 h. 15
54—Rue St-François-Xavier au sud de la rue St-Jacques		2 h. 00
50 et 61—Rue Lafontaine, à l'est de Delorimier		1 h. 15
60—Rue Visitation, au sud de Ste-Catherine		1 h. 15
65—Chemin Shakespeare		3 h. 00
25 et 48—Nord du Parc Lafontaine		1 h. 15

La Bolivie veut signer le pacte anticomuniste

Elle sera le premier pays d'Amérique à s'unir formellement aux Etats totalitaires

M. German Busch

Rome, 16. (P.A.) — Les fascistes espèrent, ce soir, que la Bolivie va bientôt signer le pacte anticomuniste qui unit déjà le Troisième Reich, l'Italie, le Japon, l'Espagne, la Hongrie et le Mandchoukouo contre le bolchévisme international. *Il Giornale d'Italia*, prédisant que la Bolivie va être la première nation américaine à s'unir aux pays européens qui combattent activement le communisme, cite une déclaration qu'elle attribue à M. Kovich Seito, beau-frère du président German Busch de la Bolivie et lui fait dire que ce pays va signer le pacte. Dans une dépêche datée de La Paz, capitale bolivienne, Seito dit: "Je crois que le gouvernement bolivien adhèrera bientôt au front anticomuniste et qu'il décidera, ce faisant, d'avoir des relations beaucoup plus étroites avec l'Italie, l'Allemagne et le Japon."

Le Giornale d'Italia voit une autre preuve de la solidarité du gouvernement de la Bolivie avec les régimes totalitaires dans le fait que le gouvernement de M. Busch a récemment ordonné qu'aucun Juif ne soit admis dans la Bolivie pour une période de six mois.

Le Paz, Bolivie, 15. (P.A.) — On dit, ce soir, dans les milieux bien informés de la capitale bolivienne que l'intention qu'a le gouvernement de la Bolivie de se rapprocher des Etats totalitaires européens en signant avec eux le pacte anticomuniste.

La compagnie du pont de Prescott

M. L. Chevrier déclare que la construction de ce nouveau pont est inutile

Ottawa, 16. (P.C.) — Le bill relatif à l'incorporation de la Prescott and Ogdensburg Bridge Company a subi, ce soir, sa première lecture à la Chambre des communes.

Le bill présenté par M. Ross Gray, député libéral de Lambton, vise à combattre par M. Lionel Chevrier, député libéral de Stormont, qui a déclaré que la construction d'un nouveau pont n'était pas nécessaire. Il a démontré que le trafic n'était pas suffisant à Prescott pour assurer même le coût d'entretien de ce pont. Il a ajouté qu'il était important que l'Etat soit propriétaire de ces ponts internationaux. M. Thomas Vian, député libéral d'Outremont, a proposé que tous ces ponts devraient être achetés par le gouvernement et recommandé que tous les ponts internationaux soient contrôlés par une commission du genre de celles des eaux internationales.

Attaque contre la Banque du Canada

M. Towers définit la politique de "crédit facile" de cette institution bancaire

Ottawa, 16. (P.C.) — M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, a défini, aujourd'hui, la politique "de crédit facile", adoptée par la banque depuis sa création en 1935. Il en a donné la définition suivante: "Une politique monétaire qui incite à emprunter et à placer des capitaux avec le bon vouloir de le faire à des taux relativement peu élevés."

M. Gerald McGeer, député libéral de Vancouver-Burrard, a interrogé M. Towers sur les opérations de la banque au comité des banques et du commerce des Communes. M. McGeer a dit que la Banque du Canada n'avait pas donné ce que l'on attendait.

"Je crois qu'en ce qui a trait aux influences de la politique monétaire sur la vie de la nation, tout ce qui devait être accompli, l'a été", a répondu M. Towers.

La vente des liquors a rapporté \$13,738,097 en Colombie britannique

Victoria, 16. (P.C.) — Les ventes de la Commission des liquors de la Colombie britannique pour l'année financière se terminant le 31 mars se chiffrent par \$13,738,097, a annoncé, aujourd'hui M. W. P. Kennedy, président de la Commission.

Journaliste décédé

Ottawa, 16. (P.C.) — M. Horace S. Higgs, vieux journaliste canadien et rédacteur à l'*Ottawa Citizen*, est décédé subitement, ce soir, à l'âge de 61 ans.

Pour téléphoner au "CANADA"

DANS LE JOUR

HA 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Police, incendies, accidents... HA. 5131

Sport... HA. 5134

Directeur de l'Information... HA. 3461

Atelier de composition... HA. 1432

Service d'information... HA. 3507

Rédaction en chef... HA. 8454

Circulation et expédition... HA. 5134